













HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN  
SERVICE DES ANTIQUITÉS  
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE  
TOME XXIII

---

# TIL-BARSIB

PAR

F. THUREAU-DANGIN ET MAURICE DUNAND

AVEC LE CONCOURS DE

**Lucien CAVRO et Georges DOSSIN**

---

TEXTE

---

*Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
(Fondation de Clercq)*

---

PARIS  
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER  
12, RUE VAVIN, VI\*

MCMXXXVI







Fragment provenant du vestibule du palais assyrien  
(d'après un cliché autochrome)

# TIL-BARSIB

PAR

F. THUREAU-DANGIN ET MAURICE DUNAND

AVEC LE CONCOURS DE

**Lucien CAVRO et Georges DOSSIN**

---

TEXTE

---

*Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
(Fondation de Clercq)*

---

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN, VI<sup>e</sup>

MCMXXXVI



# TIL - BARSIB

PAR F. THUREAU-DANGIN ET MAURICE DUNAND

AVEC LE CONCOURS DE LUCIEN CAVRO ET GEORGES DOSSIN.

---

## AVANT-PROPOS

---

On a longtemps cherché aux environs de Biredjik l'emplacement de Til-Barsib, la ville célèbre par la résistance qu'elle opposa au conquérant assyrien Salmanasar. C'est à Hogarth que revient le mérite d'avoir suggéré l'identification de Til-Barsib avec Tell-'Aḥmar, situé, comme Biredjik, sur la rive gauche de l'Euphrate, mais une quarantaine de kilomètres plus bas. En 1908 Hogarth fit de ce site une fructueuse exploration dont, l'année suivante, il publia les résultats dans les *Annals of Archaeol. and Anthr.* II, n° 4, p. 177 et suivantes.

En 1911, Mr. R. Campbell Thompson, qui faisait alors partie de la mission de Carchemish, se rendit à Tell-'Aḥmar en vue de prendre copie d'une inscription assyrienne signalée par Hogarth. Il trouva dans cette inscription la preuve que, comme l'avait suggéré Hogarth, Tell-'Aḥmar est bien le site de l'ancien Til-Barsib (voir *Proceedings of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, fév. 1912, p. 66 et suivantes).

En 1925, MM. Perdrizet, Seyrig et Schlumberger visitèrent Tell-'Aḥmar en compagnie du capitaine Piquet-Pellorce, chef du Service des Renseignements de la région d'Alep. Dans une lettre adressée à M. Dussaud et publiée dans *Syria*, VI, p. 299 et suivantes, M. Perdrizet expose les intéressantes observations qu'il eut l'occasion de faire sur ce site.

Dans *Syria*, X, p. 185 et suivantes, j'ai rendu compte d'un sondage qu'en compagnie du regretté Darrous j'avais fait à Tell-'Aḥmar du 17 au 25 mai 1927, avec l'aide d'un petit détachement de tirailleurs sénégalais, mis très obligeamment à ma disposition par l'autorité militaire.

En 1929, sur la proposition de M. Dussaud, le musée du Louvre me confia la mission d'exécuter des fouilles à Tell-'Aḥmar. J'eus la bonne fortune de pouvoir m'assurer le précieux concours de M. Maurice Dunand, avec qui j'avais, l'année précédente, fouillé à Arslan-Tash.

La première campagne dura du 22 septembre au 24 décembre 1929, la seconde du 17 septembre au 25 décembre 1930, la troisième et dernière, beaucoup plus courte que les deux précédentes, du 25 septembre au 25 octobre 1931. Pour cette dernière campagne nous eûmes le plaisir d'avoir la collaboration de M. Georges Dossin, auquel une subvention du ministère belge de l'Instruction publique et du Patrimoine de l'Université de Liège permit de se joindre à nous.

En 1929, lors d'une visite à notre chantier à peine ouvert, M. Lavastre, alors Délégué du Haut-Commissaire à Alep, était accompagné du capitaine Camus, qui détermina avec beaucoup de précision la hauteur du tell par rapport à un point que nous avons choisi pour base. Cette première mesure nous a été par la suite fort utile.

Tous les plans publiés dans le présent volume sont l'œuvre de M. Dunand. Ils sont orientés par rapport au Nord magnétique. On trouvera ci-dessous, p. 6, toutes indications utiles au sujet du sens et de l'amplitude de la déclinaison au moment où les levés ont été faits.

Les copies des peintures assyriennes sont dues à M. Lucien Cavro, dont le concours a été pour nous sans prix.

Les crédits ont été fournis par la Caisse des Musées nationaux, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fonds de Clercq) et, pour une moindre part, par le ministère de l'Instruction publique.

F. THUREAU-DANGIN.

---

## CHAPITRE PREMIER

# TOPOGRAPHIE ET HISTOIRE DU SITE

---

### A. — TOPOGRAPHIE

par MAURICE DUNAND.

Tell-'Aḥmar, le « Tell rouge », en kurde Giri-Sûr, est campé sur la rive gauche de l'Euphrate, à 20 km. environ en aval de Djerablous. Le fleuve est ici orienté presque d'Ouest en Est. A 1.500 m. en amont il reçoit à droite le Sadjour. Dans ces parages le lit du fleuve est bordé à droite par des falaises calcaires profondément ravinées, s'élevant d'un bond à une centaine de mètres au-dessus des eaux ; à gauche par un banc de poudingue puissant de 2 à 3 m. qui apparaît en bordure d'une terrasse basse sur laquelle s'étend une plaine cultivable, d'abord faiblement vallonnée puis s'élevant, quelques kilomètres plus loin, à la hauteur des falaises de la rive droite. C'est au bord de cette terrasse, tout contre l'Euphrate, que se dresse le Tell-'Aḥmar (Voir plan A).

Jusqu'à la création de la ligne du chemin de fer de Bagdad qui s'est doublée d'une piste reliant les villages nés avec elle, la grande voie caravanière qui mettait en communication la Syrie et la Mésopotamie du Nord, notamment Alep et Mossoul, franchissait l'Euphrate à Tell-'Aḥmar (1). A 1 km. environ plus à l'Est s'en détache un

(1) Il en était déjà ainsi au temps de l'occupation assyrienne (voir ci-dessous, p. 7). Pendant les âges troublés la route, pour éviter le désert proche, passait plus au Nord et franchissait l'Euphrate au pont de Zeugma, que l'on place à une dizaine de kilomètres en amont de Biredjik (F. Cumont, *Etudes Syriennes*, p. 120 ss.). Quand au contraire un pouvoir fort tenait en respect les nomades, elle pouvait prendre un itinéraire plus méridional. Ce fut le cas sous le règne des Califes Omayyades qui firent construire,

embranchement qui rejoint la route de Djerablous à Ourfa un peu avant Seroudj. Le bac était une des ressources du petit village arabe, mêlé de quelques éléments kurdes, installé en bordure du fleuve à l'Ouest du tell. Actuellement les paysans cultivent du blé et de l'orge dont une partie est exportée. Abondamment irrigués, l'île en face du village et les dépôts alluviaux de l'embouchure du Sadjour produisent en outre des pastèques fort recherchées, des concombres et des tomates qui se vendent au marché de Djerablous. Pendant l'hiver, l'industrie récente de la pêche produit des revenus appréciables (1). L'élevage est sans importance.

Tell-'Aḥmar (voir plan A) offre en plan la forme d'une ellipse allongée, le grand axe orienté d'Ouest en Est, parallèlement au cours de l'Euphrate. Sa plate-forme, très légèrement abaissée vers l'Ouest, ne présentait aucun accident topographique ancien, aucun vallonnement ni bosselure décelant la présence d'une construction sous-jacente. Pendant la guerre de 1914-1918 les Turcs l'avaient fortifiée pour garder le passage du fleuve. Une tranchée courait autour de la plateforme et trois boyaux convergeant vers le centre assuraient la liaison entre les postes. D'une profondeur qui n'a nulle part dépassé un mètre, ces excavations n'avaient rien fait apparaître de remarquable. On entrevoyait seulement des restes de murs en briques très peu expressifs et des tessons ne remontant pas au delà de l'époque hellénistique.

Au Sud, à l'Est et au Nord, les flancs du tell présentaient une déclivité très accentuée. A l'Ouest la pente un peu moins raide s'adoucisait très vite pour se prolonger insensiblement jusqu'à l'extrémité occidentale du village, entièrement bâti sur cette « table », le long du banc de pouddingue qui borde le lit de l'Euphrate. Un ravinement échançait le tell au Sud-Est, un autre plus accentué au Sud-Ouest.

Le tracé de l'enceinte de la ville ancienne est encore très net. Il est marqué par un repli de terrain semi-circulaire dont les extrémités aboutissent à l'Euphrate de part et d'autre du tell. Trois échançures indiquent l'emplacement des portes. Une au Nord-Est, qui a conservé les deux lions précédant l'entrée, est encore traversée par la route qui longe la rive gauche de l'Euphrate ; une au Nord, très large,

à une vingtaine de kilomètres en aval de Tell-'Aḥmar, à Qal'at-Nedjm, un pont aujourd'hui détruit, que gardait une forteresse.

(1) Contrairement à l'assertion de Sachau (*Reise in Syrien und Mesopotamien*, 1883, p. 196) reproduite par Cumont (*Études Syriennes*, p. 187), les riverains de l'Euphrate pêchent et mangent le poisson du fleuve, tout au moins actuellement.

par où passe la piste d'Arslan-Tash (1) qui continue sur Seroudj et Ourfa, et sur laquelle se greffe la route moderne d'Arab-Pouar (2) ; une troisième, au Nord-Ouest, donne passage à la piste de Djerablous, au bord de laquelle, à environ deux cents pas de l'enceinte, Hogarth trouva la stèle hittite reproduite pl. III à VI.

Les variations bien connues du débit de l'Euphrate sont un obstacle à l'équipement de ses rives qui ne s'accommodent que d'installations temporaires. Nous n'avons retrouvé pour tout vestige d'aménagement ancien qu'un petit bassin creusé dans le roc (voir plan A). Se détachant en biais de la rive dans le sens du courant, il a sans doute servi de bassin soit pour une machine élévatoire pendant les basses eaux, soit pour le chargement et le déchargement des chalands.

Le plan du site, levé avec la règle à éclimètre, a été établi sur une base constituée par la ligne brisée joignant le point culminant du cimetière Ouest et la base des deux stèles d'Asarhaddon. On a fixé les bases de nivellement par coordonnées construites sur ces différents points. Les cotes altimétriques partent de l'angle Sud-Est du socle, encore *in situ*, de la grande stèle d'Asarhaddon qui se trouve près de la porte Nord-Est de l'enceinte. Ce socle, qui marque approximativement le niveau du sol en ce point aux temps assyriens, a été coté 0 m. 00. C'est par rapport à cette base que toutes les cotes données dans l'ouvrage ont, à moins d'indications contraires, été établies.

Avant la fouille le sommet du tell cotait 25 m. 20, son élévation au-dessus du cours de l'Euphrate oscillait autour d'une trentaine de mètres. En 1930 le niveau des eaux était à — 6 au mois de novembre, moment habituel des basses eaux, juste avant les pluies. En 1929, au printemps, c'est-à-dire en pleine crue par suite de la fonte des neiges dans les montagnes d'Anatolie, le sommet du tell était à 28 m. 50 au-dessus du fleuve (3), ce qui suivant notre base donne — 3 m. 30 pour le niveau des eaux. Je crois qu'on peut tenir ces chiffres pour une bonne moyenne des états extrêmes annuels du fleuve. Mais les indigènes se souviennent, pour en avoir subi les effets désastreux, d'une crue récente qui a emporté les parties basses du village, amenant l'eau à la cote + 1.

(1) Nous avons suivi cette piste, qui n'est plus guère fréquentée aujourd'hui que par les indigènes. Elle est jalonnée par le Tell-Medân, Gherl, Zeravki, Tell Rouvi, Kurd Pouar. Cf. la carte au 1/400.000 de Kiepert et la carte turque au 1/200.000.

(2) Station du chemin de fer de Bagdad.

(3) Cote relevée par Darrous (voir *Syria*, X, 1929, p. 185 et 187).

Les plans sont orientés par rapport au Nord magnétique. La déclinaison à Djerablous était de 2° 14' Est en 1930 (voir la carte des Etats du Levant sous mandat français dressée par J. Chevrier et publiée par le bureau topographique des troupes françaises du Levant ; *Réseau magnétique*, isogones 1931-0).

Le point P. C. situé entre les salles 48, 49 et 50 du plan C est à l'aplomb du point coté 17 m. 66 dans la cour A du plan B, et du point culminant du tell coté 25 m. 20 sur le plan A.

## B. — HISTOIRE

par F. THUREAU-DANGIN.

C'est dans les inscriptions de Salmanasar III qu'on trouve les premières mentions de Til-Barsib. Le nom de cette ville y est écrit *Til-Bar-sa-ib/p* (Obél. l. 32 et 36 ; KAH II, n° 113, I, 30), *Til-Bur-sa-ib/p* (KAH II, n° 113, I, 20), *Til-Bur-si-ib/p* (Monol. II, 14, 16, 67), *Til-Bar-si-ib/p* (*ibid.*, II, 31 et 34). C'est cette dernière graphie qui a prévalu par la suite. Une graphie *Til-Bur-si-bi*, livrée par une lettre assyrienne (Harper, n° 322, rev. l. 7), semble indiquer que la dernière consonne est plutôt sonore que sourde.

Au temps de Salmanasar, Til-Barsib était la capitale ou, tout au moins, l'une des « villes royales » d'un important état araméen appelé *Bit-Adini* « Maison de 'Adin » (בֵּית אֲדִין), dont le roi était Aḥūni, « enfant de 'Adin (1) ». Cet état, qui s'étendait sur les deux rives de l'Euphrate, fermait aux Assyriens l'accès de la Syrie du Nord. Déjà Assurnâsirpal avait eu affaire à Aḥūni. Son successeur Salmanasar, dès sa première année de règne, en 858, entama les hostilités. Mais c'est seulement deux ans après, en 856, qu'il put s'emparer de Til-Barsib. L'année précédente il avait assiégé la ville, mais sans succès (2).

(1) Voir, au sujet du Bit-Adini, Schiffer, *Aramæer*, p. 61 ss. Outre les textes cités par Schiffer, cf. la lettre araméenne, publiée par Lidzbarski (*Altaram. Urkunden aus Assur*) et le prisme de Sennacherib, dit prisme Taylor, Col. V, l. 34. Ces deux textes semblent prouver qu'aux temps de Salmanasar V et de Sennacherib, le Bit-Adini, non seulement n'avait plus la même importance qu'au temps de Salmanasar III, mais aussi n'occupait plus la même région.

(2) Au sujet de cet échec, plus ou moins masqué dans les inscriptions de Salmanasar, voir *Rev. d'Assyr.*, XXXI, p. 124.

Après la prise de sa capitale, Aḫūni tint encore campagne pendant un an et ne fut capturé qu'en 855.

Salmanasar installa des colons assyriens à Til-Barsib, s'y construisit un palais et changea le nom de la ville en *Kar-Šulmânašared*, qu'on peut traduire par « Port-Salmanasar » (1). Le nouveau nom paraît d'ailleurs n'avoir guère été employé que dans les actes officiels.

Au temps de Samsi-Adad V, fils et successeur de Salmanasar, le territoire assyrien s'étendait « jusqu'à Kar-Šulmânašared, qui est en face de Gargamiš » (Stèle, II, 7 ss.).

Sous Téglatphalasar III, Kar-Šulmânašared, qui, jusque-là, faisait apparemment partie de la province de Ḥarrân, semble être devenu chef-lieu de préfecture (voir *Arslan-Tash*, p. 86).

Sennacherib, pour sa campagne maritime contre Bit-Iakin, employa des barques « hittites », construites partie à Ninive par des ouvriers hittites et partie à Til-Barsib (cf. Prisme Taylor IV, 26 ; Taureau 4, panneau 2, ll. 11 ss. ; I R 43, ll. 23 s.).

Après l'ère chrétienne l'ancien nom de Barsib semble survivre sous la forme *Bersiba* que Dussaud a relevée dans les listes de Ptolémée (voir sa *Topographie historique de la Syrie*, p. 462). La chaussée romaine qui conduisait de Bérée (c'est-à-dire Alep) en Mésopotamie par Hierapolis (c'est-à-dire Membidj) aboutissait à l'Euphrate en face de Tell-'Aḫmar. C'est cette voie que suivirent l'empereur Julien se portant à la rencontre des Perses et, quelques années plus tard, vers 385, la pèlerine gauloise *Silvia Aetheria* (cf. « La marche de l'empereur Julien d'Antioche à l'Euphrate » dans les *Etudes Syriennes* de Franz Cumont).

On comprend tout l'intérêt que présentait pour les Assyriens la possession de ce passage : c'est par Guzana (Tell-Ḥalaf), Ḥarrân, Ḥadatu (Arslan-Tash) et Til-Barsib que passait la voie principale conduisant d'Assyrie en Syrie (voir à ce sujet *Arslan-Tash*, p. 7). Le choix de cet itinéraire s'imposait aux Assyriens : au Sud le désert rendait les communications difficiles et peu sûres ; au Nord le passage de l'Euphrate était commandé par Carchemish qui ne tomba sous la domination assyrienne qu'au temps de Sargon.

(1) Voir *Monol.* II, 33 ss.

## CHAPITRE II

# LE TELL AU TEMPS DE LA DOMINATION ASSYRIENNE

---

### A. — **LE PALAIS ASSYRIEN**

par MAURICE DUNAND.

Une équipe installée auprès d'une canalisation très soignée, mise au jour par l'érosion dans le ravinement que nous avons signalé sur la pente du tell, au Sud-Ouest, avait dégagé à la naissance de la rigole un amas de briques crues. Après quelques recherches on en isola un mur avec enduit blanc contre lequel un autre mur avait été construit. Le mur avec enduit blanc s'enfonçant profondément, on en conclut qu'il était le plus ancien, et on l'abandonna pour dégager sur une plus grande étendue le mur qui lui était accolé. Celui-ci livra un angle et quelques carreaux de terre cuite à son extrémité Est. C'était le samedi 12 octobre 1929. Le lundi, une cinquantaine d'ouvriers étaient installés à ce niveau tout le long du tell. Après quelques heures de travail on aperçut plusieurs murs revêtus d'enduit blanc ; quelques-uns présentaient même des traces de décor géométrique peint. Le lendemain on notait que ces murs mesuraient de 4 m. à 4 m. 50 d'épaisseur et que leur base présentait un revêtement de bitume ; de nombreux îlots de carreaux étaient en outre relevés à leur pied. Déjà nous avons la certitude de tenir un bâtiment assyrien comparable au palais du grand tell d'Arslan-Tash.

L'épaisseur des murs, la bonne conservation de leur épiderme, l'enduit blanc qui le plus souvent les revêtait rendaient extrêmement facile le dégagement de la partie centrale de l'édifice. En l'absence de carre-

lage dans la plupart des salles, les seuils de porte tous bien conservés nous guidèrent dans la limite inférieure de la fouille. Très souvent on avait l'impression de dégager un bâtiment abandonné de la veille.

Entièrement construit en briques crues, ce bâtiment s'allongeait parallèlement au cours de l'Euphrate (voir pl. XL, 1). Il présente en plan la forme d'un rectangle mesurant hors-œuvre 130 m. de longueur sur une largeur maxima de 70 m. et dont le petit axe est orienté approximativement Nord-Sud (l'écart est de 4° Ouest par rapport au Nord magnétique). Par son économie (voir plan B), il s'apparente aux vastes logis des capitales assyriennes, Ninive, Khorsabad, Nimroud, plus encore aux palais de campagne des rois assyriens, comme le palais de Téglatphalasar III et le Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash.

Pour qui venait de loin le palais de Til-Barsib devait offrir l'aspect d'une construction massive, très étalée, ne s'élevant à guère plus de 7 à 8 m. au sommet des pentes du tell dont il occupait toute la plate-forme. Les murs présentaient des bandes verticales alternativement claires et ombrées, jeux de lumière produits par des pilastres en relief qui de place en place se détachaient sur le plan de la muraille. Visibles sur la face Ouest avec un relief de 0 m. 60 sur le plan du mur, les deux pilastres conservés mesurent l'un 3 m. de largeur, l'autre 6 m., avec entre eux un intervalle de 14 m. 30. Il est probable que cette même alternance d'un pilastre large et d'un pilastre étroit se répétait tout autour du bâtiment. C'est là un effet décoratif cher à l'architecture assyrienne (1) qui l'a emprunté à la Babylonie. Ces pilastres ne sont pas dérivés des cannelures si fréquentes dans les édifices babyloniens. Ce sont apparemment des emprunts à l'architecture militaire, une adaptation décorative des tours rectangulaires qui se détachent sur les murs de défense (2). Leur usage remonte très haut. On les voit déjà au temple d'El 'Obeid, et à Ur les fouilles récentes de Woolley en ont livré maints exemples (3). A Babylone le temple Emaḥ en atteste encore l'usage (4).

Tous les murs extérieurs de l'édifice étaient probablement aveugles.

(1) Voir par exemple à Khorsabad, la partie centrale du palais (Place, *Ninive et l'Assyrie*, III, pl. 3).

(2) On ne peut songer ici à des tours, car la partie saillante ne présente que fort peu de relief et le mur d'appui est trop étroit.

(3) Cf. *Ur Excavations, Al 'Ubaid*, pl. II ; *The Royal Cemetery*, pl. I.

(4) Koldewey, *Das wieder erstehende Babylon* [édition anglaise, Londres, 1914], p. 56, fig. 38.

A part l'entrée et peut-être une porte secondaire au Nord-Est (voir ci-dessous p. 23), aucune ouverture n'interrompait cette ordonnance. On pénétrait à l'intérieur du palais par une large porte ouvrant près de l'angle Nord-Ouest, du côté Nord (pl. XXXIX, 1). Une embrasure large de 5 m. 80 la précède. En avant se trouve une zone empierrée formée de blocs de calcaire et de quelques dalles, dont deux en basalte, rectangulaires et symétriquement disposées, mesurant 1 m. 15 de longueur sur 0 m. 60 de largeur.

Il est probable, mais on ne saurait l'affirmer, que cette embrasure n'est pas flanquée de deux pilastres analogues à ceux qui se détachent sur le mur Ouest, car ici le relief est beaucoup plus prononcé (1 m. 70 au lieu de 0 m. 60). Ce sont plutôt des tours s'élevant partie sur l'épaisseur du mur, partie en avant, selon l'usage courant chez les Assyriens (comme dans les remparts et le palais de Khorsabad) et disposées de part et d'autre de l'entrée. Ce mode de défense, très habilement utilisé dans le *midgol* cananéen, était déjà connu des Sumériens (voir les portes de l'enceinte figurée en plan sur la tablette de Goudéa) (1).

Cette porte, le *bâbu kamû* des Assyriens, c'est-à-dire la porte extérieure, ouvre comme à Arslan-Tash et à Khorsabad (2) sur une longue salle (I) de 21 m. 65 sur 6 m. 70. C'était le corps de garde que les visiteurs à pied ou à cheval et même les attelages ne faisaient que traverser. Elle était suivie dans l'axe et sur la largeur de la porte seulement d'un dallage constitué par des carreaux de terre cuite et des dalles de basalte, celles-ci formant deux rangées parallèles distantes d'axe en axe de 1 m. 80. Nous ne savons pas quel était l'écartement des roues des chars assyriens ; mais il est probable que cette disposition avait pour but de faciliter le roulage. La surface du seuil méridional de la salle I a été piquetée pour éviter la glissade des animaux de trait, et son arête Nord est usée par le choc des roues, dans l'axe des rangées de pierres précédemment décrites.

Tous les murs de la salle I étaient extrêmement ruinés. Nulle part ils n'apparaissent sur plus de 1 m. de hauteur. C'est dans les débris qui chassaient du côté de la cour le pied de son mur Sud qu'un heureux coup de pioche a détaché deux conglomérats de briques accolés dont l'un était orné de peintures (voir ci-dessous, p. 71 s.).

(1) Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 15, 1.

(2) Place, *op. cit.*, III, pl. 3, salle 98.

La première cour dans laquelle on arrive (A) développe son grand axe d'Est en Ouest. Nous la désignerons désormais sous le nom d'avant-cour. De plan légèrement trapézoïdal, elle mesure 65 m. de longueur sur une largeur moyenne de 25 m. Sans doute entièrement carrelée à l'origine, elle n'a conservé des carreaux que dans sa moitié orientale et non sans de nombreuses lacunes, quelques-unes dues à des silos creusés ultérieurement. Le sol de cette cour accuse une forte inclinaison du Sud-Est au Nord-Ouest ; entre les points extrêmes la différence de niveau est de 1 m. 87. Sur les côtés Nord, Est et Sud des logements sont distribués en une seule rangée (salles I à VI et VIII à XIX). Ce sont probablement les pièces des différents services et les logements de la domesticité.

Il est probable que la salle II était, comme la salle I, réservée à la garde du palais. Les salles III, IV et V communiquent entre elles et ne sont en relation avec l'avant-cour que par la porte de la salle III. Les salles IV et V ont livré quelques carreaux, mais on ne peut affirmer que primitivement tout le sol en ait été revêtu. De la salle IV partent deux canalisations. L'une à l'angle Sud-Ouest naît sous une dalle de 1 m. 05 × 0 m. 80 × 0 m. 20, percée en son centre d'un trou circulaire de 0 m. 13 de diamètre. Tout près a été trouvé le bouchon de pierre destiné à oblitérer l'orifice. Il est en calcaire et présente un profil qui rappelle celui d'un bouchon de champagne (fig. 1). Un jour ménagé dans la masse au sommet de la partie convexe permet aisément sa manutention en y passant le majeur ou l'index. Une autre canalisation parallèle à la précédente est attestée plus avant à l'intérieur



Fig. 1

de la salle, mais nous n'avons retrouvé ni son origine ni le départ d'égout correspondant. Tout près se trouvait un îlot de carreaux et trois dalles en basalte reposant sur le sol et percées au centre ; l'une isolée a un trou circulaire de 0 m. 11 de diamètre, celui des deux autres mesurant respectivement 0 m. 11 et 0 m. 08. On ne peut préciser la destination de ces trois salles ; peut-être formaient-elles un petit appartement à l'usage du chef de la domesticité.

Il est impossible de dire à quel usage était réservée la salle VI, isolée à l'angle Sud-Ouest de l'avant-cour (1). Il n'est même pas

(1) Salle atteinte par le sondage qui a prélué au dégagement du palais (voir ci-dessus, p. 8).

certain qu'elle ouvrît primitivement sur cette cour, car les carreaux du seuil de la porte Nord ne se raccordent pas avec ceux qui recouvrent son sol ; elle est d'autre part pourvue du côté Sud d'une deuxième porte dont la pierre de seuil et la crapaudine sont bien disposées selon les habitudes des architectes du palais.

Les salles VIII, IX, XII et XIII ne relèvent pas de l'économie de l'avant-cour ; elles ouvrent au Sud ou communiquent avec des salles ouvrant au Sud.

Avec les salles XIV et XV nous avons un petit cabinet de toilette communiquant avec une salle rectangulaire, aux angles rigoureusement d'équerre. Le cabinet de toilette a conservé son carrelage intact, jointoyé et revêtu de bitume. Contrairement à ce que nous avons constaté partout ailleurs dans les cabinets de toilette du palais, la dalle de vidange n'est pas engagée par un de ses longs côtés dans un enfoncement ménagé dans l'épaisseur du mur auquel elle est adossée ; elle est placée au pied et au milieu du mur Nord. Ces deux salles présentent en outre cette anomalie que leurs parois septentrionales ne sont pas dans le même plan, pas plus qu'elles ne se trouvent dans le même plan que les parois correspondantes des salles qui s'alignent à l'Ouest. Ce sont là peut-être les indices d'un remaniement ou d'un aménagement secondaire que le peu d'élévation des murs ne nous a pas permis de dépister par ailleurs.

Actuellement la salle XVII présente un carrelage à son extrémité Nord, et près de l'angle Nord-Est une dalle percée. Un mur de refend séparait autrefois la partie carrelée de celle qui ne l'est pas ; on en retrouve les arrachements sur le mur Est, à la limite du carrelage. Si on restitue ce mur, on obtient une salle rectangulaire (XVI) communiquant par un passage étroit avec un petit cabinet de toilette (XVII) qui mesure 3 m. 35 × 2 m. 30. Nous n'avons pas restitué de pied-droit à gauche du passage en venant de XVI. L'élévation du mur auquel il aurait dû être adossé est encore conservée sur plusieurs épaisseurs de briques qui ne portent trace d'aucun arrachement. Les ouvertures faisant communiquer les salles VIII et IX, X et XI offrent des exemples certains de passages non étranglés par des pieds-droits, lesquels ne sont nécessaires que lorsque la baie est fermée par une porte. L'agrandissement de la salle XVII par suppression du mur qui la séparait du cabinet de toilette a été fait avec beaucoup de soin, car l'arrachement est très régulier. Cette transformation peut remonter à l'époque où le palais était encore occupé par ses hôtes royaux.

Au centre de la salle XVIII, un massif de briques rouges, mesurant 1 m. 35 d'Est en Ouest, 1 m. 60 du Nord au Sud, est conservé sur une hauteur de 1 m. 50 environ. Il est séparé des murs par un espace de 1 m. 05 à l'Ouest, 2 m. 15 au Nord, 1 m. à l'Est, 2 m. 20 au Sud. Ce dispositif rappelle celui que nous avons trouvé à Arslan-Tash aussi bien dans le palais (salle XVI) que dans le Bâtiment aux ivoires (salle 12). Un escalier ou une rampe, dont l'infrastructure, constituée en mauvaises briques, est partiellement conservée, devait tourner sur trois côtés du massif central dans le sens de la flèche portée sur le plan. Le cheminement ramené à l'horizontale a une longueur de 8 m. 85, chiffre attesté par les briques rouges. Cette longueur paraît insuffisante s'il s'agit d'une rampe. Il semble qu'on doive envisager plutôt un escalier dont les marches, en briques crues, auraient reçu un revêtement. M. Pillet nous fait observer qu'à la porte de Palmyre à Doura, les marches des escaliers sont enduites d'une épaisseur de 1 à 3 centimètres de plâtre. Il est à noter que le sol de la rampe, trouvée par Layard à l'intérieur du palais de Sennacherib à Ninive, était également enduit de plâtre (voir *Discoveries*, p. 460). Mais d'un tel revêtement nous n'avons trouvé aucune trace dans la salle, à la vérité très ruinée, que nous venons de décrire.

La salle XIX, à l'angle Nord-Est, n'était peut-être à l'origine qu'une sorte d'antichambre masquant l'entrée, oblitérée par la suite, du passage pavé XLIX.

Les murs indiqués en pointillé le long du mur Ouest de la cour n'appartiennent pas au plan primitif du palais. Leur première assise est à environ 0 m. 40 au-dessus du niveau du seuil de la salle II. Toutefois la dalle percée que l'on voit dans la salle centrale fait probablement partie de l'aménagement d'un ancien cabinet de toilette dont les murs auraient disparu, ou d'une bouche d'égout dans laquelle s'engouffrait une partie des eaux ruisselant dans la cour.

On pénétrait plus avant à l'intérieur du palais par une porte large de 3 m. 80, située sur le côté méridional de l'avant-cour, un peu à gauche de l'axe de l'entrée du bâtiment. Cette porte se fermait du côté intérieur par un vantail double maintenu clos au moyen d'un étai engagé du pied dans une cavité creusée dans une dalle (voir fig. 2 et 3) (1).

(1) Même système de fermeture dans les portes des remparts de Khorsabad, ainsi que nous l'avons constaté sur place, en 1931, pendant les fouilles de l'Institut oriental de Chicago. Ce butoir est porté sur le plan publié par H. Frankfort, *Tell Asmar*,

Elle donnait accès à une longue salle (XI), carrelée comme la salle I en son milieu seulement, et présentant en outre à l'angle Sud-Ouest un passage ouvrant sur un petit réduit (X). On en sortait au Sud par un passage aussi large que la porte Nord, mais un peu désaxé vers l'Est.

La cour B ou cour intermédiaire, n'a intégralement conservé que son côté Nord. Le côté oriental ne subsiste que sur une longueur de 17 m. 50 et de celui qui lui fait face nous ne tenons que les amorces ; le reste, notamment tout le côté Sud, a été emporté par les crues de l'Euphrate. On peut cependant se faire une idée de l'étendue de cette cour. Elle mesurait environ 38 m. suivant son axe Est-Ouest (1). En restituant à la salle XXII qui la borde à l'Est une longueur égale



Fig. 2

COUPE A.B.



Fig. 3

à trois fois sa largeur, ce qui est un minimum pour les salles particulièrement soignées du palais, on obtient un développement de 27 m., lequel reporté sur la cour et ajouté aux 6 m. qui séparent les murs Nord de la salle XXII et de la cour donne une distance d'environ 33 m. suivant l'axe Nord-Sud. On arrive ainsi du côté de l'Euphrate dans le plan vertical de la cote + 2 du levé topographique et d'une cote voisine de 0 si on tient compte de l'épaisseur du mur externe du palais, qui devait être d'environ 2 m. Au delà, toute construction est impossible, à moins de supposer l'existence d'un puissant soubassement de pierre, car la crue du fleuve monte parfois jusqu'à la cote + 1 (voir ci-dessus, p. 5).

*Khafaje and Khorsabad (Second Preliminary Report of the Iraq Expedition), fig. 53, cote E, dans l'axe de la porte et en face du trou de verrouillage F.*

(1) Compte tenu de la restitution à l'Ouest d'un rang de salles d'une profondeur égale à celles qui bordent l'avant-cour.

Sur le côté Nord de cette cour nous trouvons la salle VI déjà citée (voir ci-dessus, p. 11) ; la salle IX entièrement carrelée, qui communique avec un cabinet de toilette (VIII) recouvert également de carreaux et pourvu dans un enfoncement, à l'angle Nord-Est, d'une dalle de vidange ; les salles X et XI qui relèvent aussi bien de l'avant-cour que de la cour intermédiaire ; enfin la longue salle XII (20 m. 20 × 4 m. 50) qui communique à l'Est avec un petit cabinet de toilette (XIII) fort bien conservé.

Cette cour a gardé des traces de carrelage le long de ses murs encore visibles et il est probable qu'à l'origine des carreaux la recouvraient entièrement. Comme dans l'avant-cour des murs y ont été construits à une époque ultérieure ; ils s'adossent au mur Nord et reposent sur le carrelage ancien.

Si l'avant-cour A était réservée à la domesticité et à la garde du palais, la cour intermédiaire B est déjà d'un ordre plus relevé. C'est là que devait flâner les solliciteurs dans l'attente d'une audience royale. Des salles doivent être restituées le long du côté Ouest et peut-être sur le côté Sud, probablement les locaux de l'administration. Cette cour correspond au *Selamlık* des bâtiments administratifs orientaux.

À l'Est de ces deux premières cours et occupant à eux seuls la moitié de la superficie conservée du palais, se trouvent les appartements royaux. Ils se développent autour d'une cour centrale C qui nous apparaît comme le centre de la vie domestique et que nous appellerons la cour intérieure. Elle était séparée de la cour intermédiaire par les salles XXII et XXIII et le couloir XXI.

Venant de la cour intermédiaire, on accède directement à la salle du trône (XXII) large de 9 m. et, nous l'avons vu, longue probablement d'au moins 27 m. (1). C'était de beaucoup la plus spacieuse des salles du palais. Les salles XXIV et XLVII qui viennent après ont respectivement 1 m. 15 et 1 m. 30 de moins en largeur. On peut presque à coup sûr restituer une deuxième porte dans son mur Ouest. Au milieu du mur Nord se creuse un enfoncement d'environ 0 m. 25 de profondeur (2) dans lequel s'insère la tranche d'un puissant sou-

(1) C'est la proportion qu'on constate dans la grande salle XXIV. La longueur de la salle XXV égale plus de quatre fois sa largeur ; celle de la salle XII près de cinq fois, proportion qui est aussi celle de la salle du trône dans le palais d'Assurnâsirapal à Nimroud.

(2) Cet enfoncement s'élevait sur toute la hauteur du mur. Il s'en trouve un sem-

bassement de pierres (voir pl. XLI, 1). De 3 m. 60 × 3 m. 50 avec une épaisseur de 0 m. 37 à 0 m. 40, ce soubassement était constitué par deux blocs seulement : celui adossé au mur, brisé par le milieu — le fragment Ouest manquait — était large de 1 m., l'autre de 2 m. 50. Les angles tournés vers la salle présentaient une échancrure à trois degrés mesurant chacun 0 m. 10 de hauteur et de profondeur, le degré le plus élevé faisant dans la pierre une entaille de 0 m. 80 en angle droit. Ce soubassement reposait non pas sur un blocage, mais sur une sorte de cadre formé d'un rang de dalles placées de champ au-dessous des bords, sauf du côté adossé au mur. Ces dalles hautes d'environ 0 m. 40, épaisses de 0 m. 15 à 0 m. 20, fort bien dressées extérieurement et à joints très exacts, débordaient en un léger méplat d'environ 0 m. 015 de largeur qui devait affleurer le niveau du sol de la salle. Ce soubassement est sans aucun doute l'embranchement du trône royal. Un dispositif analogue se retrouve à Khorsabad (1) et dans le palais d'Assurnâsirapal à Nimroud (2).

A 1 m. 90 en avant et un peu désaxé du côté Est, un emplacement dallé, de plan rectangulaire, mesure 2 m. 10 sur 5 m. 20 ; une dalle manque à l'angle Sud-Ouest. Tout à côté, contre le mur Ouest, se trouve une dalle rectangulaire également (2 m. 25 × 2 m. 90), posée sur le sol et présentant un encadrement en relief de 0 m. 02 d'épaisseur sur 0 m. 06 de largeur. En outre, une bande longitudinale en relief et de mêmes dimensions que les bandes d'encadrement, recoupe intérieurement cette dalle au tiers de sa largeur (3). Au-dessus de la plinthe de bitume la salle était décorée de peintures (voir ci-dessous, p. 68 s.).

Comme la salle 7 du Bâtiment aux ivoires et la salle XXI du palais d'Arslan-Tash, la salle XXIII s'interpose entre la salle du trône et la cour intérieure (4). Au-dessus de la plinthe de bitume les murs étaient

blable au milieu du mur Ouest de la salle du trône du Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash.

(1) Place, *op. cit.*, pl. 3, salle VII, K. Voir aussi H. Frankfort, *op. cit.*, p. 92-93.

(2) Layard, *The Monuments of Nineveh*, pl. 100, plan III.

(3) Cette dalle est à comparer avec les dalles légèrement concaves, à cavité centrale et à encadrement en relief, que nous avons trouvées dans les salles XXIV, XLVII et XLV. Voir ci-dessous, p. 18.

(4) Même dispositif à Khorsabad où la salle du trône (VII du relevé de Place) est séparée par une salle de la cour VI, autour de laquelle il faut voir les appartements royaux ; et à Nimroud où le palais d'Assurnâsirapal présente une salle du trône (4 du

recouverts d'un badigeon de chaux. Par places, notamment sur la paroi Nord, nous avons constaté au-dessus de la plinthe de bitume deux bandes horizontales peintes en rouge.

Il était indispensable de pouvoir circuler librement entre la cour intermédiaire et la cour intérieure pendant les audiences. Le couloir XXI (pl. XLII, 2) établit cette communication. Il mesure 2 m. 65 de largeur sur 31 m. 65 de longueur. Ses extrémités étaient étranglées par des pieds-droits et oblitérées, celle de l'Est par une porte dont une seule crapaudine a été retrouvée, celle de l'Ouest par une porte à double vantail que l'on pouvait maintenir fermée au moyen d'un étau intérieur, comme la porte Nord de la salle XI (voir ci-dessus, p. 13 et 14). A hauteur d'homme ce couloir était orné d'une frise peinte (voir ci-dessous, p. 71).

La cour intérieure C (pl. XLI, 2) mesure 27 m. 20 d'Est en Ouest. Sa longueur suivant l'axe Nord-Sud devait être de 25 m. environ, car son mur méridional est à localiser entre les plans des murs Sud des salles XXIII et XLVII dont la longueur peut être restituée au triple de leur largeur. A l'origine elle devait être entièrement carrelée, mais elle n'a conservé des carreaux qu'aux abords du mur Ouest et de l'angle Nord-Est. L'écoulement des eaux de pluie était assuré par une double pente : une pente Ouest-Est d'environ 1,80 % (1) et une pente Nord-Sud que nous ne pouvons apprécier. Il est probable que l'évacuation se faisait par une bouche d'égout à l'angle Sud-Est. Avec les bâtiments qui la bordent cette cour forme le centre de la vie intime du Palais, le *Harem* des grandes maisons orientales. Aussi est-elle particulièrement soignée et de dimensions restreintes. Les murs présentent des décrochements qui rompent la monotonie des parois de terre, recherche qui ne se retrouve ni dans les autres cours ni à Arslan-Tash, mais qui est habituelle à Ninive, à Nimroud, à Khorsabad. Les portes sont nombreuses, la plupart très larges et à vantail double. Un enfoncement profond de 1 m. 10, large de 0 m. 70, revêtu à l'intérieur d'un badigeon de chaux et dont le sol est carrelé, se présente à l'angle Nord-Est ; ce devait être un abri de gardien, une guérite (2).

relevé de Layard), qu'il est loisible de faire ouvrir directement sur une cour, mise elle-même en communication avec la cour intime (1) à travers une salle intermédiaire (2).

(1) Le seuil de la porte de l'angle Nord-Est est à 0 m. 62 au-dessous du niveau du dallage aux abords du décrochement du mur Ouest.

(2) Un enfoncement identique a été trouvé par Layard à l'angle Nord-Est de la cour du palais d'Assurnâsirâpal (*op. cit.*, pl. 100, plan III).

Les appartements royaux étaient au Nord et à l'Est ; on a fait choix de la meilleure orientation pour se protéger contre les violences de l'aquilon et les tempêtes de sable si fréquentes dans la région (1). Comme à Arslan-Tash on en distingue deux, celui du roi et celui de ses femmes ; mais leurs proportions sont beaucoup plus vastes et leur plan plus recherché.

L'appartement Est, qui était apparemment réservé aux femmes, se compose des pièces XLVII et XLV mises par le couloir XLVI en communication avec le cabinet de toilette XLIV. La salle XLVII (pl. XXXIX, 2) est ruinée au Sud, le mur qui la limitait de ce côté ayant glissé dans l'Euphrate comme toute la partie méridionale du palais. Sa largeur de 7 m. 70 permet de lui restituer une longueur d'environ 23 m. Cette salle était entièrement décorée de peintures (voir ci-dessous, p. 63 ss.). Par deux portes elle ouvrait sur la cour et une troisième la mettait en communication avec la salle XLV qui servait sans doute de chambre à coucher.

Contre le mur Ouest, entre les deux portes, une dalle de calcaire repose sur le sol (2). Différente de celle qui se trouve au pied du mur Ouest de la salle du trône XXII, elle est légèrement concave et présente au centre une cavité hémisphérique de 0 m. 15 de diamètre, vers laquelle convergent quatre rainures diagonales, à section triangulaire, mesurant 0 m. 01 en largeur et en profondeur. L'encadrement en relief épargné tout autour a de 0 m. 08 à 0 m. 09 de largeur et de 0 m. 010 à 0 m. 013 d'épaisseur ; son côté Ouest est engagé dans le mur, ce qui montre que la dalle a été posée avant les enduits. A peu près à égale distance des murs Est et Ouest, on voit un dallage également rectangulaire, mesurant 2 m. 10 sur 7 m. 60 et orienté suivant le grand axe de la salle. Il est constitué par de belles dalles en calcaire, de formats inégaux et à joints très irréguliers, mais assemblées avec précision. Deux rainures parallèles, larges de 0 m. 03 et espacées de 1 m. 43, le traversent longitudinalement (voir pl. XXXIX, 2).

La salle XLV attenante du côté Est présente le même aménagement. La dalle placée contre le mur oriental a seulement 0 m. 10 de moins en largeur et le dallage central, plus court de 0 m. 25, est dépourvu

(1) Les appartements du grand palais d'Arslan-Tash étaient au Nord et à l'Ouest ; ceux du Bâtiment aux ivoires au Nord et au Sud. L'orientation des logements vers le Sud était donc, comme de nos jours, la plus recherchée. (Voir *Arslan-Tash*, p. 22).

(2) Longueur 2 m. 64, largeur 1 m. 65, épaisseur 0 m. 30.

de rainures. On retrouvera le même dispositif dans la salle XXIV de l'appartement du roi (voir ci-dessous, p. 21).

L'usage de ces grandes dalles accompagnées d'emplacements dallés se retrouve à Arslan-Tash (salle XXVIII) (1), dans le palais supérieur de Sendjirli (2) et dans le palais d'Adad-nirâri III à Nimroud (3). Leur destination n'apparaît pas clairement (4). Notons qu'ici ces aménagements se trouvent dans deux salles contiguës du même appartement et aussi que les dalles avec encadrement sont toujours placées près des portes, et même entre deux portes chaque fois que cela est possible. M. Pillet, que nous avons consulté, pense que ces dalles avec encadrement étaient destinées à recevoir des vases poreux contenant les liquides à rafraîchir ou des outres. Le liquide filtrant à travers les parois du récipient s'accumulait dans la cavité ménagée au centre de la dalle, d'où on pouvait l'enlever facilement. L'emplacement de ces dalles auprès des portes avait l'avantage de favoriser l'évaporation, partant le rafraîchissement, et aussi d'éviter autant que possible aux porteurs d'eau la traversée des salles au sol généralement en terre battue (5).

Le couloir XLVI ménagé dans l'épaisseur du mur qui sépare les salles XLV et XLVII mesure 17 m. de longueur et 1 m. 85 de largeur. Une bande asphaltée haute de 0 m. 50 protégeait le pied des parois, lesquelles étaient ornées d'une frise peinte à hauteur d'homme (voir ci-dessous, p. 68). La porte qui ouvrait sur la salle XLV était à vantaill double ; celle qui desservait la salle XLVII n'a livré qu'une seule crapaudine, formée par un fragment de stèle hittite conservant trace de deux ou trois signes très effacés, et rien ne permet d'en restituer une deuxième. A l'extrémité Nord du couloir, un simple passage ouvrait à

(1) *Arslan-Tash*, p. 24 et 25.

(2) *Ausgrabungen*, p. 144 et pl. XXII.

(3) *Nineveh and its Remains*, II, p. 14 et 15. Ailleurs qu'à Tell-'Aḥmar au lieu d'un rectangle dallé traversé longitudinalement par deux rainures parallèles, on a deux alignements de dalles avec rainures longitudinales médianes. C'est en somme le même dispositif, mais avec un emploi plus parcimonieux de la pierre. Dans la « Maison rouge » à Assur (voir *MDOG*, n° 31, fig. 17), comme dans le Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash, les dalles à encadrement ne sont pas accompagnées d'emplacements dallés.

(4) Cf. *Arslan-Tash*, loc. cit.

(5) Cette explication vaut, à mon sens, pour la dalle qui se trouve dans la salle du trône (voir ci-dessus, p. 16). Sa division en deux s'expliquerait par la nécessité d'avoir un emplacement pour deux liquides différents, par exemple de l'eau et du vin.

droite. Il était précédé d'un carrelage carré, de 1 m. 80 de côté, sensiblement désaxé par rapport aux murs avoisinants et non relié au carrelage du cabinet de toilette XLIV.

Ce dernier mesure 8 m. sur 6 m. 80. Il est pavé de carreaux recouverts d'une couche d'asphalte, aujourd'hui très écaillée, qui pénètre profondément dans les joints ; par dessus, un semis de petits cailloux. A demi engagée dans un enfoncement pratiqué au milieu du mur méridional, la dalle de toilette avait conservé en place son bouchon de pierre, qui est identique à celui trouvé dans la salle IV (voir ci-dessus, p. 11). Les eaux de toilette étaient évacuées par une canalisation souterraine de très faible pente, enfouie à 0 m. 50 environ à sa sortie de la salle.

Dans l'angle Sud-Est se trouve une dalle de 2 m. 10 × 1 m. 20, qui devait supporter une baignoire. Le fond de celle-ci s'engageait dans un évidement mesurant en plan 1 m. 50 × 0 m. 70 et profond de 0 m. 01. A côté, deux dalles accolées remplissaient sans doute le rôle de descente de bain. Une autre dalle d'à peu près même longueur que celle qui supportait la baignoire, toutefois un peu moins large (1 m.) et non excisée, occupe l'angle Sud-Ouest. Deux autres mesurant ensemble 0 m. 89 × 1 m. 27 devaient également servir de descente de bain.

Nous retrouverons un cabinet de toilette avec deux emplacements de baignoire dans l'appartement voisin (voir ci-dessous, p. 22). A Arslan-Tash la baignoire est toujours unique, tant dans le palais (salles XX, XXII, XXV) que dans le Bâtiment aux ivoires (salle 5). Par contre, à Khorsabad on trouve un cabinet de toilette avec les emplacements de deux baignoires (1).

Les murs de ce cabinet de toilette étaient extrêmement ruinés. Ils ont d'ailleurs probablement été refaits en partie, car c'est par-dessus des enduits renouvelés d'argile et de chaux que la plinthe d'asphalte avait été appliquée (2).

Le plan de l'appartement Nord, qui correspond à la partie la mieux conservée du palais, est absolument complet. Comme l'appartement précédent il se compose de deux grandes pièces (XXIV et XXV) qu'un couloir met en communication avec une salle de bain. La plus retirée des deux pièces commande en outre directement une salle supplémen-

(1) Botta, *op. cit.*, I, pl. 48 et V, p. 50 ss.

(2) La première pellicule de chaux a livré des traces de peinture (voir ci-dessous, p. 67 s.).

taire (XXX). Son orientation vers le Sud, sa situation au cœur du palais, la nature de sa décoration peinte (voir ci-dessous, p. 52 ss.), l'aménagement de son sol (que nous décrirons plus loin, p. 26), désignent cet appartement comme le principal logement du palais, la demeure du souverain.

Deux portes dans le mur septentrional de la cour introduisent au grand salon XXIV. Long de 24 m., large de 7 m. 85, c'est la plus vaste salle dont le plan nous soit parvenu en entier (1). Les murs remarquablement conservés s'élevaient tous à 2 m. 50 au moins, et à l'angle Sud-Est ils atteignaient près de cinq mètres.

Ce salon présente les mêmes aménagements que les salles XLVII et XLV de l'appartement précédent. La dalle avec cavité centrale et rainures convergentes est située entre les deux portes qui donnent sur la cour ; elle a 3 m. 05 de longueur sur 1 m. 58 de largeur et 0 m. 31 d'épaisseur ; la bande épargnée tout autour mesure 0 m. 075 sur les longs côtés, 0 m. 30 à l'Ouest et 0 m. 21 à l'Est. Comme d'habitude, la bordure du long côté en contact avec le mur disparaît sous l'enduit. Le rectangle dallé, qui s'étend à égale distance des murs Nord et Sud, mesure 7 m. 85 de longueur et 2 m. 15 de largeur. Il présente les deux rainures parallèles déjà rencontrées dans le palais d'Arslan-Tash (salle XXVIII) et dans la salle XLVII de l'appartement précédent (voir ci-dessus, p. 18). Leur largeur est de 0 m. 02 et l'intervalle qui les sépare mesure 1 m. 65. Ce dallage s'établit en neuf rangs de deux dalles d'inégales dimensions et d'une épaisseur variant de 0 m. 15 à 0 m. 20. Les joints sont très exacts en surface, mais bâillent fortement au revers. C'est un procédé couramment employé par les architectes du palais chaque fois qu'ils veulent obtenir des joints précis. Dans le cas présent, pour deux dalles de 0 m. 20 d'épaisseur la déhiscence au revers varie de 0 m. 05 à 0 m. 07.

Cette salle communiquait au Nord avec la salle XXV, qui servait probablement de chambre à coucher, par deux passages, l'un direct, l'autre par l'intermédiaire du couloir XXVI qui permettait aussi l'accès au cabinet de toilette XXVII.

La salle XXV, qui mesure 5 m. 50 de largeur et 21 m. 60 de longueur, est très ruinée à son extrémité orientale. Ses murs présentaient dans le bas la plinthe d'asphalte habituelle, haute ici de 0 m. 50, et

(1) La salle correspondante de l'appartement des femmes (XLVII) avait approximativement les mêmes dimensions puisque sa largeur est de 7 m. 70.

à hauteur d'homme une frise peinte. Sur le sol nous avons relevé trois îlots de carreaux ; ce sont probablement des remplois, car ici comme à Arslan-Tash les cours et les cabinets de toilette paraissent seuls avoir été carrelés. Au tiers de la longueur à partir de l'Ouest et à peu près à égale distance des murs Nord et Sud, deux dalles accolées mesurent ensemble 1 m. 60 × 1 m. 40 ; nous ne pouvons en préciser la destination.

Un simple passage à l'angle Sud-Est desservait la salle XXX (4 m. 65 × 10 m. 20) qui s'insère entre le grand salon XXIV de l'appartement qui nous occupe et le cabinet de toilette de l'appartement des femmes. Les murs sans plinthe asphaltée sont simplement recouverts d'un badigeon de chaux ; leur hauteur est encore de 3 mètres.

C'est également par un simple passage à l'angle Sud-Ouest que l'on accède au couloir XXVI, long de 11 m. 70, large de 1 m. 80 à 1 m. 95. Son sol est entièrement revêtu de dalles de calcaire aux joints irréguliers mais très précis, et comme les couloirs XXI et XLVI il était orné au-dessus de la plinthe d'asphalte d'une frise peinte qui se déroulait à hauteur d'homme le long des parois (voir ci-dessous, p. 58).

Le cabinet de toilette XXVII a conservé merveilleusement intact son carrelage, qui est jointoyé et recouvert par une couche de gravier fin lié avec de l'asphalte. Son économie est la même que celle du cabinet de toilette de l'appartement des femmes, mais tout l'aménagement est reporté sur le côté oriental. La dalle percée mesure 2 m. 35 × 1 m. 10 ; étant de 0 m. 20 plus longue que l'enfoncement dans lequel elle s'engage, on a dû échancre légèrement les pieds-droits de celui-ci pour la mettre en place. Les dalles supportant les baignoires ont toutes deux le même format : 2 m. 05 sur 1 m. 15. La dalle Nord touche le mur septentrional du cabinet dont l'enduit l'oblitére légèrement ; l'autre est distante de 0 m. 20 du mur Sud. L'emplacement excisé où s'engageait le fond des baignoires mesure de part et d'autre 1 m. 50 × 0 m. 75 (1). A chaque installation correspondait une dalle de 1 m. 10 × 0 m. 75 faisant office de descente de bain.

Au-dessus de la plinthe de bitume les murs étaient ornés de pein-

(1) Nous avons vu que dans le cabinet de toilette de l'appartement des femmes le fond de la baignoire mesurait 1 m. 50 sur 0 m. 70. Dans le palais d'Arslan-Tash, le fond de la baignoire royale mesurait 1 m. 60 sur 0 m. 96 (*op. cit.*, p. 26). Ces chiffres sont bien supérieurs à ceux des baignoires trouvées à Cnossos, dont le fond, autant qu'on en peut juger par les renseignements qui nous sont accessibles, mesure extérieurement environ 1 m. 10 et 1 m. 30 de longueur (cf. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, vol. III, p. 385-386).

tures (voir ci-dessous, p. 59 ss.). Primitivement un passage percé dans le mur Ouest et revêtu sur les pieds-droits d'un badigeon de chaux livrait accès au couloir Nord-Sud XXVIII. Oblitéré par la suite, ce passage est devenu un enfoncement, large de 1 m. 60 et profond de 0 m. 95, recouvert du même badigeon de chaux avec plinthe asphaltée dans le bas que les parois de la salle de bain.

Le couloir XXVIII menait au grand salon XXIV sur lequel il débouchait par une porte latérale. Il aurait donc fait double emploi avec le couloir XXVI, ce qui est surprenant dans un bâtiment si bien conçu, au plan si parfaitement étudié. Une fois son rôle de couloir aboli il n'a pu servir que de débarras. Nous n'y avons relevé aucune plinthe de bitume, les murs étaient simplement badigeonnés à la chaux avec dans le haut quelques traces de frise peinte (voir ci-dessous, p. 58). Sa longueur mesure 18 m. 60, sa largeur 2 m. 60.

De la cour intérieure C on pouvait sans doute gagner la campagne en évitant les autres cours pour se soustraire aux solliciteurs et aux indiscretions du personnel. Une porte légèrement oblique à l'angle Nord-Ouest donne accès au couloir XXIX, qui se raccorde en équerre avec un long passage pavé débouchant à l'angle Nord-Est du palais. Ce dispositif qui contourne à l'Ouest et au Nord l'appartement royal constitue une excellente mesure de sécurité, car il peut tenir lieu de chemin de ronde (1).

De même longueur que le couloir XXVIII, le couloir XXIX est plus étroit de 0 m. 25. Un petit enfoncement derrière la porte méridionale, à droite, devait servir de logement pour le vantail ouvert. Les parois étaient simplement badigeonnées à la chaux, sans bitume dans le bas. Nous n'y avons relevé des traces de peinture que sur la tranche interne du pied-droit Est de la porte Sud.

Un décrochement à gauche resserrait le débouché de ce couloir à son raccord avec le passage pavé XLIX. Celui-ci (pl. XLII, 1) mesure 32 m. de longueur sur 2 m. 60 de largeur moyenne. A l'origine, non seulement il a pu servir d'issue vers l'extérieur aux appartements royaux, il mettait aussi l'avant-cour en communication directe avec les salles commandées par la courette XXXIV et celles auxquelles la salle XLI, entrevue à son extrémité Est, pouvait livrer accès ; mais ces ouvertures paraissent avoir

(1) Un passage analogue ayant pu servir de chemin de ronde le long des appartements royaux a été reconnu dans le palais d'Arslan-Tash. Il part de la salle VIII au Nord-Est de l'avant-cour et longe les salles IX, XVI et XXV à XXVIII.

été bientôt condamnées. Son sol était partiellement revêtu d'une mosaïque de galets roulés de 0 m. 05 à 0 m. 08 dans leur plus grande dimension, serrés de champ les uns contre les autres et formant des carrés de 0 m. 35 de côté. Les uns noirs, avec au centre un cercle blanc doublé intérieurement d'un cercle concentrique noir ponctué en son milieu de trois ou quatre cailloux blancs, alternent avec des carrés identiques aux couleurs inversement disposées. Le sol est aménagé comme il suit : au centre, selon l'axe longitudinal, deux alignements de carrés en mosaïque de galets, puis, symétriquement disposé de part et d'autre, un rang de carreaux ; vient ensuite une bordure d'un carré et demi de mosaïque. La moitié méridionale de ce revêtement a dû être considérablement remaniée, car des carreaux ont remplacé les carrés de mosaïque. Il accuse en outre une forte pente d'Ouest en Est (la différence de niveau entre ses extrémités dépasse 1 m.). Cette dénivellation a dû être imposée par la nécessité de faciliter le ruissellement des eaux de pluie. Le revêtement du sol montre en effet que ce passage ne devait pas être couvert.

La salle XLI dans laquelle il débouche est extrêmement ruinée ; l'angle Sud-Est étant toutefois certain, on peut restituer ses dimensions : 3 m. 70 × 4 m. Un passage aménagé dans le mur Est devait donner accès à une dernière salle qui ouvrait sans doute sur l'extérieur.

Le passage pavé desservait d'abord un petit appartement composé d'une cour et de cinq pièces. La cour XXXIV est entièrement carrelée ; elle introduit, à l'Ouest, dans la petite salle XXXII par un passage dans lequel se prolonge son carrelage ; au Nord, dans la salle XXXIII que l'on peut restituer avec beaucoup de certitude et qui communique d'une part avec la salle XX, de l'autre avec le cabinet de toilette XXXV. De ce dernier nous pouvons restituer le plan approximatif grâce au carrelage heureusement conservé. La dalle de vidange est presque entièrement engagée dans un enfoncement au milieu du mur Sud. Il n'a pas été rencontré de crapaudine dans cet appartement ni dans les pièces qui suivent ; c'est une particularité déjà constatée dans plusieurs pièces des bâtiments d'Arslan-Tash.

A l'Est s'alignent les salles XXXVI à XXXIX et la salle XL. Aucune porte n'a été reconnue qui les mette en communication directe avec le passage pavé. A l'exception de la salle XXXIX, toutes ont conservé une partie de leur carrelage. Des trois îlots de carreaux attestés en XXXVI, l'un présente en son milieu une dalle carrée en calcaire, de même format que les briques avoisinantes mais percée.

Comme aucun mur de refend n'autorise la restitution d'un cabinet de toilette, on peut penser à une cour avec bouche d'égout et dont dépendent peut-être les salles suivantes.

On remarquera que le carrelage de la salle XXXVII ne coïncide qu'avec le mur Ouest : il manque un rang de carreaux le long des murs Nord et Est et un rang de demi-carreaux le long du mur méridional. Ce vide marque peut-être l'emplacement d'une banquette ou de toute autre installation murale. D'après ce qui subsiste des murs, cette salle mesurait 4 m. 20 × 3 m. 30 et ne pouvait être en communication qu'avec le cabinet de toilette XXXVIII.

L'aménagement de ce dernier a ceci de particulier qu'au lieu d'une dalle de vidange il présente, à l'angle Sud-Ouest et légèrement engagé dans le mur Sud, un assemblage carré de neuf carreaux, celui du milieu percé d'un trou circulaire de 0 m. 13 de diamètre.

De la salle XXXIX nous ne connaissons que la longueur d'Est en Ouest, qui est de 3 m. 50. C'est encore un cabinet de toilette, dont on a retrouvé au-dessous la canalisation. Quant à la salle XL, elle n'est attestée que par son angle Sud-Ouest et rien ne permet de préciser son rôle dans l'économie de ces appartements.

Entre l'extrémité orientale du passage pavé et le cabinet de toilette XLIV, nous avons pu d'un monceau de briques chues isoler la salle XLII. Un passage, qui a conservé son seuil, la fait communiquer avec la cour XLIII au sol pavé d'une mosaïque de galets formant des carrés de 0 m. 35 de côté, alternativement noirs avec un cercle central blanc et blancs avec un cercle central noir, comme le revêtement de la cour du Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash ; des carreaux de terre cuite attestent un rapiéçage hâtif. On remarquera que le mur Ouest de la salle XLII est accolé au mur Est de la salle XXV. Cette constatation est importante, car elle montre que le petit appartement que nous venons d'entrevoir n'a pas été bâti en même temps que le grand appartement qui se développe au Nord de la cour intérieure.

Il saute d'ailleurs aux yeux quand on regarde le plan d'ensemble de ces bâtiments que les constructions au Nord du passage pavé de mosaïque et celles qui sont attestées à l'Est de la salle XXV ne sont pas de la même venue que le reste de l'édifice. Elles s'opposent par l'exiguité des salles et l'étroitesse des murs aux grands développements architecturaux du palais proprement dit. A divers indices nous croyons qu'elles lui sont antérieures.

Leur niveau est sensiblement plus bas. L'extrémité Ouest du passage

pavé XLIX est à 0 m. 42 au-dessous du sol de la salle XIX, et son extrémité orientale à 0 m. 80 au-dessous du seuil du passage qui fait communiquer les salles XXV et XXX. Les murs dont l'épaisseur oscille autour de 1 m. 20, le large emploi des pavements en galets qui, si l'on excepte le revêtement décoratif dans les encoignures de l'entrée du palais, n'est apparu dans la région que dans le Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash donnent à penser que les deux édifices peuvent être à peu près contemporains. Nous aurions ici les restes d'un bâtiment que les constructeurs du palais ont trouvé sur la plateforme du tell. Une partie a été arasée, le reste utilisé et raccordé avec l'édifice qu'ils avaient à construire (1). Cette idée ne fut pas heureuse. Les constructions remployées tombèrent en ruines ; il fallut les abandonner et condamner les passages qui permettaient d'y accéder. A ces trois états correspondent des briques de même format (0 m. 385 × 0 m. 385 × 0 m. 13), mais de coloration différente. Dans le bâtiment primitif elles ont une teinte claire ; plus colorées, d'un gris sombre sont celles du palais ; les briques qui oblitèrent les portes sont de couleur rougeâtre.

*Sol.* — Comme dans le palais d'Arslan-Tash, les salles ne sont en général ni carrelées, ni dallées ; même dans les salles les plus soignées le sol est fait de terre battue. Les salles de bain, les cours et les passages à ciel ouvert étaient seuls revêtus de carreaux (2). On a suivi en cela l'usage assyrien habituel même pour les salles décorées de bas-reliefs (3). La salle XXIV présente cependant une dérogation à l'usage courant. Le sol est constitué par de petites pierres plates, très irrégulières, noyées dans un mortier de sable et de chaux (maintenant carbonatée).

Dans tout le bâtiment, y compris les parties relevant d'un âge antérieur, les carreaux ont sans exception le même format : 0 m. 35 de côté. C'est à peu près la longueur du pied dont on se servait en Phénicie, notamment à Byblos, lequel mesure environ 0 m. 34. Leur épaisseur est régulièrement de 0 m. 07, soit exactement le cinquième

(1) Les fouilles d'Arslan-Tash ont déjà donné un exemple de réutilisation d'un édifice ancien (voir *Arslan-Tash*, p. 34).

(2) Les salles VI, IX, XXXIV et XXXVII ont à la vérité un sol carrelé. Pour les deux premières c'est apparemment une adaptation tardive (voir ci-dessus, p. 118) ; pour les autres, outre que l'on ne peut affirmer que ce ne sont pas des salles de toilette, elles relèvent, nous venons de le voir, d'un aménagement antérieur au palais.

(3) Voir *Place, Ninive et l'Assyrie*, I, p. 295-296.

du côté. D'une coloration jaune clair tirant parfois au vert, ces carreaux toujours fort bien cuits se sont admirablement conservés.

*Murs.* — Le palais est entièrement construit en briques crues séchées au soleil, toutes du même format : 0 m. 375 à 0 m. 39 de côté sur 0 m. 13 à 0 m. 135 d'épaisseur (1). Dans la plupart des murs elles sont faites d'une argile compacte, assez grossière, mélangée d'une forte proportion de paille hachée. Leur couleur est gris foncé et elles sont en général assez friables ; on arrive même parfois à les briser à la main. De la terre bien épurée, mélangée avec un peu de paille hachée très menu, assure leur liaison, qui se détache en clair. Dans le bâtiment au Nord du passage pavé XLIX, les briques sont faites d'une terre très calcaire, ce qui leur donne une coloration plus claire et augmente leur résistance. Quant aux briques employées pour oblitérer la porte orientale de la salle XIX, le passage Nord du couloir XXIX et la porte occidentale du cabinet de toilette XXVII, elles ont la consistance de celles des murs du palais, mais sont d'une teinte rougeâtre qui rappelle celle des briques du palais d'Arslan-Tash (*op. cit.*, p. 35).

L'épaisseur des murs formant l'ossature du bâtiment varie de 5 m. 70 à 1 m. 20. On a 5 m. 70 entre la salle XXII et la cour intermédiaire, 5 m. 55 entre les salles XLV et XLVII ; ces chiffres correspondent à 14 briques d'épaisseur plus les joints et les enduits. Au Nord de la salle I le mur a 4 m. 85, soit 12 briques. Les murs extérieurs attestés du côté Ouest ne mesurent que 2 m. 70, ce qui est l'épaisseur des murs de la plupart des salles soignées, laquelle varie entre 2 m. 60 et 2 m. 85, soit 7 briques. L'épaisseur de 2 m. à 2 m. 20, qui revient souvent, correspond à 5 briques et 5 briques 1/2. Les murs de refend séparant les salles bordant l'avant-cour ont autour de 1 m. 20, 1 m. 40 ou 1 m. 70, c'est-à-dire 3, 3 1/2 ou 4 briques. Au Nord du passage pavé de galets ils ont presque couramment 1 m. 20, soit 3 briques.

Ce palais présente la particularité stupéfiante, et unique croyons-nous, de n'avoir pas de fondations pour la plupart de ses murs. Sans doute comptait-on sur leur épaisseur pour en assurer la stabilité. Dans les appartements qui bordent la cour intérieure nous n'avons noté qu'un seul lit de briques au-dessous des carrelages et des seuils. Ce n'est qu'à la périphérie du palais, du côté Nord, que des fondations ont été constatées. Le mur externe Nord de l'avant-cour et celui qui sépare

(1) Avec les joints 6 briques mesurent ensemble 2 m. 36 de longueur et 0 m. 815 de hauteur.

les salles XX et XXXII ont chacun onze lits de briques en fondation ; le mur Ouest du couloir XXIX en a six, le mur externe Ouest de l'avant-cour est également ancré profondément dans le sol, mais nous n'avons pas atteint la première assise.

Les architectes du palais s'étaient, on le voit, beaucoup préoccupés d'assurer la stabilité des constructions en périphérie du tell. Ce soin n'a pas empêché les murs de s'effondrer par suite des glissements qui se sont produits sur les pentes. Par contre, la partie centrale du palais où ils n'avaient pas jugé bon de faire des fondations a parfaitement tenu. Ainsi les murs de la salle XXIV s'élevaient encore jusqu'à 4 m. 80 à l'angle Sud-Est. Autour de l'avant-cour ils ne s'élevaient à guère plus de 1 m. 50. En effet, à la suite des érosions qui ont emporté les bâtiments de la cour intermédiaire, l'avant-cour s'est trouvée, du côté Sud, rapprochée des pentes du tell. Quant aux murs en bordure des pentes septentrionales leur hauteur n'était presque nulle part supérieure à 1 m.

La surface des murs est recouverte d'un enduit de terre rouge mélangée d'une forte proportion de paille. Son épaisseur, ordinairement de 0 m. 03 à 0 m. 04, peut avoir dans le bas jusqu'à 0 m. 06. Aucune construction en briques ne peut se conserver sans cet enduit protecteur. C'était le seul revêtement des murs extérieurs, où on le renouvelait sans doute assez souvent, probablement au début de la saison des pluies comme on le voit faire encore aujourd'hui dans la région.

A l'intérieur des salles cet enduit était recouvert d'un enduit plus fin obtenu avec une terre bien épurée, mélangée de paille hachée extrêmement fin et qui présente une teinte grise due apparemment à l'addition d'un peu de cendres (1) ; son épaisseur varie de 0 m. 01 à 0 m. 015. Exceptionnellement, dans les salles très soignées comme le grand salon XXIV, l'enduit rouge est absent et le revêtement n'est formé que par le seul enduit gris dont l'épaisseur atteint jusqu'à 0 m. 05. Sur l'enduit gris on passait de la chaux, généralement en plusieurs couches. Cette couverture de chaux, qui n'atteint pas ou atteint à peine un millimètre, apparaît dans toutes les salles bien conservées du palais et elle forme le fond sur lequel était appliquée la décoration peinte. C'est par-dessus le badigeon de chaux qu'était posée la couche de

(1) Ce procédé est encore employé en Djezireh. Le plus souvent, après avoir fait un grand feu d'herbes on racle le résidu et une partie de la sole de ce four improvisé et le tout est mélangé à l'argile destinée aux constructions en briques crues. A l'époque romaine le mortier à base de cendres était en Syrie d'un usage courant.

bitume formant plinthe au bas des murs ; l'épaisseur de cette plinthe varie de 0 m. 002 à 0 m. 005, sa hauteur de 0 m. 40 à 0 m. 60.

Dans le cabinet de toilette XLIV nous avons constaté : un enduit rouge de 0 m. 02, un enduit gris de 0 m. 015, une pellicule de chaux et par-dessus de nouveau un enduit gris et une pellicule de chaux.

A l'exception de la salle I, du cabinet de toilette XIII et des pieds-droits de la porte Nord de la salle XV, les salles qui bordent l'avant-cour n'ont pas livré de traces de badigeon de chaux ni de bande de bitume au bas des murs. Même carence, peut-être due au très mauvais état de la construction, dans les salles au Nord et à l'Est du passage pavé XLIX.

*Portes.* — Le palais est pourvu de portes à vantail double ou plus rarement simple et de simples passages (1). La porte de la salle I (pl. XXXIX, 1) a 3 m. 70 d'ouverture, celle de la salle XI, 3 m. 80 : ce sont les portes cochères. Un dallage grossier de pierres irrégulières et mal jointes conduit à la porte de la salle I, c'est-à-dire à la porte d'entrée du palais, dont le seuil est précédé de deux dalles rectangulaires, bordées de chaque côté par un pavage de galets dessinant des carrés alternativement noirs et blancs. Le seuil est constitué par deux belles dalles de calcaire contre lesquelles, du côté intérieur (2), venait buter le double vantail de fermeture : celle de l'Ouest mesure 1 m. 85 × 3 m. 70, celle de l'Est 1 m. 75 × 3 m. 77. Nous n'avons retrouvé *in situ* que la crapaudine Est, qui est complète ; une partie du couvercle de celle de l'Ouest a été remployée dans le dallage qui traverse la salle. Deux dalles de contre-seuil chausaient les abords de la porte ; leur joint est dans le prolongement de celui des pierres du seuil. Celle de gauche en entrant est échancrée à l'angle Nord-Ouest pour faire place à une pierre basaltique, présentant une mortaise rectangulaire de 0 m. 13 × 0 m. 07 et profonde de 0 m. 080, dans laquelle s'engageait l'extrémité inférieure du verrou de fermeture (3). On sortait de la salle I par un simple passage au seuil constitué par un assemblage de huit dalles et situé dans le même axe que la porte d'entrée.

Quatre dalles très régulières forment le seuil de la porte de la

(1) A un seul vantail est la porte Sud des salles VI, XII et du couloir XXIX, la porte orientale du couloir XXI, la porte Ouest du couloir XLVI, toutes les portes au Nord du passage pavé XLIX.

(2) Comme dans la description des bâtiments d'Arslan-Tash, nous appelons côté intérieur d'une porte la partie qui est tournée vers la salle la plus intime.

(3) A en juger par les dimensions de la mortaise, ce verrou devait être en bois.

salle XI, et son contre-seuil est constitué par trois dalles en contre-bas de 0 m. 02 à peine, les dalles latérales étant pourvues au-dessus des crapaudines d'une échancrure semi-circulaire pour permettre le passage des pivots des vantaux. La dalle de basalte avec logement pour le pied de l'étau servant à maintenir la porte close (voir ci-dessus, p. 13) est à 2 m. 70 de la tranche interne du seuil ; elle mesure 0 m. 70 × 0 m. 60 ; le logement a 0 m. 25 de largeur, 0 m. 35 de longueur et 0 m. 11 de profondeur sur le côté opposé à la porte. Comme dans la salle I, c'est par un simple passage que l'on sortait de la salle XII. Deux dalles forment son seuil : celle de l'Ouest mesure 2 m. 70 de largeur, celle de l'Est 1 m. 10 pour une longueur commune de 2 m. 20.

Les autres portes ne diffèrent de celles du palais d'Arslan-Tash que par leurs dimensions. La plus large, qui fait communiquer les salles XLV et XLVII, mesure 2 m. 75 d'ouverture ; les plus étroites ont encore 1 m. 50 (porte Ouest du mur méridional de la salle XXIV, porte Ouest du couloir XLVI). Une seule pierre le plus souvent forme le seuil des portes étroites (salle XII, la porte orientale du couloir XXI, la porte méridionale du couloir XXVI, la porte Ouest du couloir XLVI, la porte Nord-Ouest de la salle XLVII). Dans les portes très soignées (salle du trône, appartements royaux) il est ordinairement formé de deux dalles accolées, leur joint disposé dans l'axe de la baie (1). Exceptionnellement on a un seuil de trois dalles avec joint en T (salle VI, porte Sud), un autre de quatre dalles avec joint se coupant en croix (porte faisant communiquer la salle XXIV avec le couloir XXVIII).

La même variété apparaît dans les passages. Ils ne livrent pas d'exemple de seuils de quatre dalles avec joint en croix, mais on trouve un seuil de trois dalles avec joint en T au passage Ouest de la salle XXV, un de deux dalles entre les salles XXV et XXX et dans les accès du cabinet de toilette XXVII, un d'une seule dalle à la salle IX et aux deux accès de la courette XXXIV. Dans le logement autour de l'avant-cour les passages sont simplement carrelés (salles VI, XIII, XVI, XIX). ou ne présentent aucun revêtement (salles IV, V, XV, XVIII). Les passages correspondant aux portes cochères des salles I et XI ont leur seuil recouvert, le premier par un véritable pavage de huit dalles, le second par deux dalles seulement.

Outre qu'il n'a pas de crapaudines, ce qui caractérise le simple pas-

(1) Dans la porte Ouest du couloir XXI le joint des deux dalles est perpendiculaire à l'axe de la baie.

sage c'est l'absence de dalles placées contre le seuil. Ces contre-seuils semblent n'exister parfois (c'est le cas notamment à Arslan-Tash) qu'en fonction des crapaudines dont ils prolongent le couvercle ; ici ils sont plutôt imposés par la nécessité d'avoir une mortaise pour le verrouillage des portes à deux vantaux ; c'est pourquoi les portes à un seul vantail en sont ordinairement dépourvues. Quand les passages comportent un seuil, celui-ci ne déborde pas, tout au moins d'une façon appréciable, le plan interne du mur. Mais pour les baies fermées avec des vantaux, qu'ils soient simples ou doubles, la saillie du seuil est constante et varie de 0 m. 05 à 0 m. 15 suivant l'importance de la porte. Ce dispositif était nécessaire parce que les pivots des vantaux se trouvant en avant des murs, la fermeture complète ne pouvait se faire que dans le même plan. Une fois fermés, les vantaux appuyaient contre le seuil et étaient bloqués dans le bas par un verrou s'engageant dans la mortaise creusée dans le contre-seuil, dans le haut probablement par un deuxième verrou dont l'extrémité était maintenue par une mortaise ménagée sans doute dans une forte pièce de bois formant linteau.

Les seuils sont toujours au niveau du sol extérieur et un peu surélevés au-dessus du contre-seuil ou du sol de la salle intérieure, lesquels se trouvent dans le même plan horizontal. Ainsi le seuil de toutes les portes qui ouvrent sur la cour intérieure est au même niveau que la partie correspondante du dallage de cette cour. Mais on descend dans la salle XXIV : la dénivellation est de 0 m. 12 à la porte Ouest, de 0 m. 08 à la porte Est ; et de la salle XXIV on descend encore dans le couloir XXVIII par un emmarchement de 0 m. 10. La dénivellation est de 0 m. 10 à la porte conservée dans le mur Ouest de la salle XLVII, de 0 m. 11 à celle qui lui fait face. Venant de la cour intérieure, on descend dans le couloir XXI par un emmarchement de 0 m. 08, mais on monte de ce couloir à la cour intermédiaire par un degré de même hauteur. De la cour intermédiaire, on descend de 0 m. 10 en passant à la salle du trône et de 0 m. 11 encore quand on va de cette salle à la salle XXIII. Cette règle ne souffre aucune exception. Même les portes cochères présentent de telles dénivellations (0 m. 07 à la porte Nord de la salle I et 0 m. 10 à la porte Nord de la salle XI), ce qui devait pourtant gêner le roulage des chars.

Pour les passages les dénivellations sont beaucoup moindres, et même inexistantes quand leur seuil est constitué par des carreaux. Nous avons noté 0 m. 04 entre la salle I et l'avant-cour ; 0 m. 03 entre la salle XI et la cour intermédiaire ; 0 m. 02 entre le cabinet de toilette XXVII

et le couloir XXVI. Du passage pavé XLIX à la courette XXXIV la dénivellation est insignifiante, de même entre les salles XXV et XXX.

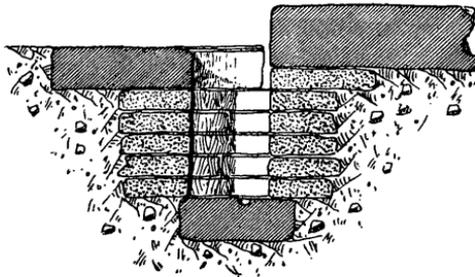
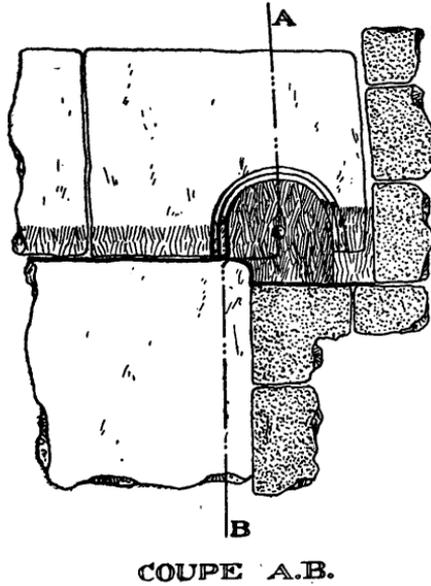
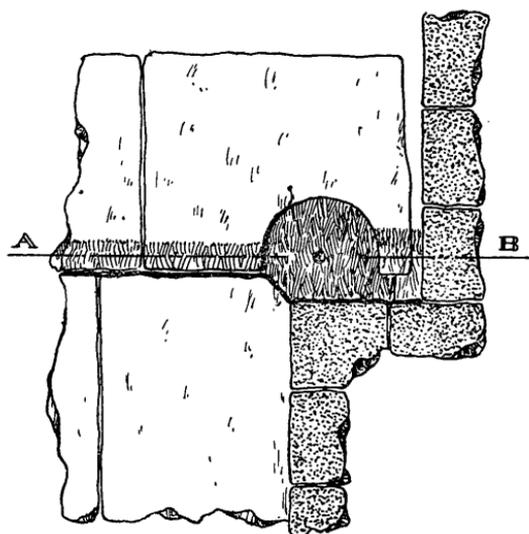


Fig. 4 et 5

L'unique porte percée dans un mur à fondations (Nord de la salle I) présente la même installation de crapaudines que la plupart des portes des bâtiments d'Arslan-Tash (*op. cit.*, p. 39 et 53, fig. 18), savoir une

crapaudine enfoncée à environ 0 m. 50 et par-dessus une logette formée d'un muret semi-circulaire appliqué contre le mur et que recouvre une



**COUPE A.B.**

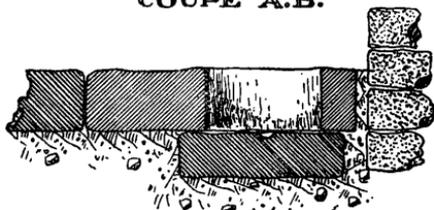


Fig. 6 et 7

dalle échancrée en demi-cercle. Ailleurs, comme les murs n'ont pas de fondations, la logette est à peu près circulaire ou vaguement carrée, de façon à préserver la cavité du contact de la terre sur tous les côtés. Nous donnons (fig. 4 et 5), à titre d'exemple de ce type de crapaudine, une coupe de la crapaudine Sud de la porte qui fait communiquer les salles

XXII et XXIII. Dans un cas seulement, à la porte méridionale Ouest de la salle XXIV, la crapaudine repose directement au-dessous du couvercle échancré (voir les fig. 6 et 7 qui reproduisent la crapaudine Est).

Les portes qui ouvrent sur la cour intérieure présentent à droite ou à gauche, mais toujours de manière à encadrer les saillants des murs, des bornes plates fichées dans le sol. La partie enterrée est sommairement épannelée et se termine en pointe ; dans le haut elles sont arrondies et percées d'un grand trou circulaire de 0 m. 10 de diamètre (fig. 8). Elles mesurent environ 0 m. 50 de hauteur totale, 0 m. 20 à 0 m. 25 de largeur sur 0 m. 10 d'épaisseur ; la partie circulaire émerge du sol d'environ 0 m. 20 (voir pl. XL, 2).



Fig. 8

Des bornes semblables se retrouvent au palais de Sargon à Khorsabad. Visitant le chantier de M. Frankfort, en mars 1931, nous en avons vu en place à droite de l'entrée de l'appartement Nord de la cour du soi-disant Harem (1). Leur destination n'a pas encore été expliquée. Si on ne les rencontrait que dans les cours on pourrait admettre qu'elles servaient à attacher les chevaux. Mais nous en avons trouvée une à l'entrée de la salle XXX, à droite en entrant ; elle gisait sur le sol, à l'endroit même où elle avait dû être fixée. Une borne semblable a été trouvée dans « la maison rouge » d'Assur ; apparemment égarée près d'une porte, on a pensé que fichée dans le mur elle servait de collier au pivot supérieur d'un vantail (2). A tort, car la forte traction des vantaux eût tôt fait de l'arracher. Ces bornes ne seraient-elles pas plutôt de simples pièces décoratives héritées d'un temps où elles servaient effectivement à attacher les montures (3) ?

*Canalisations.* — Ce palais pourvu de neuf cabinets de toilette et de deux salles de bains avait un système perfectionné de canalisations pour l'évacuation des eaux. Un grand canal collecteur traversait en sous-sol la salle XLI, le passage pavé XLIX, la salle XIX, puis l'avant-cour

(1) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, II, p. 437, fig. 196.

(2) Cf. *Mitteil. D. O. G.*, 31, p. 43 sqq. ; sur le dispositif d'emploi, voir Andrae, *Der Anu Adad-Tempel in Assur*, p. 49, fig. 40. Il est remarquable qu'on n'en ait pas retrouvé une seule dans l'avant-cour ni dans la cour intermédiaire.

(3) Des bornes semblables se voient encore aujourd'hui dans les villages syriens. Elles sont fichées soit en terre soit dans les murs et servent à attacher les animaux.

d'où il sortait suivant l'axe des portes de la salle I. Les eaux s'écoulaient par les deux extrémités, la ligne de leur partage étant à la hauteur de la courette XXXIV. Il évacuait à l'Est les eaux des salles XXXVII, XXXIX, XXXVIII, XXXVI et probablement XXXV et XLIV; à l'Ouest celles de la salle IV qui lui envoyait deux canalisations; celles de la salle XIV dont la canalisation recevait à mi-chemin les eaux du cabinet de toilette XVII; les eaux de l'avant-cour par la bouche d'égout située au milieu du mur Ouest et qu'augmentaient en route les eaux de toilette du cabinet VIII. Le fond de l'égout collecteur n'est dans son parcours le long du passage pavé XLIX qu'à 0 m. 30 en moyenne

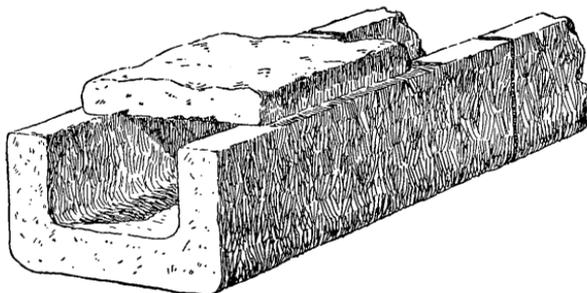


Fig. 9

au-dessous de la mosaïque de galets. A partir de la salle XIX il s'enfonce rapidement jusqu'au regard qui est en face de la salle III, où il se trouve à 1 m. 38 au-dessous du carrelage. De là sa pente suit la déclivité de la cour.

Sur la presque totalité de son parcours, cette canalisation est constituée, comme celles des bâtiments d'Arslan-Tash, par une rigole formée de longs prismes en pierre calcaire évidés longitudinalement et ajustés bout à bout avec beaucoup de soin. Ces éléments, d'une longueur qui varie de 0 m. 80 à 1 m. 40, mesurent hors-œuvre 0 m. 50 de largeur sur 0 m. 35 de hauteur (fig. 9). Sur les bords de la rigole, profonde de 0 m. 22, reposent directement les dalles de couverture qui mesurent 0 m. 50 de largeur, 0 m. 15 d'épaisseur et de 0 m. 30 à 0 m. 60 de longueur (1). Sous le passage XLIX, à partir de la canalisation du

(1) Chiffre pris à 1 m. avant le raccord avec la canalisation venant de la salle VIII. Les dimensions sont d'ailleurs variables. A la hauteur de la salle XXXVI ces éléments

cabinet de toilette XXXIX, l'égout collecteur est constitué par des éléments de terre cuite en forme de gouttière à section carrée, longs de 0 m. 85 à 1 m. et ajustés comme les éléments en pierres. La rigole mesure 0 m. 17 de largeur sur 0 m. 12 de profondeur (2).

Nous n'avons pas retrouvé l'origine de la canalisation attestée depuis le mur Nord de la salle XXV. C'est sans doute un tracé prévu dans le plan primitif du palais et qui aura été abandonné, ou un reste de canalisation appartenant au bâtiment antérieur reconnu dans les constructions au Nord du passage XLIX. Elle consiste en un radier de dalles ajustées bout à bout et sur les bords duquel on a élevé deux

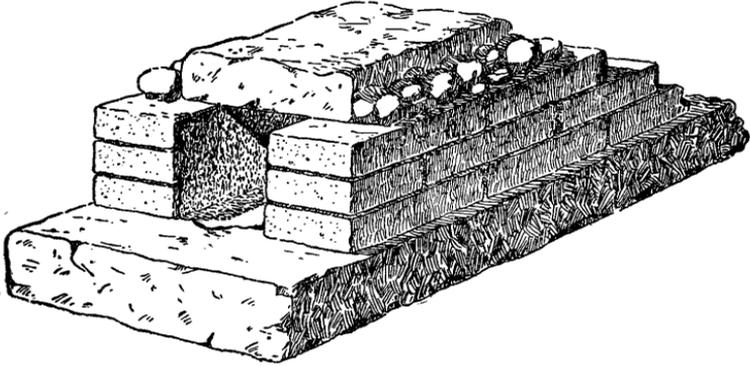


Fig. 10

murets composés de carreaux et de demi-carreaux, distants de 0 m. 20 et hauts de 0 m. 25 (fig. 10). Au raccord avec l'égout collecteur la rigole est creusée dans un prisme de pierre couvert par une dalle. Sa pente est accentuée.

Les canalisations que l'égout collecteur reçoit au Nord sur son parcours dans le passage XLIX sont très ruinées. Celle de la salle XXXIX

mesurent extérieurement 0 m. 37 de largeur sur 0 m. 20 de hauteur ; la profondeur de la rigole n'est que de 0 m. 10, mais ses bords sont surélevés d'une assise de demi-carreaux. Le tout est recouvert par des pierres plates ou des carreaux que des cailloux calent sur les côtés.

(2) Des éléments de canalisation identiques ont été trouvés à Assur (Andrae, *Die archaischen Ishtar-Tempel in Assur*, p. 95, fig. 68).

est du type habituel : rigole creusée dans des prismes de pierre, au nombre de cinq pour tout son parcours ; la couverture n'a pas été retrouvée. Des éléments en terre cuite identiques à ceux de l'extrémité

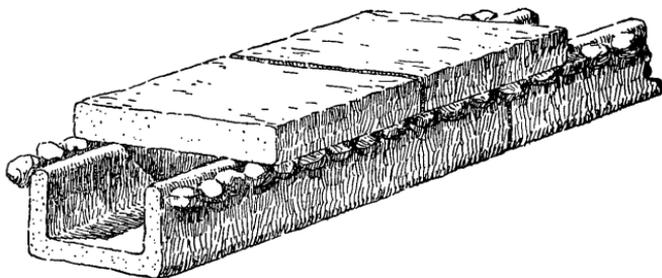


Fig. 11

orientale de l'égout collecteur, longs de 0 m. 55 en moyenne et mesurant hors-cœuvre 0 m. 14 × 0 m. 15, forment la canalisation de la

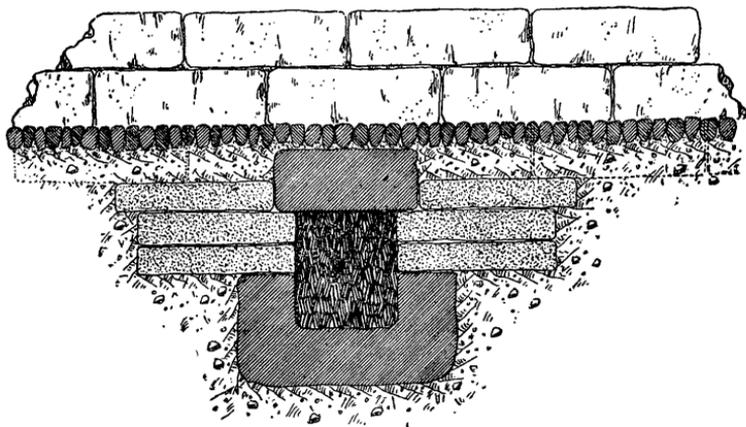


Fig. 12

salle XXXVI. La couverture était en carreaux et un rang de pierres et d'éclats de carreaux bordait extérieurement les lèvres de la rigole (fig. 11). La canalisation du cabinet de toilette XXVII est constituée par une rigole large de 0 m. 23, profonde de 0 m. 27, creusée dans

des prismes aux bords surélevés par deux épaisseurs de carreaux. La couverture est en carreaux dans son parcours sous le cabinet de toilette ; sous le mur Nord, où on a tenu compte de la pression, elle est en dalles de 0 m. 30 d'épaisseur. Nous donnons fig. 12 une coupe de cette canalisation à sa sortie du cabinet de toilette.

Les cabinets de toilette XIV et XVII ont des canalisations assez singulières. Un radier de carreaux bordé par deux murets de pierres est couvert de dalles oblongues creusées en dos d'âne (1). C'est exactement

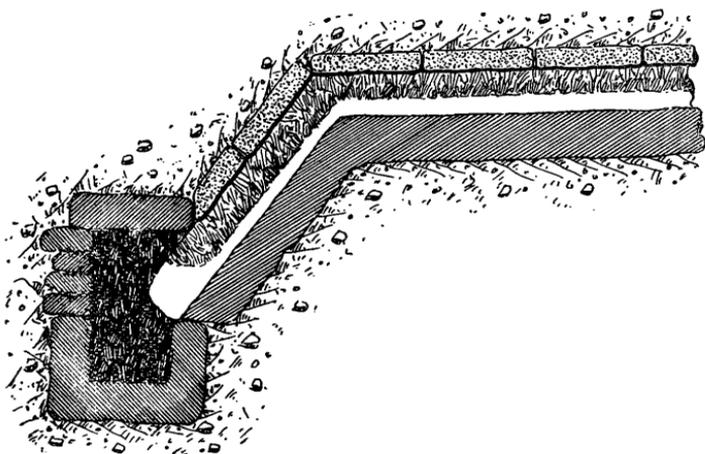


Fig. 13

le contraire des dispositions de la canalisation qui s'échappe de la salle VI, de celles de la salle IV et de la plupart des canalisations d'Arslan-Tash où l'on a une rigole creusée dans des prismes de pierre aux côtés surélevés par des murets et une couverture de carreaux.

La dalle de vidange située contre le mur occidental de l'avant-cour est desservie par une canalisation encore différente : deux murets constitués par des dalles posées de champ bordent un radier de carreaux ; la couverture est en dalles de calcaire. La rigole ainsi formée a 0 m. 35 de

(1) Constatation faite à environ 1 m. au Nord de la jonction des deux canalisations. Même dispositif à peu près à Khorsabad (Place, *op. cit.*, p. 270-274, canal g) avec cette différence que le radier est en pierre.

largeur et 0 m. 30 de profondeur. D'un autre type encore est la canalisation de la salle VIII : le fond et la couverture sont en carreaux de 0 m. 35 de côté ; entre eux, deux assises de demi-carreaux forment les côtés de la rigole (1).

Dans son trajet sous l'avant-cour, l'égout collecteur est, nous l'avons dit, profondément enterré. Les canalisations secondaires cheminant juste au-dessous du dallage, la différence de niveau a été rachetée par une rigole creusée dans un long prisme de pierre placé obliquement et couverte de dalles ou de carreaux (fig. 13).

Deux bouches d'égout recevaient les eaux ruisselant dans la cour. L'une s'ouvre au-dessus du raccord qui précède la salle I. Par-dessus les deux rangs de demi-carreaux qui surélèvent les côtés de la rigole, on a une construction de plan carré formée d'une assise de pierres, de quatre lits de fragments de carreaux, d'une forte dalle percée d'un trou de 0 m. 20 de diamètre ; de nouveau une assise de pierres puis quatre lits de briques. L'évidement de ce massif est irrégulier et plutôt polygonal que circulaire.

L'autre bouche d'égout est en face de la salle III. Au-dessus de la rigole se trouve un coffrage de huit lits de carreaux, puis une dalle percée, de nouveau trois lits de carreaux (2), enfin une dalle de 1 m. de côté et 0 m. 12 d'épaisseur, percée en son centre d'un trou circulaire de 0 m. 18 de diamètre qu'oblitérait un bouchon de pierre (fig. 14).

Dans ces canalisations les joints sont soigneusement lutés avec du bitume et, comme au Palais d'Arslan-Tash, toutes les rigoles aux bords surélevés par des murets en sont revêtues intérieurement (3). Cet enduit est ordinairement appliqué sur une grande épaisseur. Non seulement il imperméabilisait les parois, il donnait aussi de la cohésion aux élévations en carreaux de terre cuite dont le déplacement eut tôt fait d'obtenir les canalisations.

Il est surprenant que dans ce bâtiment au plan si étudié et qui ne manque pas d'une certaine recherche on ait tant négligé l'infra-structure. Comme nous l'avons vu plus haut, p. 27, la plupart des murs étaient dépourvus de fondations. Voici maintenant des canalisations où la richesse du réseau s'allie à une grande pauvreté d'exécution. Dans

(1) Aux abords de la dalle de vidange la rigole est creusée dans des prismes de pierre.

(2) C'est par erreur qu'il en a été porté quatre sur la fig. 14.

(3) Voir *Arslan-Tash*, p. 17-18, 26-28, 45.

une région où abonde un excellent calcaire tendre, très facile à tailler, on ne creuse qu'à moitié les rigoles dans la pierre, quitte à surélever ensuite les côtés avec de grossiers murets de cailloux ou d'éclats de carreaux ; ou bien, on a recours aux combinaisons les plus fantaisistes de carreaux et de pierres. Cette variété fut-elle imposée par la diversité des eaux à évacuer ? Ces canalisations ont-elles été aménagées à des époques diverses et confiées à des entrepreneurs différents ? De nom-

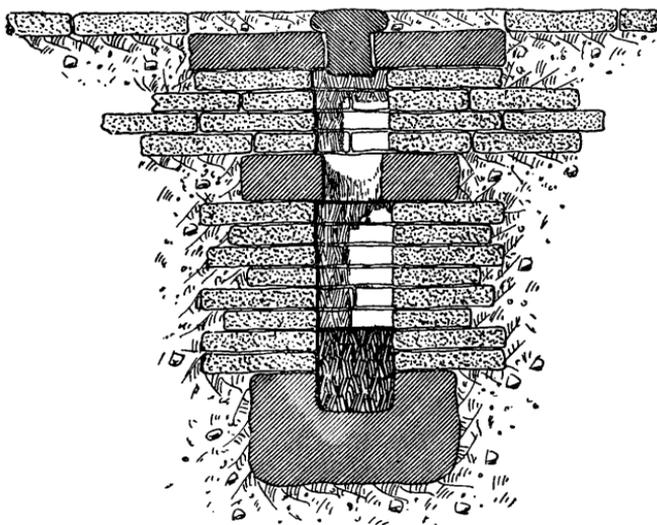


Fig. 14

breuses réparations ont-elles été nécessaires qui ont fini par défigurer l'aspect primitif de ces ouvrages ? Autant de questions auxquelles il est bien malaisé de répondre.

*Age du palais.* — Nous avons déjà signalé maintes analogies entre ce bâtiment et le grand palais d'Arslan-Tash qui date probablement du règne de Téglathphalasar III. L'installation de Til-Barsib est toutefois d'une conception plus grandiose, d'un plan plus recherché. C'est là que les rois assyriens devaient faire leurs derniers préparatifs, surveillant le moment propice pour passer le fleuve et fondre sur la Syrie ; c'est là qu'au retour de leurs raids ils se retrouvaient chez eux, leur butin en sécurité, tranquilles à l'abri de l'Euphrate. L'im-

portance stratégique du site — nous l'appellerions aujourd'hui une tête de pont — explique le soin apporté par les architectes du palais à conserver le plus possible au monarque le confort et l'agrément de sa demeure habituelle. Les pilastres des murs externes, les décrochements pariétaux de la cour intérieure, les trois cours autour desquelles se déroule une existence royale quotidienne, l'ampleur des appartements royaux, le luxe de leur décoration, tous ces raffinements absents d'Arslan-Tash rappellent dans une certaine mesure la magnificence des vastes logis de Nimroud, de Ninive, de Khorsabad.

D'après certains indices, nous avons vu, p. 25 et suiv., que les constructions au Nord et à l'Est de l'appartement du roi ne sont pas de même venue que l'ensemble du palais. Elles sont antérieures, apparemment de quelques générations. Les mosaïques de galets couvrant de larges surfaces et les motifs que dessine celle de la cour XLIII les apparentent au Bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash, lequel était déjà construit sous le règne d'Adad-nirâri III (809-782). Ces deux constructions peuvent remonter aux premières années qui suivirent la conquête du pays par Salmanasar III, mettons pour fixer les idées vers 850. Le récit des événements relatifs à la prise de Til-Barsib mentionne expressément la construction d'un palais sur les ruines de la ville conquise et l'installation d'une colonie assyrienne (voir ci-dessus, p. 7).

Il est loisible de penser que plus tard un roi d'Assyrie, probablement à la suite d'une intervention armée en Syrie, se fit construire une nouvelle résidence. S'il fallait préciser une date, je choiserais la plus haute possible à cause des analogies de plan que ce bâtiment présente avec ce que nous connaissons du palais d'Assurnâsirpal II (883-859) à Nimroud (1). Sur les indications chronologiques qu'on peut déduire de la décoration peinte, voir ci-dessous, p. 45 et suivante.

Plus tard encore, la partie septentrionale du palais héritée des âges antérieurs et raccordée aux nouvelles constructions dut tomber en ruine. Elle fut abandonnée et on oblitéra les portes qui permettaient d'y accéder, savoir celles qui mettaient en communication la salle XIX

(1) On a déjà fait remarquer qu'à cette époque on ne peut rien conclure, quant à l'âge d'un bâtiment, de l'épaisseur des briques (*Arslan-Tash*, p. 40-41). On peut en dire autant du format des carreaux. Dans le palais d'Arslan-Tash ceux de l'avant-cour mesurent de 0 m. 45 à 0 m. 46 de côté sur 0 m. 07 d'épaisseur ; ceux des cabinets de toilette XXII et XXV de 0 m. 375 à 0 m. 40 de côté sur 0 m. 06 à 0 m. 07 d'épaisseur ; ces carrelages sont pourtant contemporains.

et le couloir XXIX avec le passage pavé de mosaïque (1). C'est à cette occasion qu'on a dû reprendre certaines peintures et rafraîchir la décoration de quelques salles.

Au Sud-Est du tell nous avons dégagé partiellement un énorme pilier (voir plan D et pl. XXXVIII, 1). Sa face orientale, reconnue sur une longueur de 15 m. 90, présente à l'extrémité Nord un décrochement en creux de 0 m. 90 ; la face méridionale, longue de 8 m. 80, un décrochement en relief de 0 m. 55 à son extrémité Ouest. Le retour vers le Nord de l'angle Sud-Ouest a été relevé jusqu'à 3 m. 50. La construction repose sur deux assises de grosses pierres mesurant ensemble 0 m. 80 de hauteur. Elle est en briques crues, foncées comme celles du palais et de même format (0 m. 38 × 0 m. 38 × 0 m. 13). La base de la première assise de pierres est à la cote 4, 45 ; elle est donc à 12 m. 50 environ au-dessous du niveau du sol du palais. Dans sa partie Nord, qui est la mieux conservée, ce pilier s'élève encore jusqu'à la cote 12 m. 28, alors que du côté Sud il ne dépasse pas 1 m. 80 de hauteur. Ses parois ne s'élèvent pas verticalement ; pour augmenter leur stabilité on leur a donné un fruit de 0 m. 19 par mètre (constatation faite à l'angle externe du décrochement du mur Est).

Il est probable que nous tenons là un soubassement soutenant la plateforme du palais du côté de l'Euphrate. La profondeur à laquelle il est ancré, son développement dans la perpendiculaire du cours du fleuve, la confection en grosses pierres des deux premières assises, sans doute pour qu'elles puissent éventuellement résister à une crue exceptionnelle, montrent que rien n'a été négligé pour assurer la stabilité de l'édifice.

D'autres piliers semblables s'élevaient probablement le long de la rive, soutenant les constructions que le développement de la cour intermédiaire, de la cour intérieure et des salles XXII, XXIII, XLV et XLVII nous invitent à restituer.

## B. — LES PEINTURES DU PALAIS

par F. THUREAU-DANGIN.

Lorsque pour la première fois nous avons constaté l'existence de peintures sur les murs du palais, je dois avouer que notre satisfaction n'a

(1) On a trouvé à Arslan-Tash une porte pareillement oblitérée après l'abandon d'une partie du palais (*Arslan-Tash*, p. 33 s.).

pas été sans mélange. Car nous n'apercevions le moyen ni d'enlever (1) ni de conserver sur place ces peintures qui n'avaient d'autre support qu'un très mince enduit de chaux étendu sur de l'argile crue. Elles étaient en outre, le plus souvent, si peu distinctes et si maculées par le contact de la terre que la photographie n'était d'à peu près aucun secours pour en conserver le souvenir. Il n'y avait d'autre ressource que de les copier. Fort heureusement M. Lucien Cavro, alors attaché à l'Institut français d'Archéologie et d'Art musulman de Damas, auteur d'une excellente copie des mosaïques de la mosquée des Omayyades, découvertes par M. de Lorey, a bien voulu assumer cette tâche qui demandait un artiste consommé. Nous lui avons livré les peintures encore recouvertes d'une couche de terre protectrice : c'est lui-même qui s'est chargé de les décaper une à une avant de les copier. Toutes ses copies ont été faites à l'échelle de l'original, d'après des calques. A ne voir que le résultat de son travail, il est malaisé de se rendre compte de l'extrême difficulté qu'il présentait. C'est peu de dire qu'il a copié ces peintures, il les a déchiffrées. Dans toute copie il entre nécessairement une part d'interprétation et cette part est d'autant plus grande que l'original est moins lisible. Si M. Cavro s'est appliqué, avec un remarquable succès, à interpréter les originaux qu'il avait sous les yeux, il a su en revanche éviter l'écueil des restaurations proprement dites. A la vérité, après ses premières copies (panneaux *e* et *f* de la salle XXII ; panneaux *a*, *b* et *c* de la salle XLVII), se sentant plus sûr de lui et plus avancé dans la connaissance de la technique des artistes assyriens, il a cru pouvoir user d'une plus grande liberté dans l'interprétation, traduire, par exemple, par une ligne continue une ligne qui, sur l'original, ne subsistait que sous la forme d'une succession de points ou de traits fragmentaires. Il lui a semblé que par ce moyen il donnait à son dessin une fermeté qu'il n'aurait pu atteindre par une reproduction plus servile de son modèle. D'autre part, en ce qui concerne la couleur, dont les Assyriens n'usaient qu'en teintes plates, il l'a rétablie partout où il en trouvait des indices certains. Mais il a tenu à s'abstenir de toute restauration comportant une part de conjecture.

Parmi les causes qui ont réduit les peintures à l'état de dégradation où nous les avons trouvées, il en est une qui mérite une mention spéciale.

(1) Nous avons depuis réussi à détacher des fragments qui sont maintenant exposés partie au musée d'Alep, partie au musée du Louvre, mais c'est sans succès que nous avons tenté d'enlever un ensemble.

Certaines mutilations sont visiblement intentionnelles ; les visages, par exemple, ont été souvent grattés. Ces mutilations ont dû suivre de près l'abandon du palais et traduisent les sentiments de la population indigène à l'égard de ses anciens maîtres.

Les peintures se répartissent en deux grandes classes, qui se distinguent aussi bien par la nature des sujets que par la place qu'elles occupent sur les murs. Dans la première classe se rangent toutes les peintures surmontant une sorte de plinthe formée d'une bande d'asphalte qui couvre et protège sur une hauteur d'environ 50 centimètres la partie basse des murs. Ces peintures sont à hauteur des yeux et en bonne place pour être vues commodément. Ce sont les peintures les plus importantes. Dans les salles, elles représentent des scènes à multiples personnages, couvrant, suivant le cas, un, deux ou plusieurs panneaux. Dans les passages qui font communiquer les pièces entre elles, elles représentent les génies chargés de garder les accès. Ces peintures remplacent, dans ce palais provincial, les reliefs, sculptés dans des plaques de gypse, qui étaient l'habituelle décoration des palais assyriens. L'autre classe de peintures se compose de frises purement décoratives, occupant le registre immédiatement supérieur. Il est à présumer que dans les palais décorés de reliefs, ceux-ci étaient surmontés de frises analogues, peut-être faites de briques émaillées (1).

Les peintures du registre inférieur sont toujours accompagnées d'une frise, mais la réciproque n'est pas vraie : certaines salles secondaires, les couloirs, lorsqu'ils reçoivent une décoration, n'ont qu'une frise pour tout ornement.

Nous désignerons les panneaux des salles par une lettre précédée du numéro de la salle. Quant aux passages, nous les désignerons par les numéros des deux pièces qu'ils relient (ainsi le passage XXV/XXVI est celui qui donne accès de la salle XXV au couloir XXVI). Le passage est ou non fermé par une porte qui est toujours placée du côté « intérieur », c'est-à-dire, s'il s'agit d'un passage reliant deux pièces, du côté de la pièce la plus intime des deux. Les figures des deux panneaux du passage sont tournées vers « l'extérieur ». Parfois en deçà de la porte, du côté intérieur, sont ménagés deux autres panneaux. Il y a dans ce cas quatre panneaux : les deux panneaux du passage dont les figures sont tournées vers « l'extérieur » et les deux panneaux intérieurs dont les figures sont tournées vers l'« intérieur ».

(1) Voir, à ce sujet, les observations de Botta dans *Monument de Ninive*, V, p. 59.

Il est évident que les peintures ne sont pas toutes du même temps. Celles, par exemple, de la salle XXIV et du couloir XXVI s'opposent nettement par le style à celles qui décorent les salles XXII et XXVII. Ces dernières datent d'une restauration du palais qu'on peut, nous le verrons, placer au temps d'Assurbanipal. Nous n'examinerons ici que la date qu'on peut assigner au premier groupe. En tout état de cause ces peintures sont antérieures au règne de Sargon : la direction oblique de la masse bouffante qui termine la chevelure en est, je crois, à elle seule, un indice certain. On notera, d'autre part, que les roues des chars ont huit rais, que le carquois du char est placé à l'avant dans une position verticale, que le roi, assis sur son trône et donnant audience, est une fois représenté avec une fleur à la main, une autre fois avec un éventail de plumes, que les archers portent un carquois dont l'orifice est souvent fermé par une étoffe qui pend de côté et se termine par des cordonnets huppés, que sur l'un des panneaux de la salle XXIV sont représentés côte à côte deux scribes dont l'un, écrivant avec un pinceau, est probablement araméen. Or, avant Téglyphalasar III, on ne trouve en Assyrie ni exemple de roue à huit rais ou de carquois fixé verticalement à l'avant du char, ni représentation du roi tenant à la main une fleur ou un éventail, ni carquois muni d'un appendice d'étoffe, ni scribe assyrien doublé d'un scribe araméen. On est donc tenté d'en conclure que les peintures ne sont pas antérieures à Téglyphalasar et c'est la conclusion que j'ai adoptée dans *Syria*, XI, p. 123 (1). Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'entre Salmanasar III et Téglyphalasar notre documentation est à peu près inexistante : il y a là un espace de trois générations, durant lequel les éléments de comparaison nous font presque entièrement défaut. Les faits allégués ci-dessus prouvent seulement que les peintures sont franchement postérieures à Salmanasar, mais non qu'elles ne puissent être un peu antérieures à Téglyphalasar. Certains faits sont difficiles à expliquer si elles sont contemporaines de ce roi. Ainsi les soldats sont coiffés d'un casque à couvre-nuque dont les sculptures assyriennes, notamment celles de Téglyphalasar, n'offrent à ma connaissance aucun exemple. Les fourreaux des épées sont généralement munis à la partie inférieure de la garniture à double volute, si commune au temps d'Assurnâsirapal et de Salmanasar, mais dont par la suite on ne trouve d'exemple que sur la stèle de Saba'a (2) qui

(1) Je l'ai depuis abandonnée dans *Rev. d'Assyr.*, XXXI, 193 s.

(2) Voir UNGER, *Reliefstele Adadniraris III. aus Saba'a und Semiramis.*

représente Adadnirârî III, sur un relief de Nimroud qui, selon toute probabilité, représente Téglatphalasar (1), sur une stèle d'Arslan-Tash qui figure le dieu Adad et semble dater également du règne de Téglatphalasar (2), enfin sur des reliefs de Khorsabad où cet ornement paraît être réservé au roi (3). A partir de Téglatphalasar, fonctionnaires et soldats ont des fourreaux unis, toujours dépourvus de cette garniture. Enfin nos peintures ont un aspect assez sensiblement plus archaïque que les sculptures contemporaines de Téglatphalasar ; elles ont, notamment dans l'expression de la musculature, conservé quelque chose du style large et vigoureux qui caractérise les sculptures du IX<sup>e</sup> siècle. Il ne semble donc pas exclu qu'elles soient antérieures à Téglatphalasar et remontent, par exemple, jusqu'au règne d'Adad-nirârî III. Cependant, tant que nous ne serons pas mieux documentés sur l'art assyrien de ce temps, il paraît impossible de trancher cette question de date. Nous la laisserons donc pendante et nous désignerons ces peintures par l'expression « peintures du premier style » pour les distinguer des peintures contemporaines d'Assurbanipal que nous appellerons « peintures du dernier style ».

Les unes et les autres, exécutées sur fond blanc par un procédé qu'employaient également les Egyptiens et auquel nous donnons aujourd'hui le nom de procédé à la colle ou en détrempe, ne sont faites que de noir, de rouge et de bleu employés en teintes plates. La peinture assyrienne n'offre par ailleurs que de rares exemples de vert et de jaune et le seul de ces exemples qui soit exactement daté est le fragment, provenant du palais de Sargon à Khorsabad, publié par Place dans *Ninive et l'Assyrie*, pl. 32 (voir à ce sujet *Syria*, XI, p. 128 s.). A Til-Barsib ces deux couleurs sont absentes, comme elles le sont dans le palais de Tukulti-Ninurta I<sup>er</sup> près d'Assur (4), dans celui d'Assurnâsirapal II à Nimroud (5) et dans celui d'Arslan-Tash qui date probablement de Téglatphalasar III. Contrairement à certains témoignages

(1) Voir CONTENAU, *Antiquités orientales* (Monuments hittites, assyriens, etc.), pl. 5. (Le roi représenté est très probablement Téglatphalasar, cf. UNGER, *Die Reliefs Tiglatpilesars III. aus Nimrud*, p. 15, n<sup>o</sup> 29).

(2) Voir *Arslan-Tash*, pl. II, n<sup>o</sup> 1 et p. 65.

(3) Voir, par exemple, POTTIER, *Catalogue des antiquités assyriennes*, pl. XIV.

(4) ANDRAE, *Die farbige Keramik aus Assur*, p. 7 ss. et pl. 1 à 4.

(5) Voir LAYARD, *Nineveh and its Remains*, II, 12 et *Monuments of Nineveh*, I, pl. 86 (bas).

que j'ai discutés dans *Syria*, XI, p. 129 ss., on ne trouve également sur les sculptures (outre du noir et du blanc) que du rouge et du bleu.

La couche de chaux qui fait le fond des peintures est aujourd'hui ternie et jaunie. Elle était sans doute originairement d'un blanc immaculé. Les artistes assyriens dessinaient et peignaient sur cet enduit de chaux comme sur un papier blanc.

Ils employaient le noir avant tout pour le dessin. Mais ils en usaient aussi comme d'une couleur : la barbe et les cheveux, notamment, sont, sauf une exception qui sera notée plus bas, p. 54, toujours peints en noir. Le rouge est sombre et se rapproche du brun. Additionné de blanc, il donne un rouge pâle. Le bleu a une teinte claire, assez voisine du bleu de cobalt. Le mélange du rouge et du bleu donne une teinte aubergine dont on trouve des exemples dans les peintures de la salle XXIV, qui sont du premier style. Enfin, dans la décoration de la salle XXVII (dernier style) est employé un rouge violacé très foncé, qui paraît avoir été obtenu par le mélange du rouge, du bleu et du noir.

Le rouge est un ocre, autrement dit un composé naturel de matière argileuse et de fer oxydé. Le bleu, en revanche, est une sorte de pierre artificielle vitreuse, broyée et réduite en particules à la vérité fort menues, mais dont au toucher on sent encore les aspérités. J'en ai soumis un échantillon à M. Granger, chef de laboratoire aux Arts et Métiers, qui a bien voulu en faire une analyse, dont voici le résultat (1) :

Silice.....	74,27	Chaux.....	9,19
Oxyde de cuivre.....	10,37	Magnésie.....	0,84
Alumine.....	2,98	Potasse.....	0,85
Oxyde de fer.....	0,50	Soude.....	0,29
Oxyde de manganèse....	0,17		

Il est clair qu'on ne doit tenir compte que de la silice, de l'oxyde de cuivre et de la chaux. Les autres éléments sont des impuretés. C'est le cuivre qui est l'élément colorant.

Il est probable que ce bleu granuleux était mélangé à quelque corps gras servant de liant. Ce liant s'étant à la longue dissous, le bleu a en général glissé, en ne laissant que des traces souvent peu distinctes sur les parties qu'originairement il couvrait. Nous n'avons trouvé cette cou-

(1) M. Granger a déjà publié cette analyse dans la *Revue d'Assyriologie*, XXX, p. 150.

leur en masse un peu compacte que sur des pans de mur tombés à plat sur le sol. Nous avons notamment recueilli un fragment de peinture qui en tombant sans doute de fort haut, s'était imprimé sur le sol. On voit par cette empreinte que le rouge était une simple pellicule, tandis que le bleu devait avoir une épaisseur de l'ordre d'un à deux millimètres.

Dans les peintures du premier style le dessin était tout entier fait en noir, puis l'artiste le coloriait en alternant le rouge et le bleu. En aucun cas le rouge et le bleu n'étaient en contact. Chacune des deux couleurs était toujours cernée d'un trait noir. Cette règle ne souffrait aucune exception et s'appliquait aussi bien aux peintures du registre inférieur qu'aux frises décoratives (1). Dans ces dernières, seules les « lignes de niveau » étaient en rouge : c'étaient des lignes que, pour guider sa main, l'artiste traçait légèrement, à l'aide d'une règle, avant de commencer son dessin ; mais ces lignes, bien qu'elles restassent souvent en partie apparentes, n'appartenaient pas au dessin.

La technique s'est par la suite notablement modifiée et, dans les peintures du dernier style, le dessin était fait en rouge : le noir n'intervenait ensuite que pour accentuer les contours les plus importants (voir ci-dessous, p. 62).

En vue d'éviter autant que possible les répétitions, nous examinerons, avant de commencer la description des peintures, diverses questions générales concernant le geste, le costume et les motifs décoratifs.

1° *Le geste*. — La plupart des peintures du premier style représentent le roi donnant audience. Dans ces scènes d'apparat le geste était commandé par une étiquette très stricte. Le roi porte en avant la main droite ouverte, le bras à demi plié, la paume faisant face à gauche. Les membres de l'escorte font parfois le même geste. Ce geste est abondamment documenté depuis les temps sumériens (2). C'est un geste de bénédiction ou de salutation. Il convient, avec certaines nuances, aussi bien au supérieur accueillant son inférieur, qu'à l'inférieur abordant son supérieur, au dieu recevant l'hommage de son fidèle, qu'au

(1) C'est à tort que, lors de la première campagne de fouilles, j'avais cru observer que la décoration géométrique était d'abord esquissée en rouge (voir *Syria*, XI, p. 127). Cela n'est vrai que des peintures du dernier style.

(2) On en trouvera des exemples sur la planche qui accompagne l'article de Langdon, *Gesture in Sumerian and Babylonian Prayer*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1919, p. 531 ss.

fidèle en présence de son dieu. On le désignait par l'expression *ina imittišu karâbu* (1) « bénir avec sa main droite ». Dans les scènes que représentent nos peintures, il signifie le bon accueil fait aux visiteurs admis à l'audience royale.

Le personnage qui fait face au roi et qui est sans doute le principal dignitaire, le *tartân*, lève sa main droite ouverte à hauteur de son visage, la paume en dedans. Ce geste, aussi anciennement attesté que le précédent (2), n'a pas la même signification : il exprime, semble-t-il, la crainte respectueuse de l'inférieur à l'égard de son supérieur, de l'homme à l'égard de son dieu.

Les deux mains à demi levées, la paume en dedans, expriment la supplication.

2° *Le costume*. — Les fonctionnaires assyriens sont vêtus de la tunique longue et frangée, sanglée par une large ceinture, et d'une écharpe à très longues franges, pliée sur elle-même et disposée d'une façon assez lâche autour des reins et sur l'épaule gauche (3). Ils ont les pieds chaussés soit de sandales à haut quartier, soit de bottines souples. Ils portent souvent un baudrier auquel est suspendue une épée. Le *tartân* a toujours la tête ceinte d'un diadème à fanons. Une fois (XXIV *i*), ce haut dignitaire est drapé dans un grand manteau enveloppant tout le corps.

Les soldats portent la tunique courte et s'enveloppent les reins d'un manteau plié en double, serré à la taille par une ceinture. Tantôt ils ont les jambes nues et les pieds chaussés de sandales, tantôt ils portent des bas maintenus au-dessous du genou par des jarrettières et, sur les bas, de hauts brodequins lacés par devant. Leur épée était suspendue à un baudrier qui devait passer sur l'épaule droite, mais est fréquemment représenté sur l'épaule gauche.

Le roi porte la tunique longue (sauf quand il est à cheval). Sur le panneau XXIV *b*, il est drapé dans un ample manteau, dont l'extrémité, au lieu de pendre dans le dos, est ramenée sur le devant en passant sur l'épaule droite. Sur le panneau XLVII *b*, l'épaule droite reste au contraire dégagée. Sur le panneau XXIV *d* les deux épaules sont couvertes et, en outre, le manteau est maintenu à la taille par une torsade

(1) Au sujet du sens de cette expression, voir Landsberger, *Mittel. d. altor. Ges.*, IV, p. 294 ss.

(2) Voir la planche citée ci-dessus, p. 48, note 2.

(3) Voir à ce sujet Heuzey, *Rev. d'Assyr.*, XXII, p. 168.

faisant office de ceinture : de ce dernier ajustement nous connaissons déjà des exemples, mais représentant le roi dans l'attitude de l'adorant (1) ; ici la scène n'a aucun caractère religieux. Sur le panneau XLVII *d*, le roi porte un costume très simple qui ne semble guère différer de celui des fonctionnaires. Les peintures du dernier style offrent des exemples du costume porté par le roi à la chasse. Sur le panneau XXVII *e*, où il chasse en char, il est vêtu de la tunique longue et d'une légère écharpe frangée, qui fait le tour des reins et passe sur les deux épaules, mais laisse les deux bras parfaitement libres. Sur le panneau XXVII *c*, où il est représenté à cheval, il porte la tenue des cavaliers : tunique courte, bas et hauts brodequins lacés. En toute circonstance, il est coiffé de la tiare, insigne de sa dignité.

Les Assyriens n'usaient que d'étoffes frangées. Les étoffes dont sont vêtus les étrangers n'ont pas de franges, mais sont souvent bordées de dessins tissés ou brochés.

Les étrangers semblent pouvoir être répartis en trois classes principales :

Ceux qui sont figurés sur le panneau XXIV *c* sont vêtus d'une tunique courte à bandes horizontales polychromes. La tunique des femmes est un peu plus longue que celle des hommes et les bandes sont disposées d'une façon différente. Hommes et femmes portent sur la tunique une sorte de veste ouverte, dont les angles sont généralement ornés de glands. Ces étrangers, qui ne font pas usage du vêtement drapé, ont des chaussures à bout légèrement relevé. Ce sont apparemment des Anatoliens. C'est également à une population anatolienne qu'appartiennent sans doute les étrangers représentés sur le panneau XXIV *d*. Il est vrai que ceux-ci ne portent pas de veste ; mais leur costume présente avec celui que nous venons de décrire d'étroites et très caractéristiques analogies dans la forme et le tissu de la tunique.

Avec les étrangers représentés sur les panneaux XXIV *h*, *i* et XLVII *d* nous retrouvons le vêtement drapé. Divers indices peuvent aider à les identifier. Ils appartiennent à une population particulièrement indocile et rebelle, comme en témoignent les scènes où ils sont figurés. Ils devaient avoir le teint hâlé, car l'artiste qui, en tout autre cas, évite de colorier les chairs, en a fait des « peaux rouges ». Il s'agit apparemment de bédouins, probablement de bédouins du désert de Syrie. On notera les longues mèches de leur chevelure, qui contrastent avec

(1) Voir HEUZÉY, *Origines orientales*, p. 269 s.

les cheveux frisés des Assyriens. C'est une particularité que les artistes assyriens avaient dû noter chez les nomades du désert (voir le relief d'Assurbanipal reproduit dans PATERSON, *Assyrian Sculptures*, pl. LXXIII).

A la différence des précédents, les étrangers figurés sur les panneaux XLVII *b* et *c* appartiennent à une population soumise : ce sont, non pas des prisonniers récalcitrants, mais des tributaires. Leur vêtement se compose d'une tunique demi-longue et d'un manteau drapé. Ils sont chaussés de sandales sans talonnière, caractérisées surtout par deux larges bandes verticales qui joignent la semelle à une courroie entourant le bas de la jambe au-dessous de la cheville. Des sandales de ce type sont figurées sur un relief de Khorsabad (BOTTA, *Monument de Ninive*, pl. 92) et sur le panneau XXIV *i* (voir l'une des deux femmes à droite). Cette dernière peinture représente sans doute, nous l'avons vu, des bédouins du désert de Syrie. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit probablement encore de Syriens, mais cette fois de Syriens sédentaires.

3° *Les motifs décoratifs*. — Le type de frise décorative le plus simple est essentiellement constitué par l'alternance de deux motifs, compris entre des bandes parallèles, l'un circulaire, l'autre quadrangulaire mais à côtés concaves dont la courbe s'harmonise avec celle du motif circulaire. Exception faite de quatre boutons de lotus qui cantonnent un cercle inscrit dans le motif quadrangulaire, cette décoration est purement géométrique. Nous en avons trouvé un exemple à Arslan-Tash (1). A Tell-'Aḥmar, entre ces motifs géométriques s'intercalent des génies ou des animaux empruntés à la mythologie, formant deux à deux des groupes antithétiques. Parfois le motif circulaire est omis et seul le motif quadrangulaire sépare génies ou animaux. La frise est complétée, en haut et en bas, par deux bordures symétriques, formées de rangs superposés de marguerites ou de cercles concentriques, de grenades, palmettes ou lotus réunis par un pédoncule recourbé. Dans une frise du dernier style (salles XXV et XXVII), on voit apparaître un élément nouveau, une fleur qui paraît procéder de la « fleur de lis » que l'art syrien a empruntée (en la modifiant) à l'art égyptien (2) : le décorateur assyrien l'a dessinée de manière à pouvoir l'inscrire, comme la palmette, dans un cercle, ce qui a donné aux pétales une forme courte et ramassée.

(1) Voir *Arslan-Tash*, pl. XLVIII, 1 et p. 28 s.

(2) Voir *Arslan-Tash*, p. 96.

Il est probable que le lotus a été également emprunté par les Assyriens, non pas directement à l'Égypte, mais à la Syrie (1). La palmette et la grenade ont, en revanche, dans l'art assyrien, une tout autre origine : ce sont des motifs traditionnels dont la source est probablement religieuse. Le culte du palmier est abondamment attesté en Assyrie où il a été sans doute importé de Babylonie, pays de culture du dattier (voir *Arslan-Tash*, p. 99). Le culte du grenadier n'y est pas non plus inconnu, bien que les représentations en soient moins fréquentes (voir Bossert, *Orientalistische Literaturzeitung*, 1931, p. 323 ss.).

\*

\*\*

Les salles du palais n'étaient pas toutes décorées de peintures. Seuls, l'appartement principal, qui était certainement l'appartement royal, le second appartement, qui était peut-être l'appartement des femmes, la salle du trône et le couloir contigu, enfin le vestibule du palais ont reçu une décoration peinte.

## I. L'APPARTEMENT ROYAL.

### *Salle XXIV*

Toutes les peintures de cette salle, qui (après la salle du trône) est la plus grande du palais (elle mesure 24 mètres sur 8), sont nettement du premier style.

Dans l'angle Sud-Est, elles ont laissé des traces jusqu'à près de 4 mètres au-dessus du sol de la salle. Il est probable que la décoration peinte atteignait une hauteur d'environ 4 m. 40, chiffre qui se décom-

(1) Longtemps avant les Assyriens, les Hurrites ont fait des emprunts à l'art décoratif syrien, comme le montrent les peintures murales découvertes en 1928 par une mission américaine à Yorghhan-Tépé près de Kerkouk. L'une de ces peintures, connue par une copie de Speiser publiée en prospectus par l'Université de Harvard, se compose d'éléments décoratifs tels que le masque hathorien emprunté par l'art syrien à l'Égypte et le palmier symbolique, sous la forme très stylisée que ce motif d'origine babylonienne avait prise en Syrie. Les peintures de Yorghhan-Tépé remontent au temps de l'empire mitanien. C'est, notons-le, vers le même temps que l'art syrien faisait sentir son influence en Égypte (voir *Arslan-Tash*, p. 99 et 107 s.).

pose comme il suit : 0 m. 50 pour la plinthe asphaltée, 0 m. 10 pour la bordure qui la surmonte, 1 m. 50 pour les peintures du registre inférieur, 2 m. 30 pour la frise. Ces mesures n'ont rien de rigoureux. Elles varient dans des proportions notables, suivant l'endroit où elles sont prises. Ainsi la frise est, dans le passage XXIV/XXVIII à 2 m. 05 et dans le passage XXIV/XXV à 2 m. 23 au-dessus du seuil.

De la bordure qui surmontait la plinthe asphaltée et qui est fort mal conservée, M. Cavro n'a reproduit que la bande supérieure. Cette bordure se composait de deux bandes rouges entre lesquelles courait un rang de marguerites.

Les peintures du registre inférieur se divisent en cinq grandes compositions occupant respectivement 1<sup>o</sup> les panneaux *a*, *b*, *c*, 2<sup>o</sup> le panneau *d*, 3<sup>o</sup> les panneaux *e*, *f*, 4<sup>o</sup> les panneaux *g*, *h*, 5<sup>o</sup> le panneau *i*. Toutes ces compositions représentent le roi recevant des étrangers. L'artiste, on le verra, a su très habilement varier l'interprétation du thème général qui lui avait été sans doute imposé, et de l'ensemble il ne se dégage aucune impression de monotonie.

*Panneaux a, b, c.* (Pl. XLIX). — C'est la plus grande composition de tout le palais. Elle ne mesure pas moins de 22 mètres de longueur.

Le regard est tout d'abord attiré vers le roi qui est assis sur son trône et occupe le centre du panneau *b*. Derrière le roi, deux eunuques, les soldats de son escorte, son char, ses chevaux de selle ; devant lui, le groupe des fonctionnaires assyriens précédés du *tartân*, puis un eunuque, l'« introducteur », qui, d'une main levée, indique la direction aux étrangers qui le suivent et sont encadrés de soldats assyriens. Ces étrangers sont accompagnés de leurs femmes, les unes à pied, les autres sur des chariots que traînent quatre hommes de front. L'un d'eux, qui est armé, semble aider les soldats assyriens à maintenir l'ordre. Il n'est pas douteux que l'ensemble représente une scène de déportation. La population déportée, si on en juge par son costume, est probablement anatolienne (voir ci-dessus, p. 50).

Le roi est représenté dans la même attitude que Téglatphalasar III sur un relief de Nimroud (LAYARD, *The Monuments of Nineveh*, I, pl. 59). L'objet qu'il tient dans la main gauche est fait de plumes : c'est probablement un éventail. Les sculptures assyriennes représentent fréquemment un objet de forme semblable, tenu par le roi à hauteur de son visage, mais la figuration des plumes fait généralement défaut, sauf sur le relief précité de Nimroud et sur un relief de Ninive, datant

d'Assurbanipal et conservé au Louvre (PATERSON, *Assyrian Sculptures*, pl. XV).

La barbe et la chevelure des hommes attelés aux chariots (panneau *c*) ont été, afin d'obtenir un effet de variété, peints alternativement en noir et en violet. C'est le seul cas où la barbe et les cheveux soient figurés autrement qu'en noir.

On notera que les personnages représentés sont de proportions très inégales. En règle générale, dans les peintures de Til-Barsib, les étrangers sont plus petits que les Assyriens. Ceux-ci ne sont pas eux-mêmes toujours représentés à une échelle uniforme. Ainsi, sur le panneau *a* les soldats qui tiennent en main les chevaux de selle et les chevaux du char sont de beaucoup plus petite taille que les autres, parce que les chevaux eux-mêmes ont été, par défaut de place, peints à échelle réduite. Il en résulte une grande inégalité de taille entre des personnages voisins. Les sculptures offrent de nombreux exemples de cas semblables.

*Panneau d.* (Pl. L). — C'est aussi à une population anatolienne qu'appartiennent les étrangers représentés sur ce panneau (voir ci-dessus, p. 50). Cette fois il s'agit, non d'une déportation, mais d'une livraison d'armes. Le roi est représenté debout, faisant de la main droite, qui tient une longue canne, le geste du bon accueil : le manteau qui le drape est maintenu à la taille par une torsade (voir ci-dessus, p. 49 s.). Sa suite semble réduite à deux serviteurs, dont l'un tient à la main un objet qui a l'apparence d'une double baguette : cet objet, souvent représenté, est à ma connaissance resté jusqu'ici inexpliqué (voir, par exemple, BOTTA, *Monument de Ninive*, pl. 40, 82 et 130). Un des étrangers est prosterné aux pieds du roi, en avant du groupe formé par le *tartân* et d'autres fonctionnaires assyriens. L'« introducteur » précède les autres étrangers qui apportent leurs armes (des arcs).

*Panneaux e, f.* — La scène peinte sur ces deux panneaux a presque entièrement disparu et le peu qui en subsiste n'a pas été copié par M. Cavro. On distingue sur le panneau *f* les traces d'un char dont les roues ont huit rais.

*Panneaux g, h.* (Pl. L). — Le roi, dont le buste a disparu, est représenté debout à côté d'un lion couché à ses pieds. Derrière lui, un petit groupe de soldats, attestés seulement par des jambes nues et des pieds chaussés de sandales. Devant le roi deux fonctionnaires assyriens, dont le *tartân* ; puis l'« introducteur » qui précède deux scribes, un scribe assyrien qui écrit au moyen d'un calame sur une tablette et un scribe araméen qui écrit au moyen d'un pinceau sur

une feuille de parchemin ou de papyrus. Ces deux scribes, qui inscrivent le compte du butin, sont suivis de deux prisonniers, un adulte et un enfant, dont la peau hâlée est conventionnellement figurée en rouge et qui sont probablement des bédouins (voir ci-dessus, p. 50 s.). L'homme et l'enfant esquissent tous deux le geste de la supplication ; le premier a les poignets pris dans un anneau de métal. Le soldat assyrien qui les suit appartient au panneau *g*, dont le reste est presque entièrement effacé et n'a pas été copié par M. Cavro : on croit reconnaître un prisonnier, un second soldat, puis deux autres prisonniers.

Le lion couché aux pieds du roi, comme un chien, est le premier exemple que nous trouvons en Assyrie de la transformation d'un grand fauve en animal domestique (1). Les fouilles de Qal'at Shergât nous ont appris que le roi Ninurta-tukul-Assur (XII<sup>e</sup> s.) entretenait des lions, on ne sait pour quel usage : des tablettes de comptabilité, provenant des archives de ce roi et datées de son règne, mentionnent en effet la livraison de moutons « pour (la nourriture) des lions » ou « pour (celle) des lionceaux » (cf. Ebeling, *Mitt. d. altor. Ges.*, VII, p. 31). Peut-être ces lions étaient-ils destinés à la chasse. Rappelons qu'un des panneaux des célèbres scènes de chasse d'Assurbanipal représente un lion qu'on fait sortir d'une cage : ces lions élevés en captivité étaient parfois assez débonnaires, si on en juge par le registre immédiatement inférieur qui représente l'un de ces animaux que le roi tient par la queue et un autre, couché, qu'un cavalier paraît vainement exciter en faisant claquer son fouet (PATERSON, *Assyrian Sculptures*, pl. XXXIV-XXXV).

Il ne semble pas douteux qu'en figurant un lion à côté du roi donnant audience, l'artiste n'ait pas eu à faire appel à son imagination, mais ait représenté une scène dont la réalité lui avait offert des exemples. Peut-être le roi voulait-il, en se faisant accompagner par cet animal naturellement féroce, intimider les étrangers qu'il recevait. Le baron Sers, qui fut le collaborateur de Jeanbon Saint-André, lorsque ce dernier était préfet de Mayence, rapporte dans ses *Mémoires* (p. 24) l'anecdote suivante : « Sous le Directoire, M. Saint-André fut nommé consul à Alger ; il s'y conduisit vis-à-vis du Dey avec une grande fermeté ; celui-

(1) On en trouve en Egypte des exemples plus anciens. Il est bien connu que Ramsès II avait un lion favori qui l'accompagnait à la guerre (voir à ce sujet Mahmud Hamza, *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, XXX, p. 47 ss. ; je dois cette référence à l'obligeance de M. Moret).

ci chercha plusieurs fois à l'intimider sans y pouvoir réussir. Un jour entre autres, le Dey le reçut ayant le coude appuyé sur un énorme lion couché près de lui. Le consul s'avança sans sourciller : « Tu n'as donc pas peur de cet animal ? » lui dit l'Altesse en langue franque : « Assurément non, je sais trop bien que tu n'oserais pas faire courir le moindre danger au représentant de la République Française (1). »

Les deux scribes sont fréquemment représentés. Messerschmidt en a énuméré dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1906, p. 187, les exemples connus jusqu'ici et dont le plus ancien remonte au temps de Teglatphalasar III (PATERSON, *Assyrian Sculptures*, pl. LXXXVIII-LXXXIX). En ce qui concerne le scribe araméen, on remarquera que, pas plus ici que dans les représentations parallèles, n'est figuré l'encrier, qui paraît cependant indispensable, si ce scribe écrit avec un pinceau. Notre peinture montre de quelle façon les scribes assyriens tenaient leur calame. Elle est, sous ce rapport, intéressante à comparer avec un fragment de stèle du troisième millénaire, publié par Opitz dans *Archiv für Orientforschung*, VI, p. 63, sous le titre « Die älteste Darstellung des Schreibens in Babylonien ». On voit, par l'une et l'autre représentation, que le calame était tenu, non pas du bout des doigts comme un pinceau, mais à pleine main, le pouce prenant appui sur la tablette.

*Panneau i.* (Pl. LI). — Ici encore la scène représente des bédouins conduits devant le roi. Celui-ci était assis sur un trône roulant, traîné par deux eunuques et était suivi de deux autres eunuques, puis de l'escorte. Devant lui, le groupe des fonctionnaires assyriens, précédés du *tartân*, qui porte exceptionnellement le grand manteau de cour, puis l'« introducteur » qui fait imperturbablement son geste habituel, sans paraître se douter de la bagarre qui se passe derrière lui : les prisonniers, au lieu de suivre docilement le mouvement, résistent aux soldats qui les conduisent ; l'un d'eux, qu'un grand soldat saisit par une touffe de cheveux et menace de son cimeterre, paraît sur le point de défaillir,

(1) Citons encore cette description d'une audience à l'ancienne cour du négus : « ...je songe aux audiences d'autrefois ; le souverain couronné de la tiare d'or incrustée d'émeraudes. Autour de lui, debout, vêtus de longues robes de soie rouge brochée d'or, couronne d'or en tête : les Ras. Derrière eux, les seigneurs, les guerriers, la lance au poing, le sabre à la main, le bouclier au bras. Pour que rien ne manquât au tableau, un lion se tenait, menaçant, les griffes allongées, aux pieds de son maître. On approchait dans le tremblement... » (H. Celarié, *En Ethiopie* dans *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1934, p. 871).

tandis qu'un de ses compagnons intercède pour lui. Un peu plus loin un soldat tire par un pan de son vêtement une femme qui fait le geste de supplication : une autre femme suit, tenant par la main un enfant. La scène est très vivante.

*Panneaux du passage XXIV/XXV.* (Pl. XLVIII). — Taureau ailé, à tête humaine coiffée de la tiare à double paire de cornes, suivi d'un génie dont la main droite, tenant un lotus, fait le geste de la bénédiction, et dont la main gauche abaissée tient un objet indistinct (fleur ?). Figures tournées vers la salle.

*Panneaux du passage XXIV/XXVI.* (Pl. XLVII). — Génie ailé coiffé de la tiare à simple paire de cornes, tenant de la main droite, suivant le geste rituel, la panicule de palmier mâle et de la main gauche abaissée la situle à eau lustrale et un goupillon. Tourné vers la salle.

*Panneaux du passage XXIV/XXVIII.* (Pl. XLVIII). — Génie ailé à tête d'aigle tenant un taureau embrassé. Tourné vers la salle (1).

*La frise* (Pl. XLV). — Il ne reste plus que d'infimes traces des animaux qui en formaient le principal motif décoratif. Sur le panneau *b* on distingue l'une des pattes avant d'un lion, tandis que sur le panneau Est du passage XXIV/XXV on aperçoit des sabots de taureau. Peut-être les groupes de taureaux et de lions étaient-ils alternés. Il est à noter que la bordure est constituée d'éléments purement assyriens : palmettes, marguerites et grenades. Les palmettes sont inscrites dans un cercle noir, légèrement tracé, qui reste en partie visible. Ce cercle ne fait pas partie du dessin et était simplement destiné à faciliter la tâche de l'artiste. On trouve trace de la même frise sur les panneaux de plusieurs des passages donnant accès à la salle. A la plus occidentale des deux portes ouvrant sur la cour, elle est arrêtée sur le panneau intérieur ; dans le passage qui fait suite, il reste des vestiges d'une frise indistincte, qui est à 2 m. 12 au-dessus du seuil.

Nous avons noté, sur le panneau *c*, à l'intérieur d'une grenade dont la couleur bleue avait disparu, le croquis d'un profil humain (Pl. XLIII, 2). Même observation à l'intérieur d'une grenade du panneau Ouest du passage XXIV/XXV (Pl. XLIII, 3). Dans ce dernier cas, au profil humain est joint le dessin d'une marguerite. Il semble que l'artiste éprouvât le besoin de se délasser de sa besogne fastidieuse en traçant de temps à autre un croquis fantaisiste que la couleur devait recouvrir.

(1) La bande supérieure que la copie représente en rouge est en réalité en bleu. Elle n'a pas été reproduite sur la planche.

*Couloir XXVIII.*

Le panneau oriental porte quelques traces d'une frise, bordée par des palmettes, qui pourrait être la continuation de la frise de la salle XXIV. On retrouve la même frise dans le passage XXVIII/XXVII (voir ci-dessous, p. 62).

*Couloir XXVI.*

Ce couloir qui établit une communication entre les trois principales pièces de l'appartement royal est décoré de la charmante frise reproduite pl. XLVI (voir aussi pl. XLIII, 4, la reproduction du motif principal d'après la peinture originale). L'animal représenté appartient à une tradition iconographique fort ancienne, puisque cette tradition remonte jusqu'aux temps sumériens (voir, par exemple, le vase d'argent d'Entemena). On a pris l'habitude de le désigner par le terme de « bouquetin », désignation inexacte, ainsi que l'a montré M<sup>lle</sup> Maria Louis dans la *Rev. d'Assyr.*, XXXI, p. 71 ss. (1). Il s'agit du bouc sauvage qui vit, non pas comme le bouquetin sur les hautes montagnes, mais à une altitude moyenne et dans la plaine. L'animal est représenté au moment où il se lève : il a encore un genou à terre ; il n'est plus couché, mais il n'est pas encore debout. Si l'artiste a figuré l'une des cornes courbée en avant, tout en laissant l'autre dans sa position normale, c'est-à-dire courbée en arrière, c'est en vue d'obtenir un effet de symétrie. Comparer, par exemple, l'animal composite représenté sur l'un des reliefs en briques émaillées, trouvés par Dieulafoy à Suse. (Voir *L'Acropole de Suse*, pl. XI).

Cette frise est à une hauteur d'environ 1 m. 85 à 1 m. 90 au-dessus du dallage et, du bord inférieur au bord supérieur, elle mesure 0 m. 79. Elle est arrêtée à 60 cm. à l'Est de la porte XXVI/XXIV par une bande verticale rouge : une disposition symétrique devait exister à l'Ouest de la porte.

Dans le passage XXVI/XXVII, elle surmontait une peinture dont on entrevoit quelques traces sur le panneau occidental. Les deux panneaux devaient porter l'image de quelque génie gardant l'accès de la salle de bains XXVII.

La frise aux boucs sauvages est nettement du premier style.

(1) Voir aussi l'article de M<sup>lle</sup> S. Corbiau dans la *Rev. d'Assyr.*, XXXII, p. 175 ss.

*Salle XXV.*

Cette salle était originairement décorée de la frise aux boucs sauvages, qui est encore partiellement conservée dans le passage XXV/XXVI, sur le panneau intérieur Ouest de la porte XXV/XXIV (où elle est arrêtée à 53 cm. de l'angle par une bande verticale rouge), et enfin dans le passage XXV/XXX (sur le panneau Ouest où il en subsiste quelques traces). Par la suite la salle a été restaurée et ses murs ont été décorés d'une nouvelle frise qui est à un niveau de 10 à 15 cm. inférieur à celui de la frise aux boucs sauvages et se raccorde mal à ce qui reste de l'ancienne décoration. Cette nouvelle frise mesure 1 m. 04 du bord inférieur au bord supérieur (Pl. XLVI).

Le motif principal est constitué par un groupe antithétique de deux génies ailés ayant un genou à terre et tenant de la main droite levée à hauteur du visage une fleur de lotus et de la main gauche abaissée un rameau à triple fleur. La bordure est formée d'un rang de marguerites et d'une suite de « fleurs de lis » que, pour faciliter sa tâche, l'artiste a inscrites, comme les palmettes de la salle XXIV, dans un cercle, mais cette fois rouge et non pas noir (au sujet de l'origine probable de ce motif floral, voir ci-dessus, p. 51 s.).

Nous reviendrons plus bas, p. 62, sur cette frise qui se retrouve dans la salle XXVII et nous essaierons d'en déterminer l'âge.

*Salle XXVII.*

Cette salle, qui servait de salle de bains, paraît avoir été restaurée en même temps que la salle XXV. De la décoration primitive nous n'avons pu identifier que la frise, qui est la frise aux boucs sauvages, précédemment décrite p. 58. Nous avons retrouvé cette frise sur le panneau g, sous une couche d'argile de deux à trois centimètres d'épaisseur.

La décoration nouvelle ne devait guère dépasser une hauteur de 2 m. 80, dont moins de la moitié (environ 1 m. 30) est occupé par les peintures du registre inférieur, le reste se partageant inégalement entre la plinthe asphaltée (environ 0 m. 50) et la frise (environ 1 mètre).

Les peintures du registre inférieur surmontent directement la plinthe asphaltée dont aucune bordure peinte ne les sépare, comme c'est le cas dans les autres salles. Elles représentent des scènes de chasse.

Un large silo creusé dans l'angle Sud-Est n'a laissé subsister que l'extrémité droite du panneau *a* et l'extrémité gauche du panneau *b*.

*Panneau a.* (Pl. LIII). — Un lion se précipite sur l'une des roues d'un char. On notera l'emblème inscrit sur sa cuisse. Cet emblème est souvent associé au lion. Je ne rappellerai pas les nombreux exemples assyriens déjà cités dans *Arslan-Tash*, p. 70 ss. Un exemple néobabylonien, ainsi que me le signale M. Dossin, est livré par la plaquette d'argile reproduite dans KOLDEWEY, *Das wieder erstehende Babylon*, p. 240, fig. 159. La tradition s'est maintenue dans l'art perse jusque sous les Sassanides (voir *Arslan-Tash*, p. 72, notes 3 et 4). En Palestine il y a des témoins remontant au deuxième millénaire : du lion de Beisan, déjà cité dans *Arslan-Tash*, p. 72, note 2, est à rapprocher la figurine reproduite dans SCHUMACHER, *Tell el-Mutesellim*, I, p. 88, fig. 128 (1). En Syrie, l'association de cet emblème et du lion est également attestée dès le deuxième millénaire, voir Schaeffer, *Syria*, XIII, p. 8 et pl. IX, 1 (pendentif en or de Minet el-Beida) ; *ibid.*, XV, p. 124 ss. et pl. XV (coupe en or de Ras Shamra) ; elle persiste jusque dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, comme en témoigne l'un des sarcophages en plomb conservés au musée de Beyrouth (ce sarcophage est décoré de lions en relief, sur l'épaule desquels est figurée, également en relief, une étoile à cinq branches courbes). Des exemples égyptiens, comme me le signale M. Dunand, sont livrés notamment par les vignettes du Livre des Morts (voir NAVILLE, *Das Ägyptische Tottenbuch*, chap. 17, pl. XXVII) (2). D'autre part, M. Schaeffer m'informe qu'il a relevé le même emblème sur des lions décorant divers objets, en albâtre ou ivoire, de la tombe de Toutankhamon : le seul de ces objets dont il ait pu se procurer une photographie est un chevet en ivoire, de travail évidemment égyptien ; de chaque côté est représenté en relief un lion couché, portant, gravée sur son épaule, une étoile à branches incurvées. En dépit de quelques variantes de forme, il s'agit certainement, dans tous les exemples précités, du même emblème (3).

(1) Je dois cette référence à M. Dossin.

(2) M. Dunand attire aussi mon attention sur le chap. 125, pl. CXXXVI, où c'est un hippopotame couché, à gueule de crocodile, qui porte ce même emblème sur l'épaule gauche.

(3) Rappelons que cet emblème était également associé au taureau, voir la stèle de Douéir (près de Tyr), citée dans *Arslan-Tash*, p. 72. Deux autres exemples, également d'époque tardive, sont livrés, l'un (que me signale M. Dossin) par la plaque en

On ne saurait être aussi affirmatif, au sujet des exemples égyptiens, plus anciens, cités par Moortgat dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1933, p. 681, note 2 et de celui qu'on trouve dans JEQUIER, *Les Pyramides des reines Neit et Apouit*, pl. IV.

*Panneau b.* (Pl. LIII). — La représentation de quelques poissons est tout ce qui subsiste de la peinture qui décorait ce panneau. Elle témoigne, ce semble, qu'aux scènes de chasse étaient jointes des scènes de pêche. Le grand poisson est un barbeau, reconnaissable aux deux appendices filamenteux qui ont l'apparence d'une barbe.

*Panneau c.* (Pl. LIII). — Le roi à cheval en combat singulier avec un lion. Le lion porte sur la cuisse l'emblème dont le panneau *a* offre un autre exemple. (Voir ci-dessus, p. 60).

*Panneau d.* — Entièrement disparu.

*Panneau e.* (Pl. LIII). — Ici est la maîtresse composition. Debout sur un quadrigé dont les chevaux sont lancés à toute allure, le roi, dont le poignet gauche est protégé par une gaine de cuir, bande son arc contre un lion accroupi qui a reçu déjà plusieurs flèches dont une dans la gueule. Derrière le char royal, deux cavaliers de front passent à côté d'un lion étendu sans vie sur le sol. Suivent deux chars, transportant l'un et l'autre un lion mort : dans le premier on aperçoit à côté du conducteur un homme armé d'une fronde. Le char royal se distingue par ses roues cloutées, par le nombre des chevaux, la forme des ornements qu'ils portent sur la tête (pompons étagés), la richesse de leur harnachement, leur couleur bleue qui fait un vif contraste avec le brun violacé très sombre que l'artiste a employé pour peindre les chevaux des deux autres chars. Les visages ont été malheureusement tous grattés.

*Panneau f.* — Presque complètement ruiné. On distingue seulement à environ om. 65 de l'extrémité Nord, une partie de l'arrière-train d'un lion passant à gauche, la queue levée.

*Panneau g.* — Traces de deux paires de chevaux de selle, dont l'une

bronze de Heddernheim, représentant le Jupiter Dolichenus sur son taureau (GRESSMANN, *Altorientalische Bilder zum alten Testament*, 2<sup>e</sup> éd., n<sup>o</sup> 356), l'autre par une boucle d'oreille en or, conservée au musée de Damas et provenant de fouilles clandestines faites à Dera' (Hauran) : cette boucle d'oreille se termine en tête de taureau, portant sur le front une étoile en relief à rayons curvilignes. M. Dossin attire encore mon attention sur une petite tête de taureau en or, provenant du tombeau de Childéric et publiée par Babelon dans les *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, tome LXXVI, p. 67, fig. 9.

est en partie masquée par l'autre. Les chevaux sont tournés vers la gauche et à l'arrêt.

Ces deux derniers panneaux, trop ruinés, n'ont pas été copiés par M. Cavro.

*Frise.* — Elle est à quelques détails près identique à celle de la salle XXV. On trouvera, pl. XLIII, 1, reproduit photographiquement, d'après l'original, l'un des génies agenouillés. Ce génie, qui n'a été dégagé qu'après le départ de M. Cavro, est à certains égards, mieux conservé que ceux de la salle XXV. Le diadème notamment, avec les deux fleurs qui l'ornent en avant et en arrière, est ici bien conservé. On remarquera en outre quelques variantes dans la forme du pendant d'oreille, dans le quadrillage du vêtement, dans les franges ondulées qui ne sont pas contiguës et sont dessinées en rouge, dans les franges droites qui ne sont pas séparées par un trait noir, etc. Le motif géométrique auquel les génies sont adossés a ici la forme très simplifiée dont la salle XXII nous livrera un autre exemple. Les marguerites de la bordure se distinguent par leur cœur quadrillé et leur dessin entièrement rouge; elles sont tout à fait semblables aux marguerites de la frise de la salle XXII.

La même frise continue sur le mur qui bouche le passage XXVII/XXVIII. Lorsque ce passage n'était pas encore condamné, ses panneaux étaient décorés d'une frise qui semble être la même que celle du couloir XXVIII. On trouve trace sur le panneau Sud du rang inférieur de palmettes.

La frise de la salle XXV et toute la décoration de la salle XXVII font un contraste net avec les peintures du premier style. La technique est modifiée. On remarquera notamment l'emploi du rouge pour le dessin : le noir a été employé après coup, pour accentuer ou souligner les contours principaux, mais une grande partie du dessin reste en rouge. Dans certains cas l'artiste a laissé sa peinture inachevée (il en est ainsi de certaines parties de la frise de la salle XXV) et cela permet de constater que tout le dessin a été d'abord fait en rouge. Parfois le trait d'esquisse est volontairement sommaire, l'artiste se réservant d'indiquer les détails du contour dans son dessin définitif : ainsi en est-il, par exemple, de la silhouette de la chevelure du génie reproduit pl. XLIII, 1 : une ligne noire ondulée se substitue à un tracé rouge, encore apparent, qui néglige les ondulations des cheveux. En règle générale, le peintre ne s'astreint pas à suivre servilement son premier dessin : le trait noir, jeté très librement, double souvent le trait rouge au lieu de le recouvrir.

Parfois même le dessin est délibérément modifié. Ainsi, sur le panneau XXVII *e*, l'artiste a changé la position qu'il avait d'abord donnée à la queue du cheval attelé au second char : le premier dessin, qui est en rouge, est encore visible.

Il est sans exemple dans les peintures du premier style, nous l'avons déjà fait observer, qu'une couleur ne soit pas cernée d'un trait noir et que le bleu et le rouge soient en contact. Avec l'emploi concurrent du rouge et du noir pour le dessin, cette règle cesse d'être strictement observée. Ainsi sur le panneau XXVII *e* les guides sont figurées par de simples bandes rouges non bordées d'un trait noir ; dans la frise des salles XXV et XXVII, les pédoncules recourbés qui unissent entre elles les « fleurs de lis » de la bordure, sont également en rouge sans trace de noir. Nous avons déjà signalé plus haut, p. 62, un exemple de franges rouges et bleues juxtaposées sans trait noir intermédiaire. On pourrait multiplier ces exemples qui montrent à quel point la technique s'était libérée et assouplie.

Entre les peintures de la salle XXVII et les célèbres chasses au lion d'Assurbanipal, l'affinité de style est évidente.

Tout, d'autre part, la forme de la tiare, le costume, le harnachement, la coupe de la chevelure, etc., tend à confirmer l'impression que ces sculptures et ces peintures, si étroitement apparentées par le style, sont du même temps et l'œuvre de la même école artistique. Cette école a enrichi l'art assyrien d'un élément nouveau, d'une délicatesse et d'une élégance dont peintures et sculptures offrent l'expression parallèle. Il semble peu douteux que la restauration des salles XXV et XXVII date du règne d'Assurbanipal.

## II. LE SECOND APPARTEMENT

### *Salle XLVII.*

La décoration de cette salle ressemble beaucoup à celle de la salle XXIV, mais les peintures y sont à plus petite échelle. L'ensemble devait atteindre environ 4 m. 20 de hauteur, dont 0 m. 60 pour la plinthe asphaltée, 0 m. 10 pour la bordure, 1 m. 30 pour les peintures du registre inférieur, 2 m. 20 pour la frise. Les plus hautes traces de peinture sont, dans l'angle Nord-Ouest, à 3 m. 80 et, sur la paroi Est, à 3 m. 70 au-dessus du sol de la salle. La bordure qui surmonte la

plinthe asphaltée est faite d'un rang de cercles concentriques bleus entre deux bandes rouges.

*Panneaux a, b, c.* (Pl. LII). — Cette grande composition, qui mesure environ 12 m. 50 de longueur, représente des tributaires, probablement des Syriens (voir ci-dessus, p. 51) reçus par le roi. Derrière le roi assis sur son trône et tenant, de la main droite qui fait le geste du bon accueil, le long bâton de commandement et de la main gauche une tige à triple fleur, deux eunuques, puis l'escorte ; devant le roi, le groupe des fonctionnaires assyriens, puis l'« introducteur » qui précède l'ambassade dont le chef s'est détaché en avant et s'est prosterné aux pieds du roi, après s'être déchargé entre les mains de deux officiers de la maison royale, figurés un peu en arrière, des présents qu'il apportait (coupes à pied). L'étranger qui suit immédiatement l'introducteur semble faire le geste d'offrir au roi un enfant qui l'accompagne. Les présents apportés par les autres membres de l'ambassade sont des poignards dans leur gaine, des anneaux de métal précieux (or ou argent) (1), des coupes, une outre de vin, des défenses d'éléphant. Dans le groupe des fonctionnaires assyriens, à droite et un peu en arrière du *tartân*, figure un personnage qui manque dans les autres compositions. Comme le *tartân*, il tient la main droite levée à hauteur du visage, la paume en dedans. Il est imberbe et porte un diadème qui s'élargit d'avant en arrière. Ce haut dignitaire, assez souvent représenté à côté du *tartân* (2), est peut-être le grand eunuque.

Les deux premiers soldats se distinguent par leur embonpoint. Il semble bien que l'artiste ait d'abord voulu représenter des eunuques. En grattant la couche superficielle de chaux, on retrouve le dessin primitif. Les deux photographies, reproduites pl. XLIV, 1 et 2, montrent deux temps de cette opération. De la ceinture de l'eunuque, l'artiste a conservé la partie que, dans le dessin primitif, l'écharpe drapée d'une façon assez lâche laissait apercevoir et qui, dans le dessin définitif, se raccorde mal avec la ceinture du soldat.

Le cas des deux eunuques transformés en soldats n'est pas le seul

(1) On sait que l'usage de conserver les métaux précieux sous la forme d'anneaux était général dans l'ancien Orient.

(2) Voir les reliefs du palais d'Assurnâsirapal, nos 1 et 2, pl. XIX de l'édition de Budge ; les bronzes de Balawat (par exemple bande III, 2, registre supérieur) et le relief du palais de Téglathphalasar III, publié par LAYARD, *Monuments of Nineveh*, I, pl. 59.

exemple de repentir dont témoigne cette composition. M. Cavro a constaté que l'artiste avait modifié, en cours d'exécution, la forme des pendants d'oreille. Dans le dessin définitif, ces pendants (sauf ceux du roi qui sont piriformes et ne paraissent pas avoir été changés) ont la forme de croissants simples. Mais ils sont dessinés sur une couche de chaux rapportée. Si on enlève cette couche de chaux, on voit apparaître le dessin primitif qui est dentelé. Les photographies reproduites pl. XLIV, 3 et 4, ont été prises, l'une avant et l'autre après l'enlèvement de la couche rapportée. On notera sur ces photographies les balafres qui traversent les yeux et le nez : c'est un exemple des mutilations que les indigènes ont fait subir aux peintures après l'abandon du palais.

Cette composition est du premier style, tout au moins la partie qui couvre les panneaux *a* et *b*. Nous avons eu l'impression que le groupe des six derniers tributaires (panneau *c*) est d'une autre main que le reste : le trait est plus ténu, le dessin plus sec. Ce complément pourrait être dû à l'auteur de la peinture du panneau *f* (voir ci-dessous).

*Panneau d.* (Pl. LII). — Ce panneau, qui a une longueur de 8 m. 20, est extrêmement ruiné. M. Cavro n'en a copié que deux morceaux dont l'un représente le roi debout tourné vers la droite et l'autre une scène de massacre : le premier morceau est à environ 1 m. 80 de l'extrémité gauche du panneau et le second à environ 1 m. 70 de l'extrémité droite ; entre deux le mur est éventré sur un espace de près de 2 m. 50 par un grand silo.

De la suite du roi, il ne subsiste que les traces d'un soldat près de l'extrémité gauche et, entre ce soldat et le roi, deux chevelures appartenant peut-être à deux autres soldats.

Dans la scène de massacre, les étrangers sont sans doute des bédouins (voir ci-dessus, p. 50 s.). A gauche un grand soldat assyrien saisit l'un d'eux par la barbe, tandis qu'à droite un second soldat paraît en menacer un autre de son bras levé qui devait tenir une épée. Les têtes coupées que l'artiste a figurées sur le sol et dans le champ montrent que tous les prisonniers sont passés par les armes.

La scène se poursuivait vers la droite. On distingue les traces de quatre personnages : trois soldats assyriens tournés vers la gauche et, près de l'extrémité du panneau, un étranger.

La composition est tout entière du premier style.

*Panneau e.* — Traces d'une roue de char à huit rais (fig. 15). Le moyeu est à 3 mètres environ de l'extrémité gauche du panneau.

*Panneau f.* (Pl. LII). — Très mutilé. Le roi était représenté sur son

char, au milieu d'une nombreuse escorte. Il n'est plus visible, mais le dessin du char et des chevaux est en majeure partie conservé. Le cortège vient de s'arrêter. En sens inverse, précédé par l'« introducteur », s'avance un groupe de prisonniers que conduisent des soldats assyriens. Le char devait être attelé de quatre chevaux, car quatre ornements de tête, faits chacun de plusieurs pompons superposés, sont figurés.

Cette composition, qui pourrait être due au même artiste que la peinture du panneau *e*, n'est manifestement pas de la même main que les autres peintures de la salle. Elle est d'une manière moins large. Détail caractéristique : les fourreaux des épées n'y semblent pas munis, comme dans les peintures du premier style, de l'appendice à double

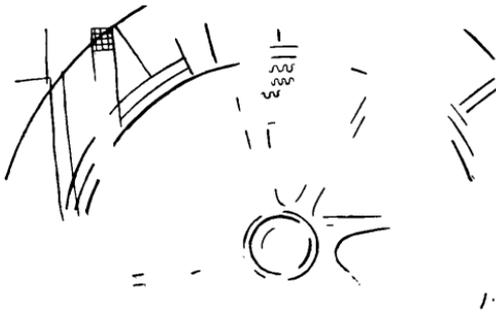


Fig. 15 (réduction de 80 %)

volute. Néanmoins, si on en juge par la coupe de la chevelure, elle ne saurait être de beaucoup postérieure aux peintures du premier style. Elle ne présente d'ailleurs aucune des caractéristiques du dernier style : on remarquera, par exemple, que les guides (peintes en rouge) sont bordées d'un trait noir. Le rose, dont l'artiste s'est servi, notamment pour peindre les chevaux, a une teinte lie de vin dont les peintures de Til-Barsib n'offrent pas d'autre exemple.

*Porte donnant sur la cour : panneaux intérieurs.* — On distingue sur le panneau Nord un pied nu, tourné vers la salle et le bas d'une tunique longue.

*Idem : panneaux du passage.* — Sur le panneau Nord, vestiges d'un génie barbu, tourné vers la cour.

*Panneaux du passage XLVII/XLVI.* — Sur le panneau Nord, traces d'un profil humain, barbu, tourné vers la salle. Ce profil appartenait

probablement à un taureau androcéphale ailé, car sur le panneau Sud, où le même sujet devait se répéter, on distingue un sabot de taureau.

*Panneaux du passage XLVII/XLV.* — Ces panneaux conservent l'un et l'autre les traces d'un grand lion androcéphale ailé, tourné vers la salle.

Trop ruinées, les peintures des passages n'ont pas été copiées. Elles sont toutes, autant qu'on en peut juger, du premier style.

*La frise.* (Pl. XLV). — Le motif principal est constitué par des taureaux androcéphales ailés, qui devaient s'opposer deux à deux. Comme dans la salle XXIV, la bordure n'est formée que d'éléments purement assyriens (marguerites, cercles concentriques, grenades, palmettes). Cette frise est certainement du premier style.

#### *Salle XLV.*

Les panneaux de la salle n'ont pour toute décoration qu'une frise, qui est à près de deux mètres de hauteur et dont il ne subsiste que des traces peu distinctes.

*Panneaux intérieurs XLV/XLVII.* — Il reste sur le panneau Nord quelques vestiges d'un quadrupède (taureau ?) tourné vers la salle et accosté d'un génie qui avait probablement une tête d'aigle. Cette peinture, très ruinée, n'a pas été copiée. Elle devait ressembler à celle du passage XXIV/XXVIII.

*Panneaux du passage XLV/XLVI.* (Pl. LII). — Génie tenant le vase aux eaux jaillissantes. Traces sur les deux panneaux. On voit par ce qui reste de la chevelure que le visage du génie devait être tourné vers la salle.

Ces peintures sont du premier style.

#### *Salle XLIV.*

Cette salle qui servait de salle de bains avait dû être décorée. En grattant la couche d'argile recouvrant le panneau Ouest, nous avons trouvé quelques vestiges d'une peinture qui représentait probablement une scène de chasse (nous avons cru distinguer un mufle de lion). La salle a été restaurée, comme l'ont été la salle de bains royale (salle XXVII) et d'autres parties du palais ; mais il semble qu'on se soit contenté de rétablir la maçonnerie sans refaire la décoration.

De la décoration primitive on a laissé subsister les peintures du

passage XLIV/XLVI, qui sont du premier style et fort mal conservées. Elles représentent un génie barbu tenant en laisse un quadrupède mal définissable. (Pl. LII).

### *Couloir XLVI.*

Ce couloir qui fait communiquer les salles XLVII, XLV et XLIV est décoré d'une frise qui est à une hauteur de 1 m. 90 ou 2 mètres au-dessus du sol et mesure 1 m. 27 du bord inférieur au bord supérieur. (Pl. XLVI). Avec ses génies agenouillés et affrontés, cette frise ressemble beaucoup à celle des salles XXV et XXVII. Les deux frises ne sont cependant pas du même temps. Si celle des salles XXV et XXVII est du dernier style, il n'en est certainement pas de même de celle du couloir XLVI. Seul le rang de lotus dont elle est bordée pourrait tout au plus faire douter qu'elle soit parmi les plus anciennes peintures du palais.

### III. LA SALLE DU TRONE (XXII)

Le centre de la décoration se trouvait sur le panneau *d*, derrière le trône. Malheureusement ce panneau est presque entièrement ruiné. On distingue encore, à 0 m. 90 au-dessus de la base du trône, quelques cercles concentriques appartenant à une bande horizontale qui n'occupait pas toute la largeur du panneau, car à l'Est cette bande s'arrête nettement à 0 m. 30 de l'angle. Au-dessus, on aperçoit les traces de deux lions rouges affrontés. Cette partie de la décoration n'a pas été copiée.

Sur les panneaux *e* et *f* (voir pl. LIII), au-dessus d'une double bande rouge qui surmonte la plinthe asphaltée, est représentée une suite de chevaux de selle à l'arrêt, groupés par paires, tenus en main par des soldats et tous tournés vers la droite. Cette décoration se poursuivait sur le panneau *g* où on distingue les traces d'un soldat. En revanche, les panneaux symétriques *a*, *b*, *c*, n'ont conservé aucun vestige de peinture.

Les chevaux sont figurés en demi-nature et contrastent entre eux par leur couleur et leur harnachement.

Le motif principal de la frise (pl. XLV) était, ce semble, constitué par deux taureaux affrontés des deux côtés de la figure géométrique habituelle, très simplifiée. Il n'en reste que d'infimes traces. La bordure,

faite de cercles concentriques, marguerites, grenades, est limitée par un rang de lotus.

La plinthe asphaltée mesure 0 m. 45 de hauteur, la double bande rouge qui la surmonte 0 m. 07, le registre des chevaux 1 m. 75. La frise, intacte, devait mesurer 2 m. 50. L'ensemble de la décoration atteignait donc une hauteur de près de 4 m. 80 au-dessus du sol de la salle. La plus haute trace de peinture restée visible est à 3 m. 45.

Cette décoration est tout entière du dernier style. Les chevaux de la salle du trône pourraient être de la même main que ceux de la salle XXVII. La ressemblance est également frappante dans le dessin de la figure humaine, dans la façon, par exemple, de représenter la chevelure tombant carrément sur les épaules. Des deux côtés même facture élégante, même technique, même emploi notamment du rouge pour le dessin. La comparaison des frises révèle aussi d'étroites analogies entre les décorations respectives des deux salles : ainsi les marguerites de la frise de la salle du trône, avec leur cœur quadrillé, leur dessin rouge, le fond rouge sur lequel elles se détachent, sont tout à fait semblables à celles de la frise de la salle XXVII.

Sur le panneau *e*, en grattant l'enduit de chaux, nous avons fait apparaître un dessin en noir représentant six cavaliers sur des chevaux au galop, répartis en deux registres : saisissante esquisse où l'absence de toute couleur ne fait que mieux ressortir la maîtrise du dessinateur. On trouvera ci-dessous, fig. 16, une reproduction de la copie de M. Cavro (les deux cavaliers de gauche, très endommagés, n'ont pas été copiés, ni même entièrement dégagés).

Sur le panneau symétrique *c*, nous avons retrouvé sous le badigeon, à 1 m. 20 de hauteur, un autre dessin en noir dont M. Cavro a également pris copie (voir ci-dessous fig. hors texte, face à la p. 72). Ce dessin comportait, ce semble, originairement deux registres, mais le registre inférieur n'a conservé que quelques traits indistincts.

Les deux esquisses semblent contemporaines des peintures du premier style. Elles ont apparemment été faites en vue d'essayer une décoration qui paraît n'avoir jamais été exécutée. Il est probable que jusqu'au temps d'Assurbanipal, la salle du trône est restée sans autre décoration que son enduit blanc. Il est à noter que les panneaux des passages donnant accès à cette salle, n'ont conservé aucun vestige de peinture. Quant à la salle voisine XXIII, nous n'avons relevé sur ses murs d'autre trace de peinture qu'une double bande rouge surmontant, comme dans la salle du trône, la plinthe asphaltée.



Fig. 16 (réduction d'environ 90 %)

## IV. LE COULOIR ENTRE LES DEUX COURS (XXI)

La frise décorant ce couloir est à 1 m. 90 de hauteur et mesure 1 m. 23 du bord inférieur au bord supérieur (voir pl. XLVII). Extrêmement ruinée, elle a été habilement reconstituée par M. Cavro avec des éléments pris de côté et d'autre. On admirera la puissance expressive que l'artiste assyrien a su donner aux deux taureaux affrontés. Dans l'art assyro-babylonien, c'est sous les espèces d'un bison que le taureau céleste était généralement figuré : tradition ancienne, remontant jusqu'aux temps sumériens. Mais la représentation de l'animal s'est sensiblement altérée au cours du temps pour se rapprocher de celle du taureau domestique. La tête notamment a perdu cette longue barbe qui contribue à lui donner une apparence si étrangement humaine. En revanche, le souvenir de l'épaisse toison dont le corps du bison est en partie couvert a toujours subsisté dans la tradition iconographique babylonienne ou assyrienne.

Les éléments floraux dont M. Cavro a retrouvé les vestiges au-dessus de la frise semblent indiquer que le registre séparant la frise du plafond était décoré. Peut-être en était-il de même ailleurs. Mais, sur ce point, nous sommes réduits aux conjectures, car, en aucune autre partie du palais, nous n'avons pu relever le moindre indice sur la décoration éventuelle de ce registre qui a partout ailleurs entièrement disparu.

Il est assez difficile de déterminer la date de cette frise. Elle n'est pas du dernier style. Mais on remarquera que, comme la frise du couloir XLVI, elle est bordée de lotus et non de palmettes. Cette bordure de lotus se retrouve dans la frise de la salle du trône qui est certainement du dernier style.

## V. LE VESTIBULE DU PALAIS (I)

De cette salle, extrêmement ruinée, nous n'avons trouvé aucune peinture *in situ*. Mais le sol conservait des témoins de la décoration peinte, notamment les éléments d'une frise (lotus, marguerites, fragment du motif circulaire, partie de l'encolure d'un taureau). En détachant deux blocs de briques accolés (voir ci-dessus, p. 10), nous avons trouvé sur l'un d'eux une peinture appartenant au registre inférieur et représentant un combat naval (hauteur : 0 m. 74). Cette peinture s'était en partie

imprimée sur l'autre bloc où elle apparaissait inversée. Nous en donnons une reproduction d'après une photographie en couleurs, faite directement sur l'original (frontispice). L'artiste, en étendant le bleu de la mer, n'a respecté que très imparfaitement son dessin dont, par la suite, il a repris certaines parties après application d'une nouvelle couche de chaux. Mais, à l'exception d'un poisson, qu'il a refait par ce procédé, il a négligé les animaux dont il avait peuplé la mer et si nous les distinguons aujourd'hui, c'est parce que la couche de bleu qui les recouvre est devenue assez peu épaisse pour qu'ils apparaissent par transparence. Le morceau est difficile à dater.

Nous avons achevé la description des peintures du palais de Til-Barsib. Elles constituent, il n'est pas exagéré de le dire, une véritable révélation. De la peinture assyrienne nous ne savions jusqu'ici presque rien. Quelques rares fragments, publiés par Place (1), Layard (2) et Andrae (3) en attestaient l'existence. Mais on ne connaissait encore aucune composition peinte comparable aux ensembles sculptés que les fouilles assyriennes nous ont révélés. A la vérité, dans le récit de ses fouilles à Nimroud, Layard signale brièvement que quelques-unes des chambres du palais Nord-Ouest, c'est-à-dire du palais d'Assurnâsirapal, étaient décorées de peintures : « The subjects of the paintings appeared to be generally processions, in which the king was represented followed by his eunuchs and attendant warriors (4) », mais, de ces peintures, il n'a rien publié. Til-Barsib nous livre le premier exemple d'un grand ensemble de décoration peinte, où nous trouvons, interprétés par la peinture, des sujets que nous ne connaissions jusqu'ici que par des représentations sculptées. Le dessin remplace le relief : c'est là la différence essentielle, car, dans les deux cas, la couleur est employée suivant la même méthode, sinon dans les mêmes proportions (5). Ce procédé plus rapide, moins coûteux, convenait à un palais provincial.

La sculpture assyrienne nous a laissé des œuvres admirables, mais elle est inégale, surtout dans l'exécution. Si celle-ci est bien souvent inférieure à la composition, c'est sans doute parce que l'énormité des

(1) *Ninive et l'Assyrie*, pl. 32.

(2) *The Monuments of Nineveh*, I, pl. 86 et 87.

(3) *Die farbige Keramik aus Assur*, pl. 1 à 4.

(4) *Nineveh and its Remains*, II, p. 12.

(5) Voir, à ce sujet, *Syria*, XI, p. 129 ss.



Salle XXII Panneau C  
(Réduction de 80%)

surfaces à couvrir imposait le concours de simples praticiens qui n'avaient aucune part à la conception de l'œuvre à laquelle ils collaboraient. Dans les peintures, au contraire, la main qui exécute est celle de l'artiste qui conçoit. Composition et exécution vont de pair. Nous en avons trouvé la preuve dans certains changements introduits en cours d'exécution dans la peinture des panneaux *XXVII e* ou *XLVII b*. La décoration du palais de Til-Barsib est l'œuvre non pas de copistes travaillant d'après des modèles, mais d'artistes assez sûrs d'eux-mêmes pour travailler sans modèles et composer en exécutant. Le dessin est fait de verve, n'exprime que l'essentiel et l'exprime dans un style plein de vigueur et d'accent.

Nous avons trouvé à Til-Barsib un ensemble décoratif à peu près complet. Il aide à comprendre les ensembles assurément plus riches, plus importants, mais aussi plus fragmentaires, que les palais assyriens décorés de sculptures nous ont livrés. Nous voyons clairement comment les éléments de la décoration étaient répartis dans une même salle et entre les différentes salles suivant la destination de chacune d'elles. Il est remarquable que, dans un édifice où un appartement devait être réservé aux femmes, aucune partie de la décoration ne semble destinée à répondre à un goût spécialement féminin. Cette omission confirme ce que nous savions du peu d'importance sociale de la femme en Assyrie. Le roi au milieu de sa cour, le roi à la guerre, le roi à la chasse, tels étaient les principaux thèmes traités. Si le vestibule du palais était décoré de scènes de guerre, si les panneaux des salles de réception représentaient le roi donnant audience à des tributaires ou à des prisonniers, c'est aux pièces les plus intimes, aux salles de bains qu'étaient réservées les scènes de chasse. Sans doute le roi éprouvait-il un particulier plaisir à se voir représenté, nouveau Gilgamesh, dans un combat singulier avec un lion : aussi cette scène occupe-t-elle la place d'honneur dans la salle de bains royale. L'usage de figurer des génies aux abords des portes pour en garder l'accès, nous était bien connu. En revanche, nous étions jusqu'ici mal informés sur la décoration du registre supérieur des murs. Sur ce point, les fouilles de Til-Barsib nous apportent les plus utiles précisions.

La salle principale de l'appartement royal, la salle *XXIV* est, de toutes les salles du palais, celle dont la décoration est le mieux conservée et offre l'ensemble le plus complet. Cette décoration est parfaitement homogène, étant tout entière du même temps. Elle s'élevait, nous l'avons vu, jusqu'à environ 4 m. 40 au-dessus du sol. Si la salle était

éclairée par des fenêtres, ces fenêtres ne pouvaient se trouver qu'à une hauteur supérieure à 4 m. 40. L'hypothèse de petites fenêtres, très haut placées, n'a rien d'in vraisemblable. Comme me le fait remarquer M. Cavro, cette disposition, qui est habituelle dans l'ancienne architecture musulmane, procure une aération excellente, tout en évitant l'introduction des poussières. A défaut de fenêtres, le jour ne pouvait venir que par des ouvertures ménagées dans le plafond, entre les grandes solives de cèdre qui le supportaient et répandaient dans la salle cette suave odeur célébrée par les inscriptions assyriennes. Sur le fond de chaux, les peintures se détachaient nettement, avec une lisibilité parfaite. Dans les grandes compositions du registre inférieur, la couleur n'était en général employée qu'assez sobrement : elle se réduisait bien souvent à quelques touches destinées à rehausser le dessin. En revanche, elle était prodiguée dans la frise qui couvrait le registre supérieur d'une brillante parure. L'effet était cherché dans l'opposition du rouge et du bleu : harmonie peut-être un peu simple pour notre goût, harmonie puissante cependant, dans laquelle le bleu clair, fait d'une poudre cristalline, contrastait avec le rouge sombre et mat.

La peinture du dernier style, contemporaine d'Assurbanipal, n'est pas aussi bien représentée que la peinture de l'âge antérieur. Cependant les témoins qui en subsistent permettent d'apprécier les tendances nouvelles qui commençaient à se manifester dans le style et dans la technique. Cette évolution a été interrompue par l'accident qui a mis brusquement fin à l'empire ninivite. A la veille de sa disparition l'art assyrien ne donnait aucun signe de décadence : la scène de chasse, copiée par M. Cavro d'après un des panneaux de la salle de bains royale, peut, comme les grandes scènes similaires que nous ont conservées les reliefs de Kouyoundjik, compter parmi les chefs-d'œuvre de l'art assyrien.

---

## CHAPITRE III

# LE TELL APRÈS LE DÉPART DES ASSYRIENS

par Maurice DUNAND.

---

### A. — TOMBES ACHÉMÉNIDES

Entre 1 m. et 1 m. 50 au-dessus du sol du palais assyrien, nous avons rencontré une série de tombes, trop peu nombreuses cependant pour former une véritable nécropole. Voici dans l'ordre où elles ont été découvertes la description et l'inventaire de leur contenu.

A. — A l'extrémité Ouest de la salle XXV. Restes d'une tombe saccagée anciennement. Ossements et traces de combustion provenant d'un foyer ultérieur. On recueille deux écuelles de bronze, l'une sans décor, l'autre (diamètre 0 m. 15) ornée au repoussé d'un motif floral géométrique formé de fleurs de lotus reliées par leur pédoncule et se touchant presque par les bords du calice, ce qui détermine des oves intercalaires (pl. XVIII, 4). Plusieurs fragments de bronze inexpressifs.

B. — A côté de la tombe précédente, grande jarre brisée avec ossements éparpillés à l'entour. Le mobilier comprenait :

Un grand plat de bronze à parois presque verticales, pourvu de deux anses semi-circulaires se développant en hauteur. Une seule anse est conservée ; elle est surmontée d'un fleuron à quatre pétales. Le bord du plat est renforcé par un ourlet à section circulaire. Diamètre : 0 m. 35 (pl. XVIII, 9).

Un manche de poignard à section circulaire, en os. Longueur : 0 m. 10 (pl. XVIII, 7).

Un manche de miroir (?), en bronze, terminé du côté du disque par un fleuron qui en épouse la courbure. Longueur : 0 m. 135 (fig. 23).

Un objet en bronze de destination indéterminée, ayant la forme d'une coupe à fond étroit et embouchure évasée, reposant sur un pied circulaire. Le bas de la coupe est orné d'un épais cordon mouluré. Le déhanchement de l'ensemble est ancien mais paraît accidentel. Hauteur : 0 m. 155 (pl. XIX, 6).

Une passoire en bronze. Le raccord du manche s'épanouit en une fleur de lotus pour mieux épouser la courbure de la coupe. Longueur totale : 0 m. 291 ; diamètre de la coupe : 0 m. 10 (pl. XIX, 1).

Un vase de bronze en forme de situle, pourvu d'une anse mobile très allongée s'accrochant à deux bélières. Hauteur : 0 m. 180 (pl. XIX, 3).

Une coupe de bronze recueillie en miettes. Au centre, un trou circulaire et tout autour deux zones de décor au repoussé reproduisant avec moins de stylisation celui de la coupe trouvée dans la tombe A. Diamètre : 0 m. 175 (pl. XIX, 2).

Une coupe en bronze sans décor. Au centre, une protubérance interne avec évidemment permettait peut-être la fixation de la coupe à l'extrémité d'une hampe. Diamètre : 0 m. 162 ; hauteur : 0 m. 032 (pl. XIX, 5).

Une cruche en terre avec couverte verdâtre. Le col est brisé (pl. XIX, 7).

Un alabastron de même matière avec couverte identique.

C. — Salle méridionale de la série ajoutée ultérieurement sur le côté Ouest de l'avant-cour du palais. Sarcophage de terre cuite en forme de baignoire. Longueur : 1 m. 27 ; largeur : 0 m. 55 ; hauteur : 0 m. 40. Les parois épaisses de 0 m. 02 ne présentaient d'autre décor qu'un cordon mouluré au-dessous du rebord de la cuve, lequel se profile légèrement à l'extérieur. La couverture consistait en carreaux de terre cuite prélevés sans doute dans les carrelages du palais assyrien. Le squelette reposait sur le côté droit, la tête à l'Est, les bras contre la poitrine, les jambes repliées. Un riche mobilier l'accompagnait dont voici l'inventaire :

Alabastron en terre cuite revêtu d'une couverte verdâtre. Hauteur : 0 m. 235 (pl. XVIII, 5).

Boîte circulaire, en bronze. Le couvercle est orné d'une rosace centrale à dix-sept pétales finement ciselés. Sur la tranche de la boîte une bélière est encore visible, qui permettait sans doute sa suspension au moyen d'un cordon. Diamètre : 0 m. 138 ; hauteur : 0 m. 055 (pl. XVIII, 1).

Styilet avec manche en os à section carrée, décoré de traits incisés ;

l'extrémité de la lame est aplatie. Longueur : 0 m. 092. Trouvé près du poignet gauche (pl. XVIII, 8).

Un torques en bronze (largeur : 0 m. 151) ; deux bracelets d'argent terminés en tête de bélier (diamètre : 0 m. 074) et une agrafe en plomb ornée d'une rosace (longueur : 0 m. 045) (pl. XVIII, 6).

Une boucle d'oreille, deux bagues en bronze à chaton, un œil *oudja* en pierre grise, deux fusaioles ; de nombreuses perles, quelques-unes en cristal, la plupart en cornaline ; une pendeloque en pâte blanche ornée d'un grènetis en relief et pourvue d'une bélière de suspension.

Quatre scarabées. L'un en cornaline est anépigraphique ; l'autre, en

pâte blanche, porte au revers  $\text{𐎧𐎠𐎢}$  ; le troisième, en pierre grise, donne un griffon ailé tourné à droite et devant lui un signe qui paraît n'être qu'une rosace à cinq branches gauchement gravée (fig. 17). Plus intéressant, le quatrième (fig. 18) représente un personnage vêtu d'un jupon court, aux prises avec un lion dressé. Au-dessus, le disque



Fig. 17



Fig. 18

lunaire dans un croissant. Derrière le personnage, quatre lettres arméennes qu'il faut lire à l'envers comme sur les cachets.

La première lettre à gauche ne peut être qu'un *lamed* ; le coude du crochet qui forme le bas de la haste est net, mais son extrémité n'est pas discernable, confondue qu'elle est avec l'ovale incisé du cadre de la scène. La lettre qui suit est un *shin* de forme régulière ; le deuxième trait, mal incisé, est seul douteux. Vient ensuite un *guimel*. La dernière lettre ne peut être qu'un *mêm* dont le graveur n'a pas indiqué, faute de place, la queue terminale à gauche. Cette épigraphe est donc à lire  $\text{𐎧𐎠𐎢𐎩}$ , *lamed* d'appartenance suivi d'un nom propre. Ce dernier, qui ne s'est pas rencontré jusqu'ici en arméen, relève de la racine *SGM* attestée en syriaque. Ce même nom apparaît sur certaines monnaies d'Aradus (1).

D. — Même salle. Grande jarre funéraire, couchée l'ouverture vers l'Est. Parois épaisses, fond en pointe mousse. Longueur approximative : 1 m. 30. Le cadavre replié reposait la tête à l'Est, face au Sud, les mains sur la poitrine. Cette tombe a fourni : un stylet en fer avec lame à section circulaire et pommeau en os (pl. XIX, 4) ; un alabastron brisé, en terre cuite avec couverte verdâtre ; un fragment de coupe en

(1) Babelon, *Monnaies des Perses achéménides*, p. 136.

bronze et des perles diverses en cristal et en cornaline. Deux scarabées : l'un en pâte blanche porte au revers  ; l'autre, en pierre verte, un griffon accroupi, les ailes déployées, la queue en l'air, une fleur de lotus entre les pattes de devant. Une intaille en cornaline portant un



Fig. 19

disque ailé de style hittite, accompagné d'une rosace et d'un croissant enserrant un disque (fig. 19).

E. — A 2 m. 50 à l'Ouest de la tombe précédente. Jarre funéraire à parois épaisses et fond en pointe mousse. Longueur : 1 m. 10. L'ouverture tournée vers l'Ouest était oblitérée par une dalle de calcaire de 0 m. 80 × 0 m. 47 × 0 m. 13, placée verticalement. Le défunt reposait la tête à l'Ouest, mais l'orientation du visage n'a pu être déterminée ; aucun objet ne l'accompagnait.

F. — Dans l'avant-cour, près de la salle III. Sarcophage de terre cuite, en forme de baignoire. Longueur : 0 m. 65. Aux extrémités, les lèvres de la cuve sont pourvues d'un rebord ondulé. Le défunt, un enfant, reposait la tête à l'Ouest. On a recueilli, mêlés aux ossements, quelques perles en cornaline, un bracelet en bronze à section rectangulaire, de 0 m. 072 de diamètre (pl. XVIII, 2) ; deux autres bracelets, en argent, de 0 m. 069 et 0 m. 072 de diamètre, terminés en tête de serpent (pl. XVIII, 3).

G. — Salle III. Jarre funéraire du même genre que la précédente, trouvée en morceaux. L'ouverture était à l'Est. La disposition du cadavre n'a pas été reconnue. Ont été trouvés avec les ossements : de nombreuses perles en cornaline, quelques-unes en pâte blanche ; deux fibules coudées et godronnées, avec butoir formé par l'épanouissement



Fig. 20



Fig. 21



Fig. 22

de la tige, longues de 0 m. 35 et 0 m. 48 (pl. XVI, 2 et 3) ; les fragments d'une coupe en bronze de 0 m. 129 de diamètre et haute de 0 m. 066 ; quatre anneaux de bronze mesurant respectivement 0 m. 22, 0 m. 52 et 0 m. 59 de diamètre (pl. XVI, 1, 4, 7) ; un manche de poignard en os, à section circulaire, orné de traits incisés, long de 0 m. 110 (pl. XVI, 9) ; un manche de stylet à section carrée, long

de 0 m. 117 et semblable à celui de la tombe C (pl. XVI, 8) ; trois scarabées en pâte blanche présentant au revers, l'un (fig. 20) un sphinx ailé assis sur le signe  $\curvearrowright$ , l'autre (fig. 21), les trois hiéroglyphes  $\text{𐎗𐎟𐎗}$ , le troisième (fig. 22) une légende de quatre signes.

Le VI<sup>e</sup> siècle est la date la plus haute qu'on puisse assigner à ces sépultures. Tant que dura l'occupation assyrienne le palais sous-jacent a dû être habité. Or, ce dernier ne paraît pas avoir été ruiné à l'usage ni détruit par l'ennemi ; il a dû être abandonné d'un seul coup, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle, lors de l'effondrement subit de l'Empire ninivite. La présence au-dessus de ce niveau d'un édifice important (voir ci-dessous), probablement construit dès le début de l'hellénisme dans ces régions, nous donne la fin du IV<sup>e</sup> siècle comme date limite inférieure. Le choix chronologique porte donc sur les trois siècles intermédiaires. Nous avons noté que les tombes se trouvaient entre 1 m. et 1 m. 50 au-dessus du sol du palais. Celui-ci était donc depuis quelque temps en ruines quand son emplacement a servi de cimetière. Aussi attribuons-nous cette nécropole à la seconde moitié de cette époque intermédiaire, et de préférence au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

L'examen du mobilier des tombes conduit au même résultat.

Le disque ailé fourni par un des scarabées de la tombe D (fig. 19) présente tous les caractères de cet emblème aux temps achéménides (1). Particulièrement caractéristique est la queue largement empennée du disque solaire. Le griffon assis, les ailes éployées, est un motif alors commun et la glyptique montre fréquemment le thème du héros égorgeant un lion dressé. Un détail plus expressif encore dans le scarabée de la fig. 18 est le grènetis qui remplit le champ de la corbeille au-dessous de la scène. Il est obtenu par un quadrillage en biais vigoureusement incisé. C'est un procédé de remplissage cher aux graveurs de l'âge perse (2). Les caractères paléographiques de l'épigraphe du même scarabée, en particulier le *guimel* avec ses deux branches inclinées et celle de gauche moitié moins longue que l'autre, le *mêm* avec la partie supérieure horizontale relèvent du même âge. On retrouve notamment ces formes dans les stèles de Neirab. L'alabastron est alors extrêmement fréquent dans tout l'Orient ; les tombes en

(1) Cf. Ed. Meyer, *Reich u. Kultur d. Chetiter*, p. 30-36.

(2) Voir un exemple de technique semblable dans Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVIII, n° 39. Voir surtout Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 649 et p. 656 à 658 où thème et technique sont abondamment illustrés.



Fig. 23

ont livré de très nombreux exemplaires. Spécifiquement perse est le décor en godrons du manche de miroir de la tombe B reproduit fig. 23. Sur les bas-reliefs achéménides manches de chasse-mouches et de fouet ont constamment cet aspect (voir par exemple PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, III, p. 793, fig. 470 ; p. 795, fig. 471).

Les deux fibules de la tombe G ont leurs correspondants exacts dans une tombe de la nécropole de Neirab (voir *Syria*, VIII, 1927, pl. LIV, nos 92 et 93). De même les manches en os avec décor incisé des tombes C et G (*ibid.*, p. 208, fig. 15, E et F).

En général, ce mobilier est analogue à celui des tombes découvertes par Woolley à Devé Huyuk, dans la vallée de Sadjour (*North Syrian Cemetery of the Persian Period*, dans les *Ann. of Arch. and Anthr.*, VII, 1914-1916, p. 115-129, pl. XXI-XXIX). Les coupes en bronze des tombes A et B, notamment, sont comparables à celles reproduites à la planche XXI, et nos fibules se retrouvent à la pl. XXIII. Or les tombes de Devé Huyuk sont bien datées par un aryballe à décor rouge sur fond blanc (pl. XXVII, 1-3).

Des fragments de terre cuite figurant des chevaux et livrant parfois une partie, ordinairement les jambes, du cavalier ont été trouvés dans les déblais qui remplissaient l'avant-cour du palais (pl. XVI, 5, 6 et 11 à 13) ; ils proviennent sans doute de quelque tombe saccagée. Ce type plastique, qui relève sans conteste de l'époque perse (1), abonde dans la plupart des sites de la Syrie du Nord.

## B. — VESTIGES HELLÉNISTIQUES

La couche hellénistique était surtout marquée par de gros blocs soigneusement dressés, rencontrés dans un plan passant approximativement par la crête des murs les mieux conservés du palais, soit entre 1 m. 50 et 2 m. environ au-dessous de la plateforme du tell. La plupart n'étaient plus *in situ* et leur nombre relativement restreint n'impliquait

(1) Cf. Woolley, *Hittite Burial Customs* dans les *Annals of Arch. and Anthr.*, VI, 5, p. 87-98 ; *Syria*, VIII (1927), pl. LII, nos 43 et 44 ; Ronzevalle, *Mél. de la fac. or. de Beyrouth*, IV (1914), p. 173-177.

pas une construction en hauteur. Nous n'avons entrevu qu'un rang de blocs encore adhérents les uns aux autres ; il était orienté approximativement Nord-Sud. Ces blocs ne pouvaient former tout au plus, semble-t-il, que le cadre d'un soubassement supportant un édifice de briques crues. Ils sont en calcaire blanc, très tendre, qui se prête admirablement à la taille. Toutes les faces sont bien dressées, mais celle qui se présentait à l'extérieur a été préparée avec plus de soin encore selon la technique courante aux temps hellénistiques : surface plane avec encadrement lisse et légèrement en creux tout autour (fig. 24). L'aire de répartition de ces blocs correspondait à la cour intérieure et aux salles XXIV à XXVII du palais assyrien. Ils représentent probablement les restes d'un petit sanctuaire hellénistique analogue à celui d'Arslan-Tash (1). C'est la même pierre, la même taille et probablement un socle de même ordonnance supportant une construction en briques crues, qui ici a totalement disparu.



Fig. 24

Une trouvaille inattendue est venue apporter de précieux renseignements sur la date de ce niveau. Elle consiste en un lot de 70 pièces de monnaie d'argent trouvées dans une petite jarre à 2 m. au-dessous du niveau de la surface du tell, donc dans le même plan horizontal que les vestiges hellénistiques, du côté Sud, au-dessus de la cour intermédiaire. Ces monnaies, dont la plupart sont fort bien conservées, se répartissent ainsi :

28 au nom d'Antiochus VII (138-129). Tête diadémée à droite ; R. Athéna Nicéphore debout à gauche, s'appuyant sur une lance, avec la légende Βασιλέως Ἀντιόχου Εὐεργέτου.

4 au nom de Démétrius II, deuxième règne (129-125). Tête barbue, diadémée, à droite ; R. Zeus Nicéphore assis à gauche, avec la légende Βασιλέως Δημητρίου Θεοῦ Νικητορος.

18 au nom d'Antiochus VIII, seul (121-96). Tête diadémée à droite ; R. Zeus Ouranios demi-nu, debout à gauche, avec la légende Βασιλέως Ἀντιόχου Ἐπιφανοῦς.

8 au nom d'Antiochus IX (116-95). Tête diadémée à droite ; R. Athéna Nicéphore debout à gauche, avec la légende Βασιλέως Ἀντιόχου φιλοπάτρος.

(1) Voir *Arslan-Tash*, p. 9 ss.

10 monnaies athéniennes du type à la chouette. (229-187 d'après Head, *Historia numorum*, p. 380 s.).

2 monnaies peu distinctes.

Les plus tardives de ces monnaies ont été frappées sous le règne d'Antiochus IX (Cyzicène), de 116 à 95 avant notre ère (1). A cette époque la vie était encore intense à Til-Barsib, et il est probable que le temple dont nous avons trouvé les restes était alors en pleine activité. Il a pu être construit au II<sup>e</sup> siècle, peut-être même à la fin du III<sup>e</sup>, et l'utilisation s'en perpétuer jusqu'à une époque insaisissable, mais certainement postérieure à 95 avant notre ère, date la plus tardive qu'il soit possible d'assigner aux monnaies les plus récentes trouvées dans la jarre (2).

Les fragments architecturaux rencontrés dans le village montrent également que Til-Barsib a été nettement marqué au coin de l'influence grecque. La ville s'appelait alors *Bersiba*, vocable qui transcrit exactement le nom indigène (voir ci-dessus, p. 7).

De cette couche relèvent quelques figurines de terre cuite.

Personnage assis vêtu d'une tunique laissant à nu l'épaule droite. La tête manque. Hauteur : 0 m. 11. Trouvée au Nord du tell. (Pl. XVII, 13).

Personnage féminin vêtu d'un long manteau croisé sur le devant. Les deux mains ramenées sur la droite de la poitrine tiennent un objet indistinct, peut-être une harpe. Au-dessus de la tête se déploie une coiffure monumentale en forme de croissant, qui enserre la chevelure, laquelle apparaît de part et d'autre du visage en petites boucles prolongées par deux longues mèches descendant sur les épaules. Les pieds manquent. Modelé mou. Hauteur : 0 m. 147. (Pl. XVII, 14).

Ces deux figurines sont bien en situation aux temps hellénistiques. Point de ces décors pastillés chers aux modeleurs des âges achéménides; le vêtement est classique et la coiffure du dernier personnage est un dérivé lointain de celle des femmes grecques popularisées par de nombreuses figurines de Myrina.

Notons encore les fragments nos 1, 9, 10, 11 et la figurine n° 12 de la planche XVII. Ces terres cuites relèvent de la même technique mais sont d'un modelé plus conventionnel et d'une exécution très négligée.

(1) Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, II, p. 659-663.

(2) Cf. Head, *Historia numorum*, p. 381.

Comme toutes les fouilles de Syrie, Tell-'Aḥmar a fourni son contingent de terres cuites figurant une femme nue se tenant les seins ; nous en reproduisons quatre à la planche XVII, nos 3 à 6. Une seule (la plus grande, hauteur : 0 m. 11) provient de la couche qui nous occupe. Ces figurines ne diffèrent en rien des innombrables types déjà connus qui représentent la déesse fécondante et nourricière. Une variante non moins banale est le type de la femme avec les mains ramenées sur le sternum. Nous en avons recueilli un seul exemplaire, très mutilé (pl. XVII, n° 2). On notera son diadème formé de six grosses perles ellipsoïdes, son large collier et les deux mèches de cheveux qui encadrent le bas du visage. La tunique est agrémentée d'ornements ovales disposés en trois bandes verticales et surchargés de deux lignes incisées se coupant en croix. Hauteur : 0 m. 078. Trouvée au bas du tell.

C'est une tympaniste debout, de face, les deux mains tenant un tambourin contre la poitrine que représente le n° 7 de la pl. XVII. La tunique, serrée par une ceinture, est ornée sur le devant d'une bande décorée en damier qui tombe verticalement. Les deux rangs de traits parallèles disposés en hauteur de part et d'autre de cet ornement indiquent les franges d'un manteau auquel s'attache peut-être le capuchon, plissé sur le devant ou dégageant la chevelure, qui enserre la tête. Hauteur : 0 m. 102. Trouvée au Nord du tell.

Cette figurine est apparemment plus ancienne que celles que nous venons d'énumérer, ou bien le vêtement archaïsant peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une prêtresse d'un culte orgiastique, probablement celui de la déesse de Bambycé.

Les terres-cuites 14 et 15 de la pl. XVI appartiennent au groupe plastique bien connu des dieux-cavaliers. Le n° 10 en est apparemment une variante ; ce qui apparaît sur la croupe du cheval peut représenter les plis amoncelés du manteau du cavalier ou un personnage monté en croupe.

Quelques lampes ou fragments de lampes hellénistiques tardives ont été recueillis au cours des travaux. Les exemplaires reproduits à la planche XVI, nos 16 à 18, ont été trouvés à 2 m. environ au-dessous de la surface du tell. Le numéro 18 présente à l'arrière une amorce d'anse pleine. Celle de la figure 16 offre sur le côté un bouton en relief, survivance du bouton de préhension latéral, et une gracieuse amphore décore le dessus du bec.

---

## CHAPITRE IV

# LE TELL AVANT LA CONQUÊTE ASSYRIENNE

par Maurice DUNAND.

---

### A. — L'INSTALLATION ARAMÉENNE

Nous comprenons sous cette dénomination l'ensemble complexe des constructions rencontrées immédiatement au-dessous du palais assyrien (voir plan C.). Elles sont comprises entre les cotes 17 m. 14 et 15 m. 92, ces chiffres s'entendant du sol des salles. Les fondations nous amènent beaucoup plus bas ; elles plongent en plein dans les couches antérieures que nous décrirons plus loin.

Ces constructions occupent la partie centrale du tell selon l'axe Est-Ouest, et la moitié méridionale dans le sens Nord-Sud. Comme pour le palais assyrien, la bordure méridionale a glissé dans l'Euphrate. D'ailleurs la périphérie, partout très ruinée, est totalement inexpressive.

A la simple vue du plan C on distingue deux parties séparées par un mur robuste orienté à peu près Nord-Sud. Au Couchant deux groupes de bâtiments disposés de part et d'autre d'une ruelle Est-Ouest ; au Levant un édifice en bordure du fleuve. Cet ensemble disposé en équerre détermine une sorte de place ouverte à l'Est et peut-être au Nord où, à part quelques vestiges à l'angle Nord-Ouest, nous n'avons relevé aucune construction. Sur cette place ouvre actuellement une petite porte *i* qui livre accès au groupe de bâtiments Ouest (1). Aucune communication évidente n'a été reconnue avec le bâtiment Est, mais la brèche *b* marque peut-être un ancien passage dont les pieds-droits ont été ruinés.

(1) Dans l'état primitif des bâtiments, cette porte ouvrait dans la salle 59.

A 4 m. au Nord de cette brèche s'étend un espace empierré couvrant environ 35 m<sup>2</sup>. Les éléments de ce pavage sont de gros éclats de calcaire blanc, mal juxtaposés. L'espace intermédiaire était occupé par un monceau de briques chues.

### *Bâtiment Est.*

Ce qui rend particulièrement malaisé de discerner l'économie de ce bâtiment, c'est que nous n'avons guère, sauf rares exceptions, retrouvé que les fondations des murs. Il comporte apparemment deux corps de logis séparés par le mur Nord-Sud *c*.

Le mieux conservé se compose de deux cours 1 et 2, autour desquelles se groupent quinze salles ou réduits. La cour 1 est de plan carré et mesure 9 m. de côté ; elle a livré un carrelage, témoin précieux qui donne le niveau exact du sol : 17 m. 14, soit 0 m. 95 au-dessous de la face supérieure du carrelage correspondant du palais assyrien. Tout autour on a : à l'Ouest, une vaste salle rectangulaire (3) de 9 m. 45 sur 4 m. 25 et ouvrant sur la cour 2 ; au Nord les petites salles 4 et 5. L'amorce du mur *d*, au Sud-Ouest, montre que des logements bordaient aussi la cour 1 du côté de l'Euphrate. Quant aux emplacements 6-9, sans être étrangers à ce logis ils ne lui appartiennent pas exclusivement (voir ci-dessous).

Le sol de la cour 2 n'avait aucun revêtement. Deux salles la limitaient au Nord (10 et 11) ; deux autres, de belles dimensions, à l'Est (12 et 13). Cette dernière salle ouvrait peut-être par une porte percée dans son mur Sud sur la salle 14, mise elle-même en communication avec le réduit 15 par un passage latéral. Dans la partie Est de la cour quelques traces de murs (*e* et *f*) semblent déterminer les deux petites salles 16 et 17. Ces murs très ruinés n'avaient ni l'ampleur ni surtout l'aspect des autres murs de cet appartement : ils attestent sans doute des remaniements.

Le seul passage certain de ce logis établit la communication entre la cour 2 et la salle 3. Coté 16 m. 95, il est à 0 m. 19 en contrebas du carrelage de la cour 1 et à 0 m. 55 au-dessus du niveau moyen de l'espace libre qui borde le bâtiment au Nord. Le niveau du sol des différentes salles s'élevait donc graduellement du Nord au Sud. Le sol de ce passage était formé d'une dalle calcaire, qui, par erreur, n'a pas été précisée sur le plan.

Quelle était l'économie de ce logis ? Fort probablement un passage

à travers la salle 11 donnait accès à l'extérieur et la salle 13 était à l'origine en communication avec la cour 2. La salle 12 plutôt que la salle 10 devait communiquer directement avec la salle 11. A en juger par ce qui subsiste, l'entrée principale était quelque part dans le mur Nord, sans doute dans la salle 11, la cour 2 pouvait faire office de *selamlık* et le logement réparti autour de la cour 1 constituait le *harem*.

Attenant à l'Est, un ensemble de cinq salles (18 à 22) semble avoir fait partie d'un deuxième logis indépendant. L'épaisseur du mur commun *c* et surtout la disposition des salles 20 et 21 par rapport à la salle 13 rendent en effet malaisées les communications avec le logis précédent. Il était lui aussi bordé au Nord par un grand espace libre, une place que le prolongement du mur *c* fermait peut-être à l'Ouest.

Les emplacements 6, 7, 8 et 9 semblent au contraire avoir été communs aux deux logis. Plutôt que des réduits servant par exemple de magasins, nous préférons y voir des vides ménagés dans l'épaisseur d'un massif de fondation ancré ici pour soutenir la construction. Il fallait faire solide, de là ce réseau serré de murs. Mais il ne fallait cependant pas surcharger outre mesure cette terre meuble en pente abrupte, de là ces vides (1).

La salle 22 a livré quelques objets rencontrés à 1 m. 50 environ au-dessous du carrelage de la cour 1, à peu près au niveau de la base des fondations. Ce sont :

Trois plats circulaires en basalte, à fond arrondi avec trois pieds, du type commun. (Pl. XXXIII, 21, 22, 23).

Deux dalles rectangulaires, en calcaire, mesurant respectivement 0 m. 53 × 0 m. 35 et 0 m. 60 × 0 m. 42 sur une épaisseur moyenne d'environ 0 m. 20. Une des grandes faces est polie par frottement ; l'autre est grossièrement dressée, et un peu plus petite, ce qui donne aux dalles une section trapézoïdale. Ce ne sont pas les éléments égarés d'un dallage, car tout à côté fut relevée une troisième dalle, circulaire et plan-convexe celle-là, mesurant en moyenne 0 m. 50 de diamètre, 0 m. 20 d'épaisseur au centre et 0 m. 12 sur la périphérie. Sa section verticale détermine un trapèze à trois côtés bombés. La base est polie et une étoile à cinq branches décore le centre de la partie convexe.

Trois broyeurs plan-convexes et de forme allongée, en basalte très poreux. Le plus long mesure 0 m. 45 × 0 m. 14 avec une épaisseur de 0 m. 09 (fig. 25).

(1) On pourrait penser aussi à des réduits de redoute, comme on en a trouvé à Carchemish dans le mur Nord de la ville intérieure. Cf. Woolley, *Carchemish*, II, p. 6.

Deux objets en basalte, en forme de fer à repasser. Le plus grand mesure 0 m. 25 × 0 m. 23 × 0 m. 095. Toutes les arêtes sont mousses ; tranches latérales et inférieures plates et polies ; dans le haut un gros trou de préhension. (Pl. XXXIII, 24).



Fig. 25

Un bloc prismatique en calcaire blanc de 0 m. 31 × 0 m. 12 × 0 m. 10. Trois faces portent un moule pour couler du métal. On pouvait obtenir successivement une lame pointue avec deux protubérances au talon, un ciseau à froid et une plaque en queue d'aronde. La longueur



Fig. 26



Fig. 27

de chacun de ces moules est de 0 m. 125, leur profondeur de 0 m. 013 dans les parties les plus incisées (fig. 26). Une autre pierre analogue, haute de 0 m. 53, porte sur une face quatre moules et deux seulement sur chacune des trois autres (pl. XXXIV).

Faisceau soudé par l'oxydation de dix lames de bronze, flexibles, recourbées à une extrémité, droites et effilées à l'autre. Longueur moyenne : 0 m. 47 ; largeur de l'extrémité recourbée : 0 m. 027 ; épaisseur moyenne : 0 m. 001 (fig. 27).

A cause des différences de niveau considérables reconnues entre le sol des diverses salles, il n'est pas impossible que tous ces objets trouvés au-dessous du niveau de la cour 1 appartiennent à ce bâtiment. On peut

penser à un atelier métallurgique, car de nombreux lits de cendres et de bois charbonné ont été rencontrés dans la salle 22.

Nous avons trouvé dans cette même couche, aux abords de la salle 10 et au niveau de l'espace dallé qui s'étend au Nord de la salle 11, un plat en basalte analogue aux précédents, mais présentant en outre une épaisse protubérance centrale reliée aux trois pieds par un disque épargné dans la pierre comme le reste du plat. (Pl. XXXIII, 20).

Notons aussi que c'est en dégageant la salle 13 que la chute d'une dalle livra le grand tombeau qui sera étudié plus loin (voir ci-dessous, p. 96 s.).

*Murs.* — Les fondations sont établies en pierres. Au grand mur Nord-Sud qui limite le bâtiment à l'Ouest leur profondeur est de 2 m. 10 (pl. XXXVIII, 2). Elles sont formées de deux parements de grosses pierres sommairement épannelées et disposées en lits à peu près réguliers; toutefois on remarque quelques pierres occupant la hauteur de deux lits. Les vides formés par la déhiscence des joints sont remplis par de gros éclats. Entre les deux parements se trouve un remplissage de pierres parfois presque aussi grosses que celles qui apparaissent à l'extérieur, avec des éclats et des galets garnissant les interstices. Nous n'avons constaté aucun mortier de liaison. Par places de la terre remplissait les vides, mais c'est le résultat de l'infiltration. Au-dessus du subsassement en pierres ce mur présentait quelques lits de briques, cinq à l'angle Nord-Ouest de la salle 3, sept à la hauteur de la cour 2. Il est probable que les trois premiers lits de briques se trouvaient en fondation, car la première assise était à 0 m. 70 au-dessous du dallage de la cour 1 (constatation faite par rapport à l'angle Nord-Ouest de cette cour) et à 0 m. 50 au-dessous du seuil du passage faisant communiquer la cour 2 et la salle 3. Nous avons fait la même constatation pour le plan supérieur de la dernière assise de pierres du mur Est de la salle 13. Partant de cette base on obtient 2 m. 52 de profondeur pour les fondations du grand mur Ouest de la cour 2 et des salles 3 et 10; 2 m. 83 pour celles du mur Sud de la salle 7. Ces robustes assises paraissent avoir été réservées aux murs les plus importants, ou à ceux qui, se trouvant en bordure du tell, demandaient à être profondément ancrés. Au mur Est de la salle 20 elles descendaient encore jusqu'à 1 m. 80, et pour les murs Ouest des salles 14 et 17, elles accusent respectivement 1 m. 15 et 0 m. 85 de profondeur (1).

(1) Ce dernier mur n'est pas lié à celui sur lequel il s'appuie; il est peut-être postérieur.

Si l'on fait abstraction du mur Sud de la salle 3 qui avec son épaisseur de 3 m. 80 forme un véritable massif de maçonnerie, l'épaisseur des murs varie entre 0 m. 75 et 2 m. 70. Nous avons noté 2 m. 70 entre les salles 10 et 11; 2 m. 35 pour le mur *c*. Celui qui sépare les salles 6 et 7 mesure 2 m. 15 et peut à la rigueur se rattacher au même gabarit que le mur *c*. La plupart des murs ont une épaisseur qui oscille entre 1 m. 50 et 1 m. 70. Plus rarement on mesure 1 m. à 1 m. 10 (mur Nord de la salle 20, mur Sud de la salle 21, les murs de la salle 18) et 0 m. 80 (murs *e* et *f*, celui qui sépare les salles 14 et 15, la partie Ouest du mur commun aux salles 18 et 19).

*Briques et enduits.* — Dans tout ce bâtiment les briques sont de format uniforme : 0 m. 385 à 0 m. 39 de côté, chiffre correspondant à la coudée assyrienne qui était de 0 m. 396 (1), sur 0 m. 14 d'épaisseur (2). De couleur rougeâtre et en terre mal épurée à laquelle est mêlée beaucoup de paille hachée menu, elles n'ont subi d'autre cuisson qu'une exposition de quelques jours au soleil. Assez peu compactes en général, rarement leurs arêtes se sont conservées vives.

Nulle part nous n'avons pu étudier l'élévation des murs sur toute leur largeur. Si de l'épaisseur des fondations données ci-dessus, on défalque deux centimètres d'enduit sur chacune des faces et 0 m. 015 par joint, on obtient :

- 6 briques 1/2 pour les murs de 2 m. 70 d'épaisseur ;
- 5 briques 1/2 pour les murs de 2 m. 35 d'épaisseur ;
- 5 briques pour les murs de 2 m. 15 d'épaisseur ;
- 4 briques pour les murs de 1 m. 50 à 1 m. 70 d'épaisseur ;
- 2 briques 1/2 pour les murs de 1 m. 10 d'épaisseur ;
- 2 briques pour les murs de 0 m. 80 d'épaisseur.

Les enduits ont évidemment presque toujours disparu. Ils sont d'une pâte un peu plus claire que la terre des briques, avec un assez fort pourcentage de paille hachée. Le mortier remplissant les joints est de même composition.

*Carrelages.* — Les seuls carreaux conservés ont été fournis par la

(1) Cf. *Revue d'Assyr.*, XXII, p. 30.

(2) C'est le format des briques du bâtiment aux ivoires à Arslan-Tash (*op. cit.*, p. 49). Nous avons vu que celles du palais assyrien (voir ci-dessus, p. 27), mesuraient 0.375 à 0.39 de côté sur 0.13 à 0.135 d'épaisseur : ce sont pratiquement les mêmes dimensions.

cour 1. Ils mesurent 0 m. 45 de côté sur 0 m. 07 d'épaisseur (1). Fort bien cuits, ils sont extrêmement résistants et malgré leur grand format un bon nombre ont pu être arrachés sans qu'ils se brisent.

*Portes.* — Le passage qui fait communiquer la cour 2 avec la salle 3 mesure 1 m. 30 de largeur. Ceux percés dans le mur Nord des salles 11 et 14 sont peut-être accidentels. La salle 19 présente dans son mur Sud une véritable porte avec une pierre de seuil partiellement conservée, mais aucune crapaudine n'y a été retrouvée et sa largeur est inconnue.

### *Bâtiments Ouest.*

Tous ces bâtiments sont groupés de part et d'autre d'une ruelle orientée Est-Ouest. Dans le groupe méridional on peut isoler à l'Est un corps de logis assez bien conservé, à l'Ouest les amorces d'une habitation qui a presque totalement disparu.

Une fois franchie la porte *g* qui donne sur la ruelle Est-Ouest, on se trouve dans une cour barlongue (23) qui par le passage 28 communique au Sud avec la cour 29. Du passage 28 on accédait sans doute aussi à la salle 35. A l'angle Nord-Ouest de la cour 29 débouchait le couloir 36, lequel ouvrait à l'Ouest sur le réduit 37 et aboutissait à la salle 38. La salle 39 prenait peut-être jour sur la cour 23 et la salle 40 isolée comme une loge de gardien à côté de l'entrée du logis ouvrait sans doute directement sur l'extérieur. Le mur qui se détache du milieu du côté oriental de la cour 23 est terminé par un tambour de colonne mesurant 0 m. 32 de diamètre. Si ce dernier élément est en place, il a pu appartenir à une colonnette agrémentant la tranche de ce mur formant écran en face de la porte *g* (2). A l'angle Nord-Ouest de la cour 23 se trouve, engagée dans les fondations du mur et placée de champ, une base de colonne en basalte de forme cylindrique : la partie qui était destinée à être enterrée mesure 0 m. 97 de diamètre et entre 0 m. 55 et 0 m. 67 de hauteur ; le tambour qui formait l'amorce de la colonne mesure 0 m. 69 de diamètre et 0 m. 08 de hauteur. Il s'agit là d'un élément réutilisé.

(1) C'est le même format que les carreaux de l'avant-cour et de la cour intérieure du palais d'Arslan-Tash.

(2) Le mur épais qui enjambe la salle 38 et la cour 23, celui à peu près parallèle qui recouvre le mur méridional des salles 35, 36 et 37 relèvent d'un âge postérieur. Nous n'avons rien retrouvé de l'ensemble auquel ils appartenaient.

La cour 29 ouvrait en outre sur une vaste cour méridionale en bordure de l'Euphrate par un passage situé à l'angle Sud-Est. Par un autre passage dans son mur Ouest elle livrait encore accès à la longue salle ou couloir 30 qui commandait apparemment la salle 31 et les réduits 32 et 33.

Aucune relation ne s'établit actuellement entre ce logis dont le plan en équerre est, à la vérité, assez inattendu et le groupe de salles qui s'insère exactement dans ses branches. Toutefois, en raison du très mauvais état des murs on ne saurait affirmer qu'il n'y eut jamais aucune communication. C'est ainsi qu'il est fort probable qu'une porte devait mettre la salle 24 ou 25 en communication avec la ruelle Est-Ouest.

Il est malaisé de rétablir le plan des salles qui se développaient au Sud de la salle 24 et de préciser laquelle était en communication avec le réduit qui les borde au Levant. Quoi qu'il en soit, la plus méridionale de ces salles ouvrait à l'Ouest sur la grande salle ou courette 25 (7 m. 60 × 4 m. 40), au Sud sur le réduit 26 qui ouvrait à son tour sur un réduit un peu plus grand (27). Quant à la salle 34, il est impossible de préciser par laquelle des deux salles 25 ou 26 elle était commandée (1).

On ne peut dire si les salles 41 à 44 faisaient partie de ce bâtiment ou si, au contraire, elles en étaient indépendantes et ouvraient sur une cour située à l'Ouest. Le mur Sud et le mur Est de la salle 41, le mur Ouest de la salle 42 présentent à l'extérieur des enfoncements revêtus de dalles monolithes sur les côtés et dans le bas, mais non dans le fond; ils mesurent respectivement 0 m. 95, 1 m. 15 et 0 m. 90 de largeur avec une profondeur de 0 m. 60, sauf le second qui accuse 0 m. 90. Le fond est constitué par les briques du mur. Les dalles occupent toute la profondeur des niches, leur épaisseur est de 0 m. 25 à 0 m. 50; celles placées de champ ont 0 m. 20 à 0 m. 40 de hauteur et leur tranche supérieure affleurerait la crête actuelle des murs. Ne connaissant pas le niveau du sol des salles attenantes, nous ne pouvons savoir à quelle hauteur se trouvait le bas de ces niches. Notons toutefois que les passages les plus proches cotent 16 m. 38 et 16 m. 83 et que le niveau inférieur des enfoncements qui nous occupent est de 16 m. 34, 16 m. 51, 16 m. 56. Ce ne sont sûrement pas des portes puisque aucune ne traverse le mur. Je ne crois pas non

(1) La construction qui apparaît dans la salle 25 est en pierres sèches; elle est sans doute très tardive.

plus à des placards relevant de la salle 31 ou d'autres salles disparues, car dans cette hypothèse les pierres dressées ne s'expliquent pas. Ces enfoncements demeurent d'autant plus énigmatiques que la majeure partie des constructions avoisinantes a glissé dans l'Euphrate, ce qui nous enlève de notables éléments de reconstitution. C'est ainsi que le dégagement d'une cour semble devoir être restitué au Sud des salles 31, 32, 33 et de la cour 29.

Les logis conservés au Nord de la ruelle Est-Ouest sont répartis autour de deux cours centrales (45 et 66). Au Nord de la cour 45 s'alignent les salles 46, 47, 48 dont les murs sont conservés par places sur une hauteur de 2 m. A part la salle 53, les salles correspondantes au Sud sont disposées suivant un plan plus irrégulier : la salle 54 se trouve un peu désaxée par rapport à l'ensemble du bâtiment, son grand axe accusant une forte déviation qui la ramène sur la ruelle, et la salle 55 est comme blottie à l'angle Sud-Est de la cour.

L'absence de toute ouverture dans le beau mur qui limite au couchant les salles 48 et 53 ainsi que la cour 45 exclut de l'économie de ce logis les salles 49 à 52, qui se rattachent à la cour 66. Les salles 62, 63 et 64 relèvent sans aucun doute du même groupement. Quant à la salle 65, il faut la comprendre aussi dans ce bâtiment : elle forme apparemment l'extrémité orientale de son aile Nord.

Un dernier logis a pour centre la cour 59. D'après la restitution que nous en avons faite sur la foi d'un arrachement de mur en *h*, celle-ci mesure 4 m. 25 sur 8 m. 25. Au Nord ne s'ouvre que la salle 57. Par une porte à l'angle Sud-Ouest on accède à un petit vestibule (61) commandant, d'une part un escalier de trois marches conduisant à une sorte de terrasse (*j*), de l'autre une enfilade constituée par un minuscule réduit (60), un couloir (58) et une salle (56).

Il est très improbable que ce logis se soit développé à l'Est : le mur qui le limite actuellement de ce côté a une épaisseur de 1 m. 75, ce qui est normal pour un mur extérieur, et au-delà nous n'avons pas trouvé le moindre vestige de construction.

*Murs.* — Les murs de ces bâtiments sont entièrement en briques crues, fondations comprises. Celles-ci descendent communément jusqu'à 1 m. 20 au-dessous du niveau des différents seuils et dans la cour 45 elles s'enfoncent jusqu'à 1 m. 65. L'épaisseur des murs varie de 0 m. 50 à 2 m. 45, le plus souvent de 0 m. 80 à 1 m. 50, avec tous les intermédiaires possibles. Cela tient à ce que la plupart étant extrêmement ruinés, les mesures ne sont qu'approximatives. Il semble

pourtant que les épaisseurs de 0 m. 80 et 1 m. 25, qui reviennent très souvent, puissent correspondre à l'épaisseur originelle : murs de deux briques et murs de trois briques, avec les enduits.

*Briques et enduits.* — Les briques ont en général le même format que celles du bâtiment Est, soit 0 m. 385 à 0 m. 390 × 0 m. 14. Leur composition est également la même, mais la terre est d'un ton rougeâtre plus accentué.

Ça et là on trouve des briques d'un autre gabarit. Dans le mur Est des salles 49 et 50 elles ont 0 m. 41 de côté et 0 m. 14 d'épaisseur. La terre d'un rouge extrêmement foncé est beaucoup plus grasse et la paille est hachée très gros ; d'autres briques tirent sur le noir. Les unes et les autres conservent longtemps l'humidité dont elles s'imprègnent à la pluie ; nous avons constaté qu'elles ne redevenaient claires que trois ou quatre jours après les briques du format courant. Aux abords de la salle 26, les briques ont comme d'habitude 0 m. 385 à 0 m. 39 de côté, mais leur épaisseur n'est que de 0 m. 115 à 0 m. 130. Nous avons même rencontré à l'état sporadique des briques mesurant 0 m. 60 × 0 m. 40 × 0 m. 15 ; elles sont d'une coloration blanchâtre et ont acquis au séchage une dureté remarquable (constatation faite aux murs de la salle 24). Toutefois dans ces mêmes murs la brique carrée de 0 m. 39 de côté se trouve également employée, et alterne avec la brique oblongue.

Les enduits, qui ont généralement disparu, ne se trouvent plus que dans les parties les mieux conservées. Ils sont extrêmement grossiers et mélangés d'une très forte proportion de paille hachée. A l'Est de la cour 45 les murs sont revêtus d'un double enduit. Le premier appliqué directement sur la brique est calciné et par places recouvert d'une couche de noir de fumée provenant sans aucun doute d'un incendie violent alimenté par la poutraison qui supportait le clayonnage ou le plancher sur lesquels, comme de nos jours, était étendue la terre de couverture. Le second enduit étendu par dessus le premier ne porte aucune trace de combustion (constatations faites dans la salle 61).

*Portes.* — La dimension des portes varie de 0 m. 70 à 1 m. 60. La porte *g* qui ouvre au Nord de la salle 23 mesure 1 m. 60 ; elle a conservé intact son seuil formé de deux dalles de calcaire, longues de la largeur de la porte, larges l'une de 0 m. 50, l'autre de 0 m. 70. Les salles 57 et 59 communiquaient par une porte de 0 m. 90 dans laquelle se trouvent encore deux carreaux de 0 m. 40 de côté. La porte qui fait communiquer le réduit 61 avec la cour 59 mesure 1 m. 10 ; quatre dalles grossières en constituent le seuil.

De la salle 61 on accédait au terre-plein *j* par un passage ascendant de trois marches oblitéré dans le bas par une porte à un seul vantail. On a retrouvé la crapaudine, la seule de toutes ces installations. Elle consiste en une simple pierre plate, pourvue en son milieu d'un godet de rotation mesurant 0 m. 035 de diamètre. Le pivot de la porte devait être métallique. Toutes les autres ouvertures ne sont marquées que par une solution de continuité dans les murs, sans aucune indication de seuil. Ce n'étaient probablement que de simples passages.

*Age des bâtiments.* — La date de ces constructions est la dernière question qui nous reste à traiter.

Deux solutions sont à envisager ; elles sont postérieures à la prise de Til-Barsib par les Assyriens en 856 ou antérieures à cet événement.

La première hypothèse implique des constructions édifiées sinon par les Assyriens, tout au moins sous leur influence, voire même sous leur direction. Comme nous l'avons déjà dit, le récit des événements qui suivirent la prise de Til-Barsib mentionne la construction d'un palais sur l'emplacement de cette localité (voir ci-dessus, p. 7). Ce palais a dû être élevé sur le tell.

Ce qui frappe le plus quand on compare le palais assyrien et ces bâtiments, c'est la différence énorme de leur économie interne, différence telle qu'il est inutile de la souligner. On notera cependant le plan carré de différentes salles. C'est une pratique contraire à tout ce que nous savons de l'architecture assyrienne qui dispose toujours ses salles en longueur. Le plan carré est inspiré de l'architecture hittite ; on le retrouve souvent à Carchemish et à Sendjirli.

S'il est un édifice qui a pu être une demeure princière, c'est le bâtiment Est. D'une seule venue, il a été construit d'après un plan bien étudié. Nous n'en voyons qu'une partie, mais à en juger par les vestiges conservés il était d'assez vastes proportions (1). Or, ce que nous en voyons n'a rien d'assyrien. L'exiguïté des salles et leur répartition le rattacherait plutôt aux constructions hittites (2). Il n'est comparable en rien au bâtiment aux ivoires d'Arslan-Tash qui, s'il n'est pas de Salmanasar III, a sûrement été construit vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle ; il n'est pas non plus à rapprocher des vastes logis du pays d'Assur. Les puissantes assises en pierres le rattachent nettement aux

(1) Il faut, semble-t-il, restituer au moins un rang de salles au Sud de la cour 1.

(2) Voir notamment *Carchemish*, II, pl. 7, redoute Nord-Ouest, et pl. 19, maison D, qui présente une certaine analogie de plan avec les bâtiments qui nous occupent.

constructions de Carchémish. Une pareille masse de blocs serait surprenante dans un édifice assyrien. Dans le palais assyrien que nous avons décrit, chapitre II A, la pierre n'est utilisée qu'à la base du grand pilier de soutènement construit du côté de l'Euphrate. Dans le palais de Téglathphalasar III à Arslan-Tash, nous n'avons que rarement constaté l'emploi de la pierre dans les fondations. Le Bâtiment aux ivoires n'a que trois assises de gros cailloux qui s'interposent entre les fondations et l'élévation. Les remparts d'Arslan-Tash, comme ceux de Tell-'Aḥmar, n'ont qu'une infrastructure formée de pierres (voir ci-dessous, p. 126 s.).

De tout cela on peut conclure que les bâtiments que nous venons de décrire sont probablement antérieurs à l'occupation du pays par les Assyriens. Ils représenteraient donc ce qui reste de la ville et du palais dont Salmanasar s'empara en 856. Ils portent de nombreuses traces de feu. C'est qu'ils ont été incendiés au moment de la conquête, fait si classique que le contraire serait surprenant partout où les Assyriens ont passé. Alors que le palais fut probablement abandonné, le groupe de maisons situé à l'Ouest a pu être, pour un temps apparemment très court, partiellement réoccupé. Témoin, croyons-nous, l'enduit qui recouvre, par places, l'enduit calciné primitif.

Contre ces conclusions on ne pourrait, croyons-nous, faire valoir que le format des briques, qui, si on fait abstraction des briques oblongues, d'ailleurs peu usitées, est d'un type nettement assyrien. Mais les Araméens, que Salmanasar trouva installés à Til-Barsib, étaient de longue date en contact avec les Assyriens et ils ont pu leur emprunter certains procédés de construction.

Du niveau de ces bâtiments relèvent les deux figurines de terre cuite que nous reproduisons pl. XXXIII. L'une (n° 25) est un buste féminin se présentant de face. Deux pastilles circulaires, avec trou central indiquent les yeux ; le nez est droit, la bouche est à peine indiquée. Des rubans de terre cuite striés et disposés horizontalement couvrent le cou et la poitrine comme les tours multiples d'une longue écharpe enroulée. La chevelure s'élève en longues mèches séparées par de profonds sillons. De la coiffure pend un appendice qui descend le long de la tempe gauche. Hauteur : 0 m. 075. L'autre figurine (n° 26) est un personnage apparemment masculin. Bras et jambes sont de simples moignons. La tête est sommairement modelée et on ne peut préciser si elle est coiffée d'un bonnet conique ou si c'est le crâne qui a été modelé en pointe. Hauteur : 0 m. 078. Nous insistons sur ces

deux figurines parce qu'elles sont d'une technique assez particulière et parce que leur présence au-dessous du palais assyrien ne permet pas de les faire descendre plus bas que 856.

## B. — TOMBES DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE

L'installation que nous venons de décrire offre avec ses puissantes fondations en pierres un caractère insolite dans l'ensemble des constructions qui ont formé le tell. De fait elle a succédé à une nécropole, ce qui dénote un grand changement dans les habitudes locales.

Nous avons dit plus haut (voir p. 88) qu'en dégagant la salle 17 au centre du bâtiment Est, la chute d'une grosse dalle avait ouvert un tombeau (1). Le plan de celui-ci (fig. 28), que nous appellerons l'hypogée pour le distinguer des autres tombeaux, forme un rectangle dont les longs côtés mesurent intérieurement 5 m. 40 et 5 m. 35 et font respectivement face au Nord et au Sud ; sa largeur moyenne est de 3 m., sa hauteur de 2 m. 10 environ. Entièrement pavé de dalles irrégulières, le sol forme un dos d'âne très accentué dans le sens Nord-Sud. Les murs sont construits en grosses pierres laissées à l'état brut, avec des éclats dans les interstices. Les petits côtés sont verticaux, les grands, fortement incurvés vers l'intérieur, projettent leur sommet à 0 m. 45 en avant de leur pied. Cinq énormes dalles de calcaire et de conglomérat, posées transversalement, constituent la couverture. Leur longueur varie de 2 m. 25 à 2 m. 50 ; leur largeur de 0 m. 90 à 1 m. 40 ; leur épaisseur est d'environ 0 m. 40 (2).

A l'extrémité méridionale du petit côté Ouest se trouve un passage haut de 1 m. 60, large de 0 m. 65 et surélevé de 0 m. 15 au-dessus du milieu de la partie correspondante du sol de l'hypogée. Une dalle l'oblitérait, qui reposait sur un seuil (cote 13 m. 01) s'élevant à 0 m. 15 au-dessus du sol du passage. Comme la dalle n'épousait pas exactement les bords de l'ouverture, de petites pierres garnissaient les vides. L'hypogée était ainsi mis en communication avec un puits rectan-

(1) C'est la seconde dalle (à partir de l'Est) et la moitié de la première qui ont cédé. Plusieurs fragments sont tombés, dont un pouvant peser quelque 500 kilogrammes.

(2) Ces dalles mesurent respectivement d'Est en Ouest 1 m. 25, 0 m. 90, 1 m. 20, 1 m. 40 et 1 m. 15 au moins pour la dernière dont une partie est cachée par le mur Ouest sur lequel repose un de ses longs côtés.

gulaire, aux parois maçonnées, qui mesure 2 m. 20 d'Est en Ouest, 1 m. 40 du Nord au Sud et 2 m. 50 de profondeur. Il était rempli de terre.

A 0 m. 30 du plafond se trouvaient de grands clous en terre cuite, à moitié engagés dans les murs. Au nombre de dix-sept, sept sur le côté Nord, six sur le côté Sud, deux sur chacun des côtés Est et Ouest (1), ces clous, longs de 0 m. 40 environ, étaient espacés de 0 m. 60 à 0 m. 80 d'axe en axe. Ils sont évidés et, sauf un seul (2), tous étaient brisés. (Pl. XX, 2).

La moitié orientale du tombeau a été bouleversée par l'effondrement partiel du plafond. C'est là que devaient se trouver les cadavres. Les ossements recueillis ont été examinés par le Docteur Baur, médecin-chef de l'hôpital divisionnaire de l'Armée du Levant à Alep. Il y a reconnu les éléments de deux squelettes d'adultes et des os de capridés en grand nombre. Les crânes des individus n'ont pu être reconstitués. Apparemment les cadavres ont été déposés selon le grand axe de la tombe, la tête à l'Ouest (voir fig. 28).

L'autre moitié du tombeau était occupée, à l'exception d'un passage réservé en avant de la porte du puits, par un énorme tas de poteries (pl. XX, 1). Vers le milieu, entre les ossements et la céramique, les objets en bronze, notamment les armes, étaient disposés à même le sol.

Le tas de poteries a livré 1045 pièces intactes. C'est incontestablement le plus riche dépôt céramique qu'une tombe ait jamais fourni. Aucun ordre ne semble avoir présidé à cet entassement, toutefois les petites poteries se trouvaient ordinairement à l'intérieur des grandes. Ce matériel était comme neuf et notre première impression, avant le déplacement de la dalle tombée de la voûte et qui recouvrait les ossements, fut que nous étions en présence d'un magasin. Tous ces vases étaient vides, nous n'y avons trouvé ni un grain de céréale ni le moindre ossement, pas même de la terre d'infiltration. Solidement construit, le tombeau a bien protégé ce qu'on lui avait confié ; seule une couche épaisse de poussière grasse y était répandue.

Ces poteries peuvent se répartir en 18 types (3).

(1) Il n'y avait pas de clou au-dessus de la porte. L'emplacement correspondant sur la paroi opposée n'en avait pas non plus, mais il n'est pas impossible qu'il ait disparu.

(2) Ce clou intact, coincé entre deux pierres, n'a pu être retiré et en conséquence sa longueur n'a pu être mesurée exactement.

(3) Les coupes de tous les types sont données fig. 29 à 32.

COUPE C. D.



PLAN COUPE A. B.

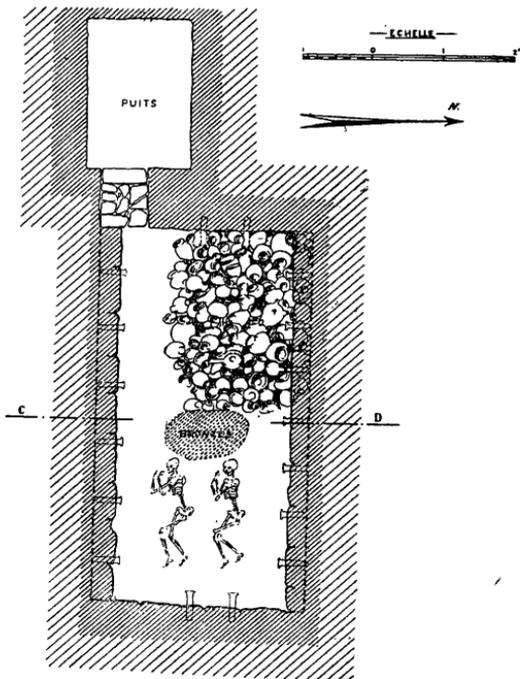


Fig. 28. — L'hypogée, plan et coupe.

1. — 190 gobelets de forme tronconique ou globulaire, à fond rétréci s'épanouissant en une base débordante, d'épaisseur variable, toujours concave, avec ou sans renflement central. Les bords de la coupe sont simples, cependant un très léger ourlet externe apparaît dans quelques exemplaires, ordinairement ceux à parois épaisses. Sauf de rares exceptions, ces gobelets sont caractérisés par des stries circulaires sur la coupe, non toutefois sans une réserve plus ou moins grande dans le bas. (Pl. XX, 3 à 12).

Hauteur courante : de 0 m. 08 à 0 m. 13.

Hauteur maxima : 0 m. 15.

Hauteur minima : 0 m. 047.

2. — 279 coupes diverses.

a) Les unes très profondes et à fond rétréci se rapprochent beaucoup des petits gobelets, mais n'ont pas de stries circulaires et le plus souvent pas de base débordante, ce qui leur enlève beaucoup de stabilité. (Pl. XXI, 1 à 4).

b) D'autres sont des bols profonds, avec profil tronconique ou globulaire et fond aplati, parfois débordant. (Pl. XXI, 5 à 8).

c) Par la diminution de la hauteur on arrive à la coupe tronconique ou en forme de calotte sphérique, à fond arrondi ou aplati et très légèrement débordant. (Pl. XXI, 9 à 12).

d) Un rebord plus ou moins mouluré et un fond dont le débord s'accroît donne une espèce d'écuelle. (Pl. XXI, 13 à 18).

e) Si le rebord se développe en hauteur, on obtient une coupe à profil caréné très caractéristique, dont le haut s'agrémentait souvent de deux ou trois stries horizontales, larges et assez profondes. (Pl. XXI, 19 à 23).

Diamètre minimum : 0 m. 087.

Diamètre maximum : 0 m. 28.

Hauteur minima : 0 m. 035.

Hauteur maxima : 0 m. 075.

3. — 29 vases à panse globulaire, avec fond tantôt arrondi, tantôt plat et dans ce cas un peu débordant ou plus souvent renforcé par un simple listel. L'embouchure est large, avec rebord simple ou ourlé extérieurement. (Pl. XXII, 1 à 11).

Hauteur maxima : 0 m. 153.

Hauteur minima : 0 m. 055.

4. — 187 vases à panse globulaire comme ceux de la série précédente, mais à base toujours plate, parfois débordante et le plus souvent renforcée par un listel. Tous sont pourvus d'un col droit, large et

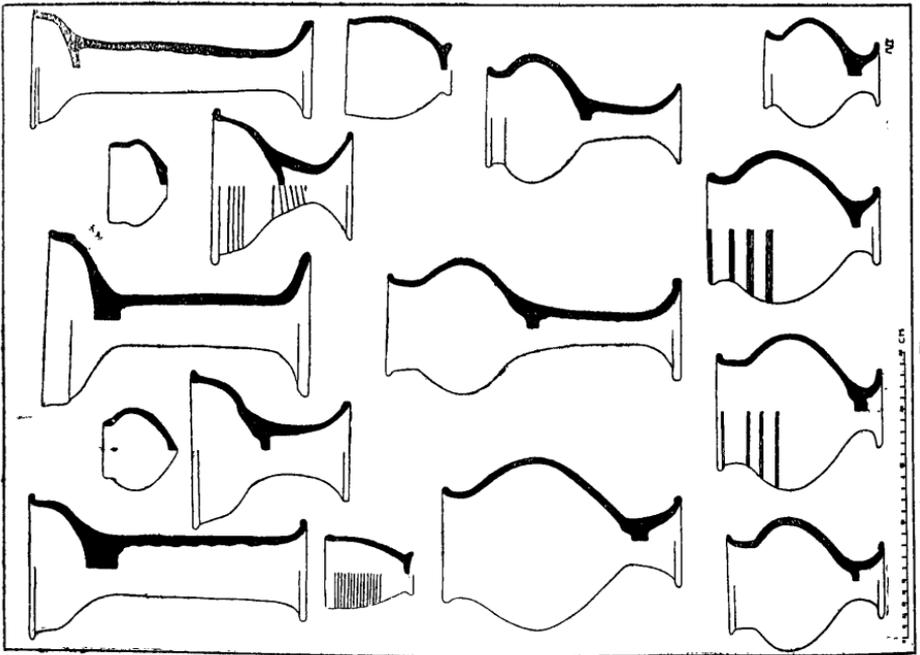


Fig. 29.

Poteries de l'hypogée.

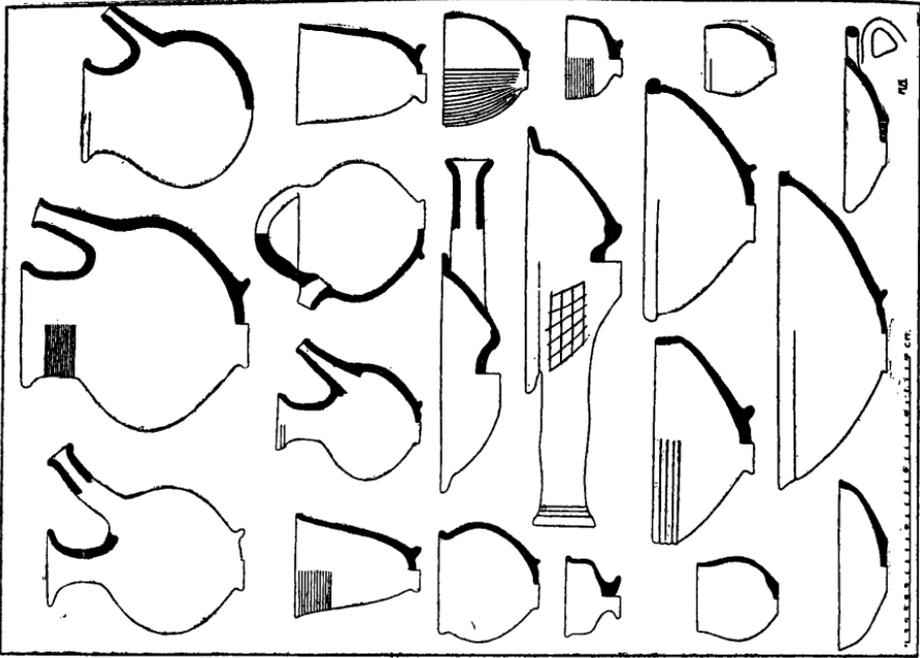


Fig. 30.

Poteries de l'hypogée.

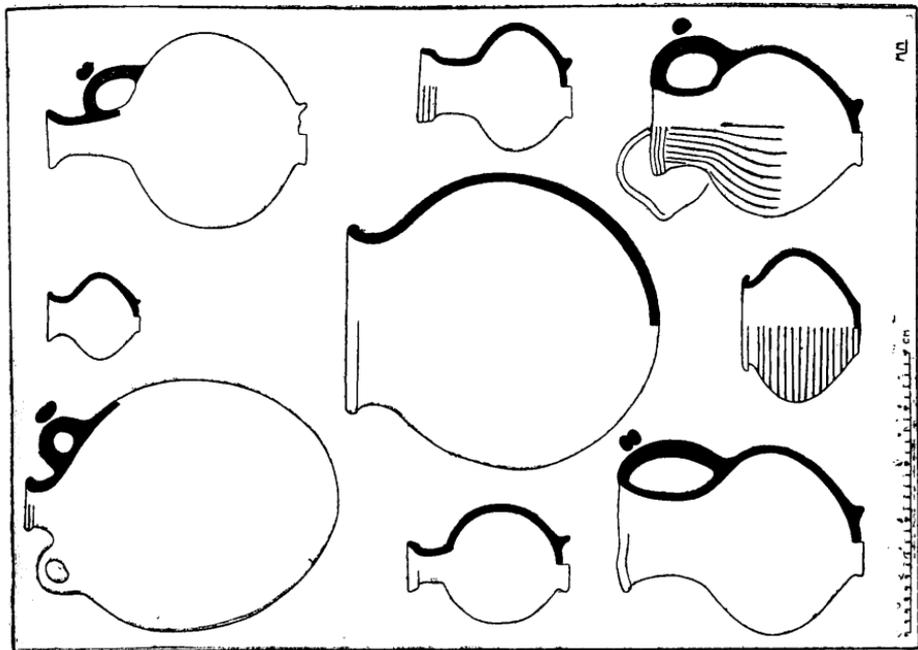


Fig. 12.

Poteries de l'hyggée.

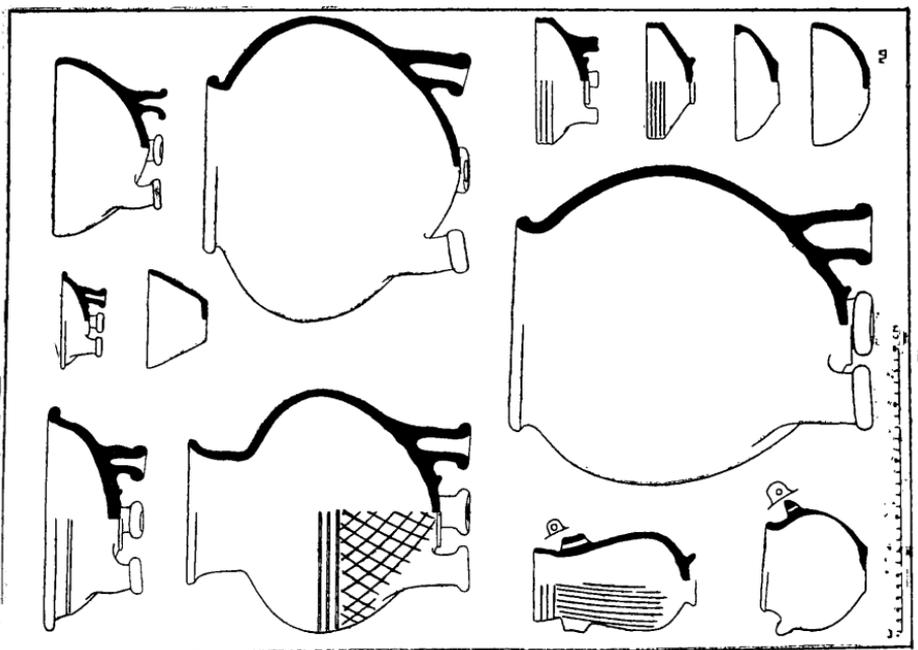


Fig. 11.

Poteries de l'hyggée.

bas avec bord ourlé et même mouluré. L'un d'eux porte sur la panse une marque gravée après cuisson (pl. XXII, 12). Quand le col se rétrécit on a une véritable fiole. (Pl. XXII, 12 à 15 et pl. XXIII, 1 à 4).

Hauteur maxima : 0 m. 203.

Hauteur minima : 0 m. 075.

5. — 96 coupes à pied du type dit « coupe à champagne ». Plus ou moins développée, la coupé a le bord ourlé ou largement rabattu à l'extérieur. La hauteur du pied varie de une à quatre fois le rayon de la coupe ; il est toujours évidé et sa base très étalée est également ourlée au bord. (Pl. XXIII, 5 à 14).

Hauteur maxima : 0 m. 30.

Hauteur minima : 0 m. 10.

6. — 146 vases à calice globulaire, largement ouvert, campé sur un pied présentant toutes les variétés de ceux de la série précédente. Col bas et vertical, presque toujours ourlé, rarement mouluré. Les vases à pied court sont de beaucoup les plus nombreux. (Pl. XXIII, 15 à 20 et pl. XXIV, 1 à 5).

Hauteur maxima : 0 m. 263.

Hauteur minima : 0 m. 109.

7. — 15 vases analogues à ceux de la série 4, mais pourvus sur l'épaule d'un biberon fortement ourlé à l'extrémité et qui se détache obliquement. (Pl. XXIV, 6 à 14). Dans un exemplaire le biberon est légèrement recourbé et le col se termine en un large rebord (n° 13). Un autre vase détonne par son fond arrondi, la douceur du raccord du col et l'absence d'ourlet à l'extrémité du biberon (n° 14).

Hauteur maxima : 0 m. 202.

Hauteur minima : 0 m. 105.

8. — 11 coupes analogues à celles des trois dernières subdivisions de la série 2, mais pourvues de trois pieds cylindriques à base fortement ourlée. Ceux-ci sont pleins dans les exemplaires les plus petits. (Pl. XXIV, 15 à 17 et pl. XXV, 1 à 5).

Hauteur maxima : 0 m. 115 ; diamètre : 0 m. 22.

Hauteur minima : 0 m. 04 ; diamètre : 0 m. 086.

9. — 80 marmites analogues aux vases des séries 3 et 4, mais campées sur trois pieds cylindriques. Ceux-ci sont évidés et présentent à la base un fort ourlet (1). (Pl. XXV, 6 à 8).

Hauteur maxima : 0 m. 45.

(1) Certains vases campés sur pieds ont conservé un fond plat avec le plus souvent un léger débord.

Hauteur minima : 0 m. 13.

10. — Trois coupes accolées en triangle et pourvues chacune d'un pied central cylindrique et évidé, avec ourlet dans le bas. Bord mouluré. Une coupe est brisée.

Longueur : 0 m. 225 ; diamètre d'une coupe : 0 m. 115, de l'autre : 0 m. 105 ; hauteur : 0 m. 085.

Trois coupes à bord caréné, accolées en triangle et pourvues chacune d'un pied central s'écartant de l'axe du groupe. Le pied est terminé en sabot d'animal. (Pl. XXV, 9).

Longueur : 0 m. 19 ; hauteur : 0 m. 085.

Deux coupes accolées, à bord caréné et mouluré. Pour augmenter la solidité de l'assemblage on a relié les fonds par un épais ruban de terre. L'ensemble est campé sur quatre pieds épousant largement les parois externes des coupes et terminés en sabot d'animal grossièrement modelé. (Pl. XXV, 10).

Longueur : 0 m. 22, hauteur : 0 m. 08.

11. — Six pichets à panse globulaire, fond plat et étroit, serti d'un frêle listel. Le col plus ou moins développé est rabattu du bord ou mouluré et, le plus souvent, pincé légèrement pour former le bec (pl. XXV, 11 à 13 et pl. XXVI, 2 et 3). Une anse relie le bord du col, dans un seul exemplaire le milieu (n° 3), au haut de la panse. Une seule fois (n° 11) l'anse est à section vaguement triangulaire et ornée de traits incisés à l'extérieur ; partout ailleurs elle est plate, simple ou jumelée. Un seul exemplaire est dépourvu d'anse (n° 12).

Hauteur maxima : 0 m. 235.

Hauteur minima : 0 m. 19.

12. — Amphore à panse globulaire et fond arrondi. Le col extrêmement étroit et bas a les bords vigoureusement rabattus vers l'extérieur, et deux petites anses circulaires et plates s'opposent à sa base. (Pl. XXVI, 1). Hauteur : 0 m. 28.

13. — Vase analogue à ceux de la série n° 3, mais pourvu de deux oreillettes horizontales et percées. (Pl. XXVI, 5). Hauteur : 0 m. 095.

14. — Vase allongé, à fond arrondi serti d'un frêle listel. Le rebord légèrement évasé est mouluré extérieurement ; au-dessous, deux oreillettes cylindriques, percées longitudinalement. Lustrage de haut en bas. (Pl. XXVI, 4). Hauteur : 0 m. 143.

15. — Trois poêles à frire, à rebord horizontal, présentant à l'intérieur une sorte d'*umbo* central. La poignée est évidée et dilatée à l'extrémité ; dans un exemplaire elle présente en outre à l'extrémité

deux petits trous, sans doute destinés à passer un cordon de suspension. (Pl. XXVI, 6 et 7). La plus grande mesure : 0 m. 346 de longueur (poignée comprise), 0 m. 235 de diamètre et 0 m. 08 de hauteur. Pour la plus petite ces mêmes dimensions sont respectivement : 0 m. 285, 0 m. 202 et 0 m. 052.

16. — Passoire en forme de coupe, pourvue d'une anse horizontale en ogive très adoucie et à section circulaire. Trous de filtrage dans le fond de la coupe (Pl. XXVI, 8). Hauteur : 0 m. 04, diamètre : 0 m. 13.

17. — Vase à panse globulaire serti d'un mince listel. Grande ouverture renforcée par un large ourlet côtelé, auquel s'attache une anse semi-circulaire, disposée à la façon d'une anse de panier. Un bec court terminé en sifflet se détache du haut de la panse ; il est relié au bord du vase par une languette de terre. Hauteur : 0 m. 175. (Pl. XXVI, 10).

Vase analogue au précédent. Le bord de l'orifice est redressé et non mouluré. Anse un peu surbaissée, bec attaché plus près du bord et moins développé, se détachant à peine de la paroi. Hauteur : 0 m. 145. (Pl. XXVI, 9).

18. — Récipient en forme de volatile à très long cou, reposant sur un pied, aujourd'hui brisé, qui devait être largement développé pour assurer la stabilité du vaisseau. Des lignes incisées parallèles, obtenues avec une lame très fine, recouvrent le corps de l'oiseau ; elles sont divisées en deux zones par une ligne horizontale en relief. Le liquide était introduit par un orifice ménagé au milieu de la base et prolongé par un tube jusque très haut dans le vase, en sorte que, celui-ci une fois retourné, le liquide ne pouvait s'écouler que par le col. Longueur : 0 m. 40 ; hauteur (sans le col) : 0 m. 20. (Pl. XXVII, 3).

19. — Vase à panse sphéroïde campé sur un pied très développé à bord ourlé. Le col large, renforcé au bord par un ourlet côtelé, est fermé par une passoire. Un peu au-dessus du milieu de la panse se détache un goulot terminé en tête d'animal, la nuque rattachée au bord du col par deux languettes divergentes. Les yeux sont indiqués par une pastille rapportée avec trou central ; les oreilles sont brisées. Un boudin de terre, également rapporté, entoure la base du goulot et tient lieu de collier. Sur les parois du vase se détachent en relief les pattes de l'animal : le bipède arrière a deux doigts et une sorte d'ergot très allongé, celui d'avant ne livre aucun détail. Une figure féminine fait office d'anse : violemment cambrée, elle s'arc-boute des bras sur la

paroi du vase, soutenant de ses épaules le bord du col par-dessus lequel la chevelure serrée en tresse est rejetée. Les reins sont ceints d'un pagne épais décoré par piquetage avec un fétu de paille. Hauteur : 0 m. 195 (Pl. XXVII, 1 a et b).

20. — Cruche à panse en forme de sphéroïde caréné. Fond plat, entouré d'un listel ; col long et étroit avec un large rebord horizontal mouluré et se relevant à la périphérie. Une anse plate, trifide, s'attache le long du col et retombe verticalement sur la panse où elle est lutée par une sorte de manchon de raccord. Un personnage assis, les mains sur les genoux, sert de goulot. Il est entièrement nu et son sexe a été complaisamment rendu ; toutefois un carré d'étoffe bordé de franges recouvre le bas du dos et son raccord avec la panse du vase. Les yeux sont rendus par deux cercles concentriques en relief, le centre du plus petit étant vigoureusement incisé ; les oreilles par un étrépage de la pâte, les cheveux par un semis de petits traits incisés. La bouche largement ouverte crache le liquide. Hauteur : 0 m. 245. (Pl. XXVII, 4).

Vase analogue au précédent mais à grosse panse ovoïde. Le rebord du col est brisé et du goulot il ne subsiste que les jambes du personnage et une partie de son vêtement de croupe. Le phallus jouait le rôle de goulot. (Pl. XXVII, 2).

Toute cette poterie est d'une terre fine, bien épurée, dégraissée avec du sable de rivière extrêmement fin et soigneusement pétrie. Très homogène, la cuisson a été obtenue à une température peut-être supérieure à 1.000°, atteinte lentement, d'une façon très progressive. Cette poterie rend un son métallique ; sa couleur généralement brique claire ou rosée est parfois foncée jusqu'au ton saumon ; plus rare est la nuance verdâtre. Une dizaine de pièces sont en terre noire.

Le modelage a été fait sur le tour. Animé d'une rotation rapide et régulière, l'appareil a laissé des stries fines et serrées sur toute la surface des vases. Les pastilles de terre et les listels qui renforcent les fonds ont été rapportés ; assez souvent, en effet, ils se sont détachés.

Le seul décor couramment utilisé est le lustrage. Il apparaît sur toutes les catégories de vases, mais surtout sur ceux à panse globulaire où il se manifeste le plus souvent dans le sens de la génératrice en lignes spirales passablement espacées. On retrouve aussi de nombreuses coupes avec lustrage rayonnant à l'intérieur. D'autres fois il paraît avoir été fait dans le sens le plus commode pour le potier. Notons encore sur certains vases un lustrage en quadrillé.

Le décor peint ne se voit que sur de rares exemplaires des séries 4

et 6. Il consiste en bandes horizontales circulaires au nombre de trois ordinairement, qui se détachent en ocre très passé.

Pour enlever la rugosité que le tour laisse sur la pâte, le potier a parfois lissé les vases à la main mouillée. Certains sont si soigneusement polis, si onctueux au toucher qu'on a l'impression d'un enduit transparent. Nous n'avons reconnu aucune trace d'engobe.

Les bronzes trouvés dans cet hypogée sont en général fort bien conservés. Ils livrent les variétés suivantes :

1. — Une belle hache à lame rectangulaire, plate et très allongée, venue de fonte avec une douille cylindrique ornée de quatre lions affrontés deux par deux. L'extrémité du côté manche est coupée en biseau. L'artiste a rendu avec beaucoup de bonheur la robuste souplesse des fauves. Ils n'apparaissent qu'en bas-relief sur les côtés de la douille; mais, prenant appui sur leurs pattes antérieures, ils dressent hardiment la tête par dessus. Selon l'usage cher à l'art suméro-accadien et aux bronziers du Louristan, les animaux d'un même couple s'opposent par la croupe. Hauteur : 0 m. 22. (Pl. XXVIII, 5).

2-3 — Deux haches analogues à la précédente, mais sans ornement; l'une a son taillant légèrement abaissé de l'avant à l'arrière. Hauteurs : 0 m. 145 et 0 m. 117. (Pl. XXIX, 3 et 7).

4-5. — Deux haches de même type encore, mais avec lame ne s'implantant qu'à l'extrémité de la douille, laquelle est même légèrement débordée. Les douilles sont terminées en biseau à chaque extrémité et se rabattent en crochet au-dessus de la tranche arrière. (Pl. XXIX, 6 et 8). La douille de la plus grande hache (6) est ornée de nervures qui simulent une ligature et viennent se perdre sur le talon de la lame. Hauteur : 0 m. 134 et 0 m. 117.

6. — Pic implanté perpendiculairement à l'extrémité d'une douille cylindrique dont le dos, fortement prolongé le long du manche, se renforce d'une longue crête, elle-même consolidée par une protubérance verticale. Hauteur : 0 m. 196. (Pl. XXIX, 5).

7. — Hache très plate en forme de croissant allongé. Le dos est allégé par deux évidements semi-circulaires, en sorte que cette arme n'était fixée au manche que par trois tenons, percés chacun d'un trou de rivetage. Longueur : 0 m. 247. (Pl. XXVIII, 6).

8. — Grosse lame triangulaire avec très léger renflement médian; soie plate et courte pourvue de deux rivets. Longueur : 0 m. 34. (Pl. XXVIII, 4).

9-14. — Cinq lames de poignard et fragments d'une sixième, avec renflement médian très peu accentué. (Pl. XXX, 7 à 11). Trois (8 à 10) ont une soie courte et plate à deux rivets ; une (7) présente deux rivets au talon et la soie, qui est brisée, livre un trou de rivetage.

15. — Lame de poignard avec renflement médian prolongé par une soie fine, actuellement brisée, sans trou de rivetage. Le talon est ajouré de deux petites fentes longitudinales symétriques. Longueur : 0 m. 24. (Pl. XXXI, 4).

16. — Lame du même genre que la précédente, mais se rétrécissant à partir de la plus grande largeur. Les fentes ajourées sont un peu au-dessus du milieu de la lame. Longueur : 0 m. 215. (Pl. XXX, 2).

17. — Hache plate et allongée à talon carré et percé d'un très petit trou. Longueur : 0 m. 142. (Pl. XXX, 13).

18. — Pointe de javelot, longue et étroite, avec forte nervure médiane que prolonge une longue soie d'abord forte, à section circulaire et légèrement godronnée, puis très mince et à section apparemment carrée. Longueur : 0 m. 365. (Pl. XXXI, 5).

19. — Pointe de stylet à très forte nervure médiane que prolonge une longue soie à section carrée et recourbée à l'extrémité. Longueur : 0 m. 20. (Pl. XXXI, 6).

20. — Pointe de stylet analogue à la précédente, mais avec une nervure toutefois moins accentuée. La soie est brisée. Longueur : 0 m. 181. (Pl. XXX, 12).

21-23. — Trois lames de stylet à section carrée ; longues soies de même section et recourbées à l'extrémité. Longueurs : 0 m. 217, 0 m. 237, 0 m. 260. (Pl. XXXI, 1 à 3).

24-25. — Deux plaquettes semi-circulaires fortement ébréchées avec long pédoncule d'emmanchement. Longueur : 0 m. 122 et 0 m. 165. (Pl. XXIX, 1 et 2).

26. — Pointe en très mauvais état, complètement éclatée par l'altération du métal. Longueur : 0 m. 17. (Pl. XXIX, 4).

27. — Pointe à section carrée ; le talon s'amenuise en un très court pédoncule. Longueur : 0 m. 14. (Pl. XXX, 5).

28. — Épingle à tête sphérique. Longueur : 0 m. 09. (Pl. XXX, 6).

29. — Fragment d'une épingle à tête sphéroïde. Renflement percé à peu près à mi-hauteur. Longueur : 0 m. 09. (Pl. XXX, 4).

30. — Fragment d'épingle. Tête aplatie et enroulée. Longueur : 0 m. 11. (Pl. XXX, 3).

31. — Fort anneau portant un ornement formé de deux protomes

adossés d'animaux très stylisés. De part et d'autre de leur point de jonction se détachent latéralement deux protubérances informes. Diamètre : 0 m. 10. (Pl. XXX, 1).

32. — Passe-guides extrêmement ruiné. La jonction des deux anneaux se prolonge en une haste verticale au sommet de laquelle s'opposent et prennent appui deux chevaux dressés, l'un tournant la tête à droite, l'autre à gauche. Hauteur : 0 m. 147. (Pl. XXXI, 7).

33. — Trois petites coupes en bronze mesurant la première 0 m. 07 de diamètre et 0 m. 037 de hauteur, la deuxième 0 m. 096 de diamètre et 0 m. 04 de hauteur, la troisième, qui est fragmentaire, 0 m. 098 de diamètre et 0 m. 035 de hauteur. (Pl. XXVIII, 1 à 3).

Cet hypogée est situé dans une couche où les murs sont faits de briques oblongues d'environ 0 m. 09 d'épaisseur. A l'Est il traverse un mur presque de part en part.

Voici la description d'autres tombes trouvées dans la même couche :

Tombe 1. — A proximité et au Sud-Ouest de l'hypogée, à 1 m. environ au-dessus du niveau du seuil. Cette tombe creusée dans l'épaisseur d'un mur de briques est constituée par quatre dalles de calcaire, de 0 m. 11 d'épaisseur, posées de champ. Ces dalles sont de hauteurs inégales ; des cailloux ajoutés rachètent la différence. La couverture est également formée par des dalles, le fond par des pierres plates irrégulières. Le mort reposait légèrement replié, couché sur le côté gauche, la tête à l'Ouest, face au Nord, les mains ramenées devant le visage. Quelques perles près du cou et quatre poteries (pl. XXXIII, 9 à 12), à savoir devant le visage : une petite coupe à pied (hauteur 0 m. 045) à l'intérieur d'une écuelle (hauteur 0 m. 045 ; diamètre 0 m. 15) ; le long de la paroi septentrionale : un vase à fond plat à panse globulaire, col large et bas (hauteur : 0 m. 13), un bol (hauteur : 0 m. 06).

Dimensions intérieures de la tombe : 0 m. 89 de longueur ; 0 m. 45 de largeur ; 0 m. 40 de profondeur. (Pl. XXXII, 1).

Tombe 2. — Voisine de la précédente, au Sud et au même niveau, elle est creusée également dans l'épaisseur d'un mur de briques et constituée par quatre dalles posées de champ et dressées avec quelque soin du côté intérieur. Un lit de galets forme le fond et la couverture est faite d'une dalle calcaire irrégulière plus grande que la tombe. Le mort reposait dans la même position que dans la tombe précédente et avait la même orientation. Six poteries (pl. XXXIII, 4 à 8) : trois vases à fond plat et étroit, panse globulaire, col large et bas (hauteurs respectives : 0 m. 13 ; 0 m. 07 ; 0 m. 047) ; deux plats (l'un est brisé,

l'autre mesure 0 m. 028 de hauteur) ; un bol (hauteur : 0 m. 05).

Dimensions intérieures : 0 m. 64 d'Est en Ouest ; 0 m. 34 de large à l'Ouest et 0 m. 39 à l'Est. Profondeur : 0 m. 23. (Pl. XXXII, 2).

Tombe 3. — Trouvée dans un angle formé par deux murs dont l'un, orienté Nord-Sud, est celui où s'encastre l'extrémité Est de l'hypogée. Elle affleure le niveau de base des fondations et est à 1 m. 25 au-dessous du niveau du seuil de l'hypogée. Les parois sont faites en briques crues posées de champ. Le défunt (un enfant) reposait dans la même position que précédemment, avec cette différence essentielle que la tombe n'était pas orientée comme les autres : elle a subi une conversion d'un quart de cercle vers l'Ouest, ce qui fait que le mort a la tête au Sud et non plus à l'Ouest. Outre une perle en cornaline et un disque en pierre blanche percé, cette tombe a livré trois poteries (pl. XXXIII, 1 à 3) : un gobelet ou plutôt un bol profond placé derrière la tête (hauteur 0 m. 07) ; en avant des pieds, et à l'intérieur d'un plat (hauteur 0 m. 065, diamètre 0 m. 15), un vase à fond plat et étroit, panse globulaire col large et bas (hauteur : 0 m. 13).

Dimensions intérieures : 0 m. 50 de longueur, 0 m. 31 de largeur.

Tombe 4. — Analogue aux tombes 1 et 2, elle est située dans l'angle Nord-Est d'une chambre ; son fond est à 0 m. 35 environ au-dessous du niveau du seuil de l'hypogée. Les longs côtés sont formés chacun d'une seule dalle posée de champ, les petits de deux dalles, la couverture et le sol chacun de trois. Deux morts dans la position habituelle (tête à l'Ouest, face au Nord) occupaient toute la moitié méridionale de la tombe. Dans l'angle Nord-Est un groupe de poteries (pl. XXXIII, 13 à 19) comprenant plusieurs « coupes à champagne » dont deux sont reproduites (hauteur : 0 m. 25 et 0 m. 21) ; deux vases à fond étroit et plat, panse globulaire, col resserré et bas (hauteurs : 0 m. 09 et 0 m. 065) ; deux bols ; une petite coupe à pied, à calice cylindrique très bas.

Dimensions intérieures de la tombe : longueur d'Ouest en Est : 1 m. 25 ; largeur : 0 m. 80 ; profondeur : 0 m. 40.

Tombe 5. — Cette tombe, creusée dans le mur situé à l'Est de la précédente, a son fond à 1 m. 25 au-dessus du seuil de l'hypogée. Elle est construite en dalles calcaires épaisses de 0 m. 10 à 0 m. 11, posées de champ. Fond dallé avec des plaques de calcaire irrégulières dont quelques-unes manquent. Pas de couverture. Cette tombe abritait deux, peut-être trois cadavres couchés les jambes repliées, la tête à l'Ouest. Quatre poteries à l'angle Nord-Ouest : deux coupes, un vase

à fond étroit et plat, panse globulaire, col bas et resserré ; une grande coupe à pied au calice globulaire.

Dimensions intérieures : longueur (d'Est en Ouest) : 1 m. 40 ; largeur du Nord au Sud : 1 m. ou un peu plus.

Ces tombes relèvent d'une même technique architecturale : ce sont des tombes à ciste. Le grand hypogée fait exception parce que c'est apparemment la sépulture d'un personnage de haut rang. Mais à part quelques types particuliers dont les gens du commun s'épargnaient le luxe, il a livré le même mobilier céramique. Les morts y ont été déposés la tête à l'Ouest puisque nous avons retrouvé les crânes au milieu de la chambre ; mais on ne peut dire s'ils faisaient également face au Nord. Toute cette nécropole relève donc du même horizon archéologique, et pour le préciser nous pouvons nous fonder uniquement sur le riche mobilier de l'hypogée.

Par ses caractères morphologiques aussi bien que par son décor si rare qu'il soit, la céramique de l'hypogée s'apparente aux riches séries de la vallée de l'Oronte que le comte du Mesnil du Buisson a récemment fait connaître. Maints rapprochements et des plus étroits s'établissent avec le mobilier de la tombe IV de Mishrifé que l'on peut dater de la seconde moitié du Bronze I (1). Les gobelets ont des répondants exacts dans le mobilier de la tombe I de Dnébi (*Syria*, 1930, p. XXXIII, col. 5) et dans la céramique recueillie au-dessous des constructions de la butte de l'église à Mishrifé (*ibid.*, col. 2). Dans cette même tombe I de Dnébi se retrouvent aussi les vases à col long et étroit du groupe 4 et les coupes du groupe 2. Cette tombe est attribuée à un âge intermédiaire entre le XXII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Le tombeau de Tell-'As (2) fournit des formes assez semblables à notre groupe 6 et, à la différence du fond, au groupe 7. La date de la fin du Bronze I retenue par l'auteur est très défendable puisque cette tombe a livré des épingles à tête spatulée et enroulée, type extrêmement répandu et caractéristique de cet âge (3).

Pendant les fouilles de Carchemish, Woolley a étudié plusieurs nécropoles des vallées de l'Euphrate et du Sadjour (4). Les tombes qui

(1) Cf. *Le site archéologique de Mishrifé-Qatna*, p. 144 ss.

(2) *Syria*, 1932, pl. XL et XLI.

(3) G. Wilke, *Parallelen aus dem Kaukasus und den unteren Donauländer*, dans *Zeitschr. für Ethnol.*, 1904, p. 49.

(4) *Annals of Arch. and Anthr.*, VI (1914), p. 87-98, pl. XIX-XXVII.

relèvent d'un âge auquel on peut rattacher celles de Tell-'Aḥmar s'échelonneraient de la fin du III<sup>e</sup> millénaire à la fin du II<sup>e</sup>. Elles se répartissent en trois groupes :

*a.* -- Des sépultures en ciste construites en pierres posées de champ. Ces tombes, orientées Nord-Sud, sont en connexion avec des maisons en briques crues. Le mort a été déposé dans la position contractée. Dans le mobilier, la poterie en forme de coupe à champagne prédomine (*op. cit.*, pl. XIX, *a*). Ce type de sépulture est attesté surtout à Carchemish, mais Woolley lui rattache les tombes de Kara-Hassan (*op. cit.*, XIX, *b*), quoiqu'elles n'aient pas livré de poteries en forme de coupe à champagne. Ces tombes ont donné des lames identiques à celles (nos 21-23) de l'hypogée de Tell-'Aḥmar, et surtout une pointe de lance présentant toutes les particularités du n<sup>o</sup> 18.

*b.* — Trois tombes fouillées par les indigènes à El-Hammam, sur la rive droite de l'Euphrate, près de l'embouchure du Sadjour, ont livré des poteries et une hache dont la douille est la réplique exacte de celle des haches 4 et, moins les stries, 5 de notre hypogée (*op. cit.*, pl. XXI *c* et XXII, 1 à 13). Chacune de ces tombes aurait fourni un cylindre sumérien (*op. cit.*, XXVII, A, B, C).

*c.* — A El-Amarna, sur la rive droite de l'Euphrate, à 8 milles au Sud de Djerablous, les indigènes ont exploité une nécropole dont Woolley a racheté la céramique et quelques bronzes pour le compte du Musée Impérial Ottoman. La céramique (*op. cit.*, pl. XXII, 14-17 et XXIII) fournit des répondants exacts à nos séries 2, 3 et 4, notamment des vases en pâte noire très fine et lustrée en lignes horizontales (*op. cit.*, fig. 9 et 13 de Pl. XXIII). Woolley y rattache un groupe de tombes de Kara-Kuzak, sur la rive gauche de l'Euphrate, en face d'El-Hammam, dont certaines poteries sont identiques à nos séries (voir *op. cit.*, XXV *b*).

Les tombes de Carchemish seraient les plus anciennes ; elles remonteraient au Bronze I, probablement à la fin du III<sup>e</sup> millénaire. El-Hammam relèverait du début du II<sup>e</sup> millénaire, El-Amarna du hittite moyen (*c.* 1750-1100).

Le mobilier de l'hypogée de Tell-'Aḥmar se rapproche par ses bronzes de celui des tombes de Kara-Hassan, par sa céramique de celui des tombes de Carchemish, d'El-Hammam et, à un degré moindre, d'El-Amarna. On est donc amené à attribuer une durée de plus d'un millier d'années à une industrie dont l'homogénéité est assurée par la réunion de plusieurs produits dans une même tombe. Je ne crois pas que l'on

puisse abaisser sensiblement les dates attribuées par Woolley aux tombeaux de Carchemish et d'El-Hammam (1). Les premiers ont livré des bronzes bien en situation à l'âge du Bronze I ; les autres des cylindres sumériens qu'on ne peut faire descendre au-delà du III<sup>e</sup> millénaire. Mais rien n'autorise l'attribution du groupe d'El-Amarna plus bas que le XIV<sup>e</sup> siècle, époque à partir de laquelle le lustrage des poteries est en voie de disparition et l'influence de la décoration peinte chypriote et égéenne marque nettement l'industrie céramique de Syrie. A mon sens ces tombes sont antérieures à l'occupation de Carchemish par Suppiluliuma vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. J'estime même qu'on doit les remonter assez haut dans le second millénaire à cause des analogies qu'elles présentent avec certaines séries du mobilier des tombes mieux datées de Carchemish, d'El-Hammam et, nous le verrons, de Tell-'Aḥmar.

Le mobilier de l'hypogée de Tell-'Aḥmar présente un air de famille avec les productions des vieilles industries sumériennes (voir fig. 33 et 34). Les poteries sans anses, gobelets, marmites à panse globulaire, coupes, vases triples, vases à biberon s'apparentent morphologiquement aux formes lointaines de Suse I (2) et d'El-Obeid (3). Mêmes analogies, encore plus précises, à Kish avec la coupe à champagne à bord strié (4) et les nombreux vases du cimetière « A », notamment ceux à anse modelée en forme de figure humaine (5) comme celle du vase n<sup>o</sup> 19.

(1) Les coupes à champagne de Carchemish ne diffèrent de celles de l'hypogée que par des détails. Les parois de la coupe sont rectilignes, le bord s'élève verticalement et la jonction de la coupe et du pied reste angulaire. Seules les coupes à champagne de la tombe n<sup>o</sup> 4 présentent ces caractéristiques. Toutefois cette tombe est orientée Est-Ouest, non Nord-Sud comme à Carchemish. Cette dernière particularité se retrouve par contre dans la tombe d'enfant n<sup>o</sup> 3 enfouie à 1 m. 25 au-dessous du sol de l'hypogée.

(2) *Mém. Délég. en Perse*, t. XIII, passim.

(3) *Ur Excavations*, vol. I, *Al-'Ubaid*, passim. Le vase à biberon est extrêmement répandu à Djemdet-Nasr (voir E. Mackay, *Report on Excavations at Jemdet-Nasr, Iraq* [Field Museum of Natural History, Anthropology Memoirs, I], pl. LXIII) ; mais à part quelques correspondances approximatives de forme, le type est différent.

(4) *Excavations at Kish*, vol. I, pl. XIV, 4 ; E. Mackay, *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia et A Sumerian Palace and the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia* [Field Museum of Natural History, Anthropology Memoirs I], passim.

(5) E. Mackay, *op. cit.*, passim. Des anses semblables ont été recueillies à Khafadji par l'expédition de l'Institut oriental de Chicago (voir H. Frankfort, Th. Jacobsen et

Le rapprochement peut se poursuivre avec certaines formes de poteries trouvées à Assur (couche G) et à Tell Billa (couches 6 et 7). Les fouilles récentes de Ninive fournissent également des éléments de comparaison très exacts sous les espèces d'une poterie commune, sans

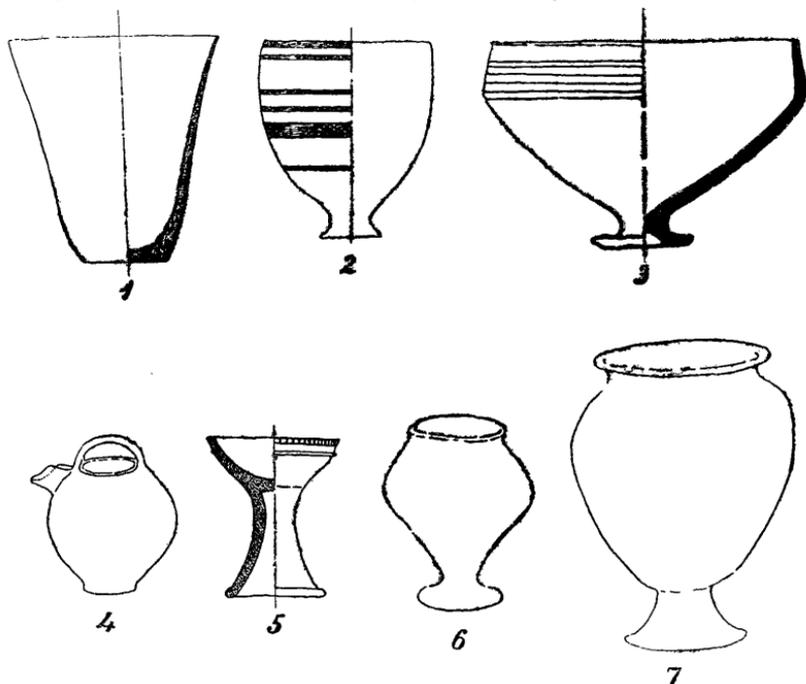


Fig. 33. 1. — Tell Billa, strate 5; 2. — Tell Billa, strate 3; Ninive, 3<sup>e</sup> millénaire; 4. — Théra; 5. — Kish (cimetière A); 6. — Tépé Gaura, strate 7; 7. — Kish (cimetière A).

décor, trouvée en connexion avec une céramique peinte que M. Mallo-wan attribue en gros au III<sup>e</sup> millénaire (1).

La marmite à trois pieds est très répandue dans le monde ancien. Elle a joui d'une grande vogue à Hissarlik et, sous une forme plus

C. Preusser, *Tell Asmar and Khafaje*, 1930-1931, p. 99, fig. 46). Un exemplaire a été trouvé à Suse, dans lequel Contenau voit une idole (*Syria*, VIII [1927], p. 198, fig. 2 et 3).

(1) *Annals of Arch. and Anthr.*, vol. XIX, nos 3-4, p. 80 sqq., pl. LVIII et LXI.

évoluée, à Ialysos. Mais ces types campés sur des pieds pleins de forme conique sont tout différents de celui de la Syrie du Nord que caractérisent des pieds en forme de manchons évidés avec ourlet. Ce type paraît indigène, à tout le moins particulier au bassin de l'Euphrate (1).

On peut saisir certaines relations avec l'industrie céramique des Iles. Dès le Minoen moyen on y trouve des pichets analogues à ceux de la série 11. Les ustensiles en forme de poêle peuvent être rapprochés d'une pelle à braise trouvée à Hissarlik (DÖRPFELD, *Troja und Ilion*, p. 242, fig. 133a) et d'une autre plus tardive provenant de Zafer-Papoura (Minoen récent I ou II).

Est-ce des Iles ou d'Anatolie que relèvent les vases à anses semi-circulaires enjambant l'orifice (2)? Il est difficile de préciser. Très répandus dans les Iles, en Grèce et en Anatolie, les vases à goulot en sifflet sont considérés par Frankfort comme une imitation de vases en métal d'origine anatolienne (3). Ce même type de vase, tant en métal qu'en terre cuite, n'est pas rare dans les sépultures du Louristan (4), où il présente même les languettes de terre qui dans la série 17 de l'hypogée relient le bec, d'ordinaire assez long, à la partie supérieure de la panse, sans doute pour le retenir quand la pâte est encore fraîche.

L'amphore sphérique à goulot étroit encadré de deux petites anses (série 12), la cruche à long col avec une petite anse à sa base ainsi que les pichets à anse plate bifide (série 11) se retrouvent à Chypre, en Syrie et même en Egypte dès l'époque des Hyksos (5). Quant aux vases avec goulot modelé en forme de personnage grotesque ou d'animal, leur panse sphéroïde les apparente aux formes céramiques d'Anatolie dont les potiers modelaient volontiers des vases zoomorphes.

Avec les bronzes il faut revenir au pays de Sumer pour trouver les analogies les plus frappantes (voir fig. 34). La hache plate en forme de croissant allongé avec deux évidements semi-circulaires a déjà été

(1) Nous en avons recueilli sur plusieurs sites le long du fleuve.

(2) Cette forme d'anse est très répandue; elle se rencontre notamment à Byblos dès les temps énéolithiques et dans les tombes du Louristan du Bronze II (voir A. Godard, *Les bronzes du Luristan*, pl. LXVII-LXVIII).

(3) *Studies in Early Pottery of the Near East*, II, p. 86; *Archeology and the Sumerian Problem*, p. 59-60.

(4) A. Godard, *op. cit.*, p. 97-99, pl. LXVII.

(5) L'amphore de la série 12 est déjà attestée à Ninive dès le III<sup>e</sup> millénaire (*Annals of Arch. and Anthr.*, XIX, pl. LIII, 13).

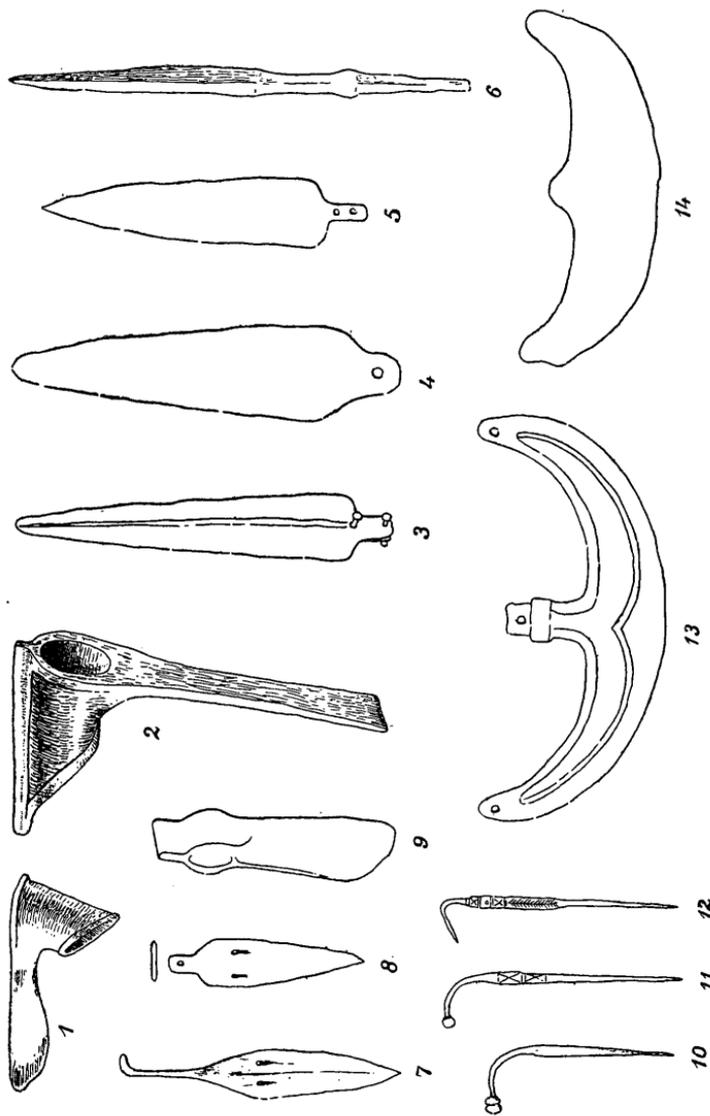


Fig. 34. — 1, 2, 6, 13. — Nécropole royale d'Ur; 3, 4, 9, 10, 11, 12, 14. — Cimetière A de Kish; 5. — Susse; 7, 8. — Troie II.

rencontrée à Kish (1), dans la nécropole royale d'Ur (2) et, à un niveau plus tardif, à Suse (3). Les mêmes sites, Ur surtout (4), ont livré des lames de poignard comparables à certains exemplaires de l'hypogée : lames plates, sans nervures, avec une très légère arête médiane que prolonge une soie courte et plate.

Parmi les industries actuellement connues, c'est encore la métallurgie sumérienne qui offre les meilleures analogies pour les haches à douille coupée en biseau (5). Les fouilles de Suse (6) ont même livré une hache, trouvée dans une couche contemporaine de la troisième dynastie d'Ur, dont la douille est rigoureusement identique à celle du pic n° 6 (voir fig. 37). Et M. A. Godard a publié un pic provenant du Lou-



Fig. 35.

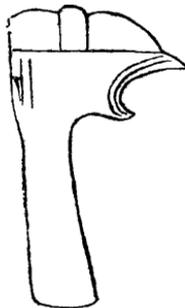


Fig. 36.



Fig. 37.

ristan qui ressemble à s'y méprendre à celui de l'hypogée (voir fig. 35). Or on sait à quel point les bronziers des montagnes du Zagros se sont inspirés des usages décoratifs pratiqués dans le bassin de l'Eu-

(1) E. Mackay, *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish*, pl. XVII, 8.

(2) Woolley, *Ur Excavations*, vol. II, *The Royal Cemetery*, pl. 224, p. 306.

(3) *Rev. d'Assyr.*, XXI (1924), p. 112. Ce type de hache est fréquent en Egypte, mais à partir du Moyen Empire seulement. Toutefois, il apparaîtrait isolément sur un vase de pierre prédynastique (voir A. Scharff, *Die Allertümer der Vor- und Frühzeit Ägyptens*, II, p. 78-79, pl. 22, n° 108).

(4) *Op. cit.*, pl. 228 et p. 308.

(5) Ainsi à Kish (*op. cit.*, pl. III, 3 et pl. XXXIX, 7) ; à Ur (*op. cit.*, pl. 223) ; à Moussian (*Mém. Dél. en Perse*, t. VIII, p. 145, fig. 295).

(6) *Rev. d'Assyr.*, loc. cit.

phrate (1). Du même type encore et apparemment du même âge est une hache (fig. 36) publiée par Fl. Petrie (2).

Les épingles à tête ronde et recourbée (n° 28 et 29) relèvent aussi de la même industrie (voir fig. 34) (3). La pointe de javelot n° 18 et celle de Kara-Hassan, dans la vallée du Sadjour, que nous en avons rapprochée (voir ci-dessus, p. 111), ont des répondants nombreux et exacts dans la nécropole présargonique d'Ur (4). Quant au passe-guides n° 32, il nous suffira de renvoyer à ceux qui trouvés à Kish (5) et à Ur (6) sont surmontés d'une figure d'équidé pour montrer que c'est encore de l'art sumérien qu'il procède (7).

Je ne crois pas que les plaquettes de bronze nos 24 et 25 soient des miroirs, car elles ne sont pas circulaires. Des objets semblables et aussi énigmatiques ont été recueillis dans le temple d'Ishtar à Assur (8).

A première vue on rattacherait volontiers à l'industrie chypriote la hache plate et allongée n° 17. Mais cette forme extrêmement simple a pu voir le jour en plusieurs endroits, non toutefois sans quelques nuances locales. A la vérité, notre hache diffère un peu des productions de Chypre caractérisées par un talon plus ou moins arrondi, plein ou au contraire très largement percé. Elle se rapprocherait plutôt du plus ancien type de la hache susienne (9).

Les stylets à section carrée (n° 21-23) rappellent par leur longue soie recourbée les poignards chypriotes bien connus de la fin du Bronze I et du début du Bronze II, poignards extrêmement répandus, dont la seconde ville d'Hissarlik (10) notamment a livré sept exemplaires dans le même dépôt. Certains présentent, comme les lames de poi-

(1) *Syria*, IX (1930), p. 248 ; Godard, *op. cit.*, p. 100.

(2) *Tools and Weapons*, pl. LXXIV, O 119 et p. 12.

(3) On en a trouvé à Ur (*op. cit.*, pl. 231) et à Kish (*op. cit.*, pl. II, XIX et XL).

(4) *Op. cit.*, pl. 149 et p. 68 ; pl. 153, 154, 247 et p. 304-305 ; voir aussi pl. 189.

(5) *Ibid.*, pl. 166 et 167.

(6) Je ne les connais que par la reproduction donnée dans les *Annals of Arch. and Anthr.*, XVII (1930), pl. II, a.

(7) Sur le développement et l'histoire des passe-guides on trouvera une abondante documentation dans deux articles de Rostovtzeff publiés dans *Syria*, XII (1931), p. 48-57 et XIII (1932), p. 321-326.

(8) Andrae, *Die archaischen Ischtar-Tempel in Assur*, p. 41, fig. 17.

(9) Voir par ex. *Mém. Délég. en Perse*, t. XIII, p. 25, 119 ; de Morgan, *La pré-histoire orientale*, t. III, p. 59-60.

(10) Schliemann, *Ilios*, p. 608.

gnard 15 et 16 de l'hypogée, deux fentes longitudinales par lesquelles passait un lien destiné à assujettir l'extrémité du manche (1).

Ainsi le mobilier de l'hypogée diffère nettement des productions cananéennes ou anatoliennes. Tant bronzes que poteries dérivent pour la plupart des plus anciennes industries que le golfe Persique et le cours inférieur de l'Euphrate ont vu se développer sur leurs rives. Parenté lointaine, certes, mais foncière et générale, qui se manifeste dans les grandes lignes, comme les caractères ancestraux d'une race, et que l'on retrouvera dans toutes les productions intermédiaires de même ordre.

L'apport des Iles est secondaire et ne se fait pas sentir sur les productions locales. Cependant le stade de l'importation pure et simple est déjà dépassé, car, quel que soit leur style, bronzes et poteries de l'hy-



Fig. 38.

pogée semblent sortir respectivement des mêmes ateliers. Dans les deux cas la matière première est la même, la technique aussi.

Cette influence des Iles, de Chypre en particulier, n'a pu se manifester qu'à la fin du Bronze I ou tout au début du Bronze II, ainsi que nous l'avons vu plus haut. La comparaison avec les tombes des vallées de l'Oronte et du Sadjour nous retient dans les mêmes limites chronologiques. Cette date est confirmée par l'analogie si étroite que nous avons constaté entre le pic n° 6 et la hache trouvée à Suse dans un niveau contemporain de la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur.

Le hasard des trouvailles et les fouilles clandestines livrent en abondance des poteries des divers types fournis par l'hypogée. Les fouilles de Palestine ont fait apparaître d'autre part certains produits céramiques qui découlent visiblement de cette industrie. Sans parler des séries 11 et 12 et des coupes diverses dont les formes banales peuvent tromper

(1) Des têtes de flèches avec trous de ligature identiques ont été trouvées à Amorgos ; elles remontent au Cycladique ancien III (cf. Hall, *The Civil. of Greece in the Bronze Age*, p. 87).

sur la filiation, les vases de la série 6 se retrouvent dans la couche E de Beit-Mîrsim, où Albright reconnaît la plus ancienne phase de la domination Hyksos en Palestine. Des formes semblables apparaissent à Gezer vers la fin du Bronze II (1). Les vases à biberon de la série 7 et les gobelets de la série 1 sont morphologiquement identiques aux « théières » et aux gobelets trouvés à Megiddo (voir fig. 38) dans une couche correspondant à la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie (2). Des pieds de vase analogues à ceux des vases des séries 8 et 9, mais plus évolués, se rencontrent à Byblos un peu avant le Bronze II.

Du côté des arts céramiques on entrevoit ainsi dès le Bronze II une influence très nette de la Syrie du Nord sur la Palestine. Albright a montré que certaines modes architecturales, notamment les camps retranchés du type de Mishrifé, avaient suivi la même voie jusqu'en Egypte (3). Ces constatations nouvelles ont leur intérêt dans le débat relatif à l'origine des Hyksos.

### C. — VESTIGES DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Au-dessous du niveau que nous avons appelé araméen, la brique de format assyrien disparaît brusquement. On voit apparaître un type de brique crue, oblongue, d'une épaisseur constante d'environ 0 m. 09, type que nous n'avons retrouvé dans aucune autre partie du site. Au moyen de plusieurs sondages, dont l'un a été poussé jusqu'au sol vierge, nous avons pu constater l'emploi de cette brique sur une hauteur d'environ douze mètres. C'est dans la partie supérieure de cette couche que nous avons trouvé les tombes précédemment décrites : elles avaient été creusées, on l'a vu, soit dans le sol des habitations, soit dans l'épaisseur même des murs, alors apparemment à l'état de ruines abandonnées.

1. — De la cote 14 à la cote 11,50, soit de 1 m. au-dessus du seuil de l'hypogée à 1 m. 50 au-dessous.

(1) Cf. *Corpus of Palestinian Pottery*, 40.

(2) Cf. *Or. Inst. of Chicago, Studies in Anc. Or. Civil.*, n° 10, *Notes on the Chalcolithic and Early Bronze Age Pottery of Megiddo*, p. 71-77, fig. 19. Le vase à biberon à panse globulaire et fond arrondi peut être rapproché d'un vase conservé à l'Université américaine de Beyrouth et provenant de la Beqa'. (Voir *Syria*, II [1921], p. 180, pl. XVIII, 2).

(3) Cf. *Journ. of the Soc. of Or. Research*, X, p. 245-254.

Fragments de mur. Sept lits de briques grises, le petit côté à l'extérieur et mesurant 0 m. 30 à 0 m. 35 × 0 m. 53 × 0 m. 08 ; au-dessus, un premier lit avec briques de même format présentant leur longue tranche à l'extérieur. Joints en mortier rouge, compact, avec beaucoup de paille hachée.

A côté nous avons rencontré des briques de 0 m. 50 à 0 m. 55 de côté ; leur épaisseur, parfois très irrégulière, est généralement de 0 m. 09 à 0 m. 10. D'autres mesuraient 0 m. 10 à une extrémité, 0 m. 07 à l'autre et étaient déformées comme si elles avaient été placées encore humides dans la construction.

Un pan de mur a livré des briques, indifféremment rouges ou grises, de 0 m. 60 × 0 m. 33 × 0 m. 09 à 0 m. 10. Un autre mur était en briques grises de 0 m. 55 × 0 m. 33 × 0 m. 09 à 0 m. 10.

Cette couche a livré de nombreuses traces de cendres, notamment deux lits très étendus séparés par un intervalle de 1 m. à 1 m. 50.

2. — De la cote 11,50 à la cote 8, soit de 1 m. 50 à 5 m. au-dessous du seuil de l'hypogée.

Briques grises de 0 m. 50 × 0 m. 30 × 0 m. 09.

Briques rouges de 0 m. 47 × 0 m. 30 × 0 m. 08.

Briques rouges de 0 m. 32 × 0 m. 30 × 0 m. 08.

Un pan de mur présentant alternativement un lit de briques en long et un lit de briques en travers, de couleur rouge ou grise. La seule brique intacte avait 0 m. 53 de longueur, 0 m. 33 de largeur et 0 m. 08 d'épaisseur. Le mur était extrêmement ruiné et nous n'avons pu saisir comment l'ouvrier avait pu assembler deux largeurs avec une longueur.

3. — Au-dessous de la cote 8. C'est à la cote 2,33, soit à 2 m. 20 au-dessus du sol naturel que nous avons rencontré les plus anciens témoins de la brique oblongue d'environ 0 m. 09 d'épaisseur. Ils se trouvent, comme on le verra ci-après, dans une couche caractérisée par la présence de tessons de céramique peinte.

## D. — LE PREMIER ÉTABLISSEMENT :

### LA CÉRAMIQUE PEINTE

Au Sud-Est du tell le dégagement du grand pilier décrit p. 42 a déterminé un sondage qui fut poussé jusqu'au sol vierge, lequel a été rencontré à la cote + 0 m. 13, soit à 12 m. 88 au-dessous du seuil

de l'hypogée. A partir de la cote 3 m. 03 ce sondage a livré une succession ininterrompue de tessons avec décor peint. (Pl. XXXV-XXXVI et fig. 39 (1)).

Laissant de côté un tesson peint rencontré à la cote 7 m. 13, nous



Fig. 39. — Céramique peinte. Profils.

donnons ci-dessous les différents fragments de poterie successivement mis au jour.

Cote 3 m. 03. — Deux fragments de bol (n° 1) livrant une partie du bord. Peinture brune recouvrant tout le tesson avec réserves déterminant des festons blanchâtres le long du bord et des triangles (?) de séparation.

(1) Cette figure donne la coupe des tessons les plus expressifs.

Sur le bord la peinture est d'un brun accentué et dépasse légèrement à l'intérieur. Terre saumon clair, barbotine blanchâtre.

Cote 2 m. 63. — Fragment de gros récipient en forme de calice (n° 2) livrant une partie de la panse et du bord. Décor brun foncé (1).

Cote 2 m. 13. — Fragments de deux bols volumineux (n° 3) livrant une partie du bord. Peinture brune formant à l'intérieur des festons le long du bord ; pas de peinture à l'extérieur.

Cote 1 m. 53. — Minuscule tesson, sans doute un fragment d'épaule (n° 4). Décor brun.

Cote 1 m. 33. — Fragment de pot globulaire livrant une partie du haut de la panse et du col (n° 5). Décor brun.

Fragment à décor brun (n° 6) : lignes horizontales épaisses et peut-être un rang de festons au-dessous.

Fragment avec décor rouge carminé (n° 6 bis).

Cote 0 m. 83. — Le décor brun domine (nos 7, 8, 9, 15), parfois poussé presque au noir (nos 10, 11, 14, 18 bis) ; ce dernier tesson est d'une terre blanchâtre sans barbotine. Le fragment n° 17 doit appartenir à un vase en forme de gobelet ; décor rouge brun sur terre saumon clair, sans barbotine, l'épiderme est toutefois légèrement plus clair que la masse. Sur deux tessons apparaît un décor rouge violacé (nos 13 et 16). Avec sa peinture noire vitrifiée, sa terre extrêmement cuite et de coloration verdâtre, sans barbotine apparente, le tesson n° 18 est unique à Tell-'Aḥmar.

Cote 0 m. 53. — Le fragment de bol n° 19 présente un décor violacé, le n° 20 un décor violacé tirant sur le brun. Le décor brun se retrouve sur le n° 21 et le fragment de vase caréné n° 22.

Cote 0 m. 43. — Les trois fragments nos 23, 24, 25 ont un décor brun, et le premier la même terre blanchâtre que le n° 18 bis.

Cote 0 m. 23. — Fragment n° 26 : décor brun très foncé tirant au noir.

Fragment n° 27 : décor rouge de Venise en bandes horizontales sur la face externe, verticales à l'intérieur et se raccordant avec une bande en zigzag. Terre saumon. L'épiderme est très légèrement plus clair que la masse.

Fragment de vase livrant une partie des lèvres (n° 28). Décor allant du rouge au brun. Bande horizontale sur la face externe ; à l'intérieur,

(1) A moins d'indication contraire, la terre est saumon clair avec barbotine blanchâtre.

combinaison de bandes verticales et en dents de scie avec une bande circulaire sur les lèvres. Terre grisâtre.

Cote o m. 13. — Les nos 29, 32 et 33 livrent un décor brun plus ou moins foncé ; de même le n° 31 qui n'a pas de barbotine, mais un épiderme un peu plus clair que la masse. Le n° 30 a un décor en rouge de Venise sur terre saumon clair, sans barbotine apparente.

Le décor toujours monochrome a été appliqué directement sur la terre sans l'intermédiaire d'un engobe. L'épiderme du vase a une coloration plus claire que la masse. Le plus souvent la distinction est nette : il s'agit d'une véritable barbotine. Plus rarement, dans les étages inférieurs surtout, la tonalité plus claire de l'épiderme paraît due à ce que le potier a tout simplement lissé les parois du vase avec la main mouillée, diluant ainsi la tonalité de la pâte. La matière est fine, soigneusement épurée et bien cuite. Les poteries ont été tournées à la main.

Les fragments recueillis dans les trois premiers étages attestent une technique qui n'apparaît pas dans les étages antérieurs. Ce décor en larges festons et en frise de losanges pleins a été très en faveur aux âges plus tardifs d'Alishar III et IV. C'est probablement une adaptation locale d'un motif non inconnu, mais apparemment rare dans le répertoire décoratif sumérien (1). Le décor des autres tessons est au contraire abondamment représenté dans cette céramique peinte archaïque, notamment dans celle d'El-'Obeid (2) et celle de Bushir (3). Cette même industrie s'est déjà manifestée non loin de Tell-'Aḥmar, à

(1) Ainsi Hall et Woolley, *Ur Excavations*, vol. I, *Al 'Ubaid*, pl. XVII, 1541 ; pl. XVIII, 1760 ; pl. XIX, 1852 ; le décor du tesson n° 2 est, à la différence de deux lignes d'encadrement au lieu d'une pour la frise de losanges, identique à celui de la pl. XVII, 1812. Il n'est pas jusqu'au procédé d'étendre comme ici de larges bandes sombres en épargnant sur le fond d'étroites raies claires qui ne soit attesté dans cette céramique sumérienne, voir *op. cit.*, pl. XVI (au milieu du groupement de gauche) ; pl. XVIII-XIX (exemples cités) et p. 166. Le décor en frise de losanges pleins est par contre un élément fondamental dans l'ornementation de la céramique peinte de Djemdet-Nasr (cf. E. Mackay, *Report...*, pl. LXVIII et LXIX), que la distribution décorative en métopes apparente par ailleurs aux techniques d'Anatolie.

Sur l'attribution aux Sumériens des plus vieilles industries de la plaine alluviale des rivages du golfe Persique, notamment celle de la céramique peinte, voir H. Frankfort, *Archeology and the Sumerian Problem*, p. 1 à 23, surtout p. 18 sqq.

(2) *Op. cit.*, pl. XV-XIX, p. 164-171.

(3) *Miss. arch. de Perse*, t. XV, pl. IV.

Tell-Zeidan, sur la rive orientale du Balikh (1), et à Carchemish (2). La céramique peinte archaïque a recouvert une aire immense qui s'étend depuis l'Indus presque jusqu'à la Méditerranée (3). Mais ses manifestations, toutes nuancées par des caractères locaux et des influences diverses, ne sont pas synchrones. A El-'Obeid on constate sa disparition longtemps avant la fin du IV<sup>e</sup> millénaire. A Tell-'Aḥmar elle est certainement très ancienne, probablement antérieure au III<sup>e</sup> millénaire (4), et il est remarquable qu'elle commence à apparaître immédiatement au-dessus du sol vierge comme à Suse, à Bushir, à El-'Obeid et la plupart des cités sumériennes ; dans le Nord à Samarra, Assur, Ninive, Tépé-Gaura, Tell-Ḥalaf, Carchemish et Sakjé-Geuzi.

Les quelques motifs géométriques qui apparentent à la céramique peinte de Tell-Ḥalaf ces quelques tessons de Tell-'Aḥmar comme ceux de Tell-Zeidan ne font que mieux ressortir l'éclat et la richesse de la décoration naturaliste de la céramique archaïque des sources du Khabour (5). La pâte est identique, la couleur aussi et appliquée de même. C'est en somme la même technique, mais servie par un art plus développé, une imagination plus féconde. On sent qu'entre les deux industries la partie est inégale et que les ornemanistes de Tell-Ḥalaf puisaient à pleines mains à des sources artistiques inaccessibles aux peuples de l'Ouest.

Dans cette couche de la céramique peinte, à 2 m. 20 au-dessus du sol vierge, nous avons rencontré la base d'un mur en briques oblongues mesurant 0 m. 46 et 0 m. 47 de longueur sur 0 m. 28 à 0 m. 29 de largeur et d'une épaisseur de 0 m. 10, exceptionnellement de 0 m. 09 et même de 0 m. 08. Il paraît probable que ce mur, dont nous ne tenons que les fondations, n'appartient pas au temps de la céramique peinte.

(1) Cf. *Man*, 1926, n° 25.

(2) Cf. *Iraq*, I, p. 146 ss.

(3) A Sakjé-Geuzi (voir *Annals of Arch. and Anthr.*, I [1908], p. 97-117). Tout récemment on a découvert à Ras-Shamra des tessons relevant de la même industrie (*Syria*, XV [1934], p. 110-111).

(4) La couche de l'hypogée et des tombes à ciste est la dernière qu'il soit possible de dater approximativement. Jusqu'à la cote 8 nous avons rencontré une épaisseur de 6 m. de murs. Et de là jusqu'au niveau où est apparu le premier tesson peint, il y a encore 5 m. de déblais (voir à la fin du volume le diagramme de superposition des couches).

(5) Cf. Max von Oppenheim, *Tell Halaf*, p. 296.

## CHAPITRE V

# L'ENCEINTE

par Georges DOSSIN

---

La protection de Til-Barsib était assurée par une double défense : l'une naturelle, à savoir l'Euphrate qui coule au pied du tell et dont la largeur à cet endroit est considérable et constitue, surtout à l'époque de la crue, une barrière pour ainsi dire infranchissable, l'autre artificielle, à savoir une muraille d'enceinte.

L'économie du système défensif de la ville, d'ailleurs simple, était facilement reconnaissable avant la fouille, comme on peut s'en convaincre par un coup d'œil rapide sur le levé général publié ici (plan A). Le relief du sol, qui était particulièrement accusé dans la partie Nord-Est du site où les dénivellations atteignaient jusqu'à 3 m. 35 de hauteur, permettait de suivre le contour de l'enceinte. « Cette enceinte décrit un demi-cercle presque régulier, dont les deux extrémités, distantes d'environ onze cents mètres, aboutissent au fleuve des deux côtés du tell. On distingue encore l'emplacement de plusieurs portes, l'une au Nord-Est, une autre au Nord et une troisième plus incertaine, au Nord-Ouest (1). »

Comme à Arslan-Tash, à Sendjirli et en plusieurs autres endroits de la Syrie du Nord et de la Haute Djezireh (1), l'enceinte avait donc été construite sur plan circulaire. Son développement atteignait environ deux kilomètres.

Le tracé de l'enceinte étant approximativement connu par le relief

(1) Fr. Thureau-Dangin, *Syria*, X (1929), p. 185.

(1) Cf. *Arslan-Tash*, p. 68.

du terrain, il importait d'en déblayer la partie susceptible de fournir des indications précises sur la construction de la muraille elle-même et sur le dispositif d'une porte. On ne pouvait guère hésiter sur le choix de l'emplacement à fouiller ; il était tout indiqué à la porte Nord-Est. L'importance de celle-ci était attestée non seulement par deux mamelons hauts de 3 m. 35 (Est) et de 2 m. (Ouest) qui paraissaient indiquer la présence de tours, mais surtout par deux lions fragmentaires en basalte portant une inscription cunéiforme. Au surplus, de chaque côté des deux mamelons s'étendait une bande élevée de terrain qui ne pouvait guère avoir été formée que par le mur d'enceinte tombé en ruines ; il y avait donc chance de retrouver ce mur et d'en reconnaître la structure.

Ces présomptions tirées de l'état du terrain ne furent pas entièrement déçues. Sans doute, on n'a pu retrouver que peu de vestiges du mur lui-même ; du moins, la fouille a-t-elle permis de relever son tracé sur une distance de près de 230 mètres dans la direction Sud-Est et de près de 70 mètres dans la direction opposée (voir le plan E) (1). Ce tracé a été repéré par la mise au jour du soubassement en pierres sur lequel reposait le mur. Un procédé identique nous avait donné d'établir, à Arslan-Tash, le périmètre complet de l'enceinte (2). Notons tout de suite que la section Sud-Est du rempart a dû subir des réparations et des remaniements, qui ont oblitéré à ce point l'aspect de la construction primitive qu'il a été impossible d'en reconnaître le plan d'une manière précise. Le travail exécuté dans la section Nord-Ouest a été, en revanche, plus fructueux et nous a renseignés sur la composition et le plan du soubassement du mur (voir le plan E).

Ce soubassement était constitué entièrement de pierres. Le constructeur avait cherché à lui assurer un maximum de cohésion par le procédé suivant : la masse du cailloutis très dense d'une épaisseur de 6 mètres qui formait en quelque sorte le noyau du soubassement, était protégée de chaque côté par un parement en gros blocs de calcaire irréguliers qui avaient été soigneusement disposés et reliés par un mortier d'argile. Chacun de ces parements mesurait 1 m. 05 d'épaisseur sur 0 m. 70 de hauteur. Le mur présentait ainsi une épaisseur totale de 8 mètres. Il était flanqué, à intervalles de 12 m. 50 environ, de redans rectangulaires de 8 m. 50 de longueur sur 3 m. 50 de saillie ; à l'endroit

(1) Ce plan a été levé par M. Dunand.

(2) Cf. *Arslan-Tash*, p. 69.

des redans, il formait donc une masse d'argile de 11 m. 50 d'épaisseur. A la section Sud-Est du rempart, le parement interne du soubassement qui avait une épaisseur un peu plus grande (1 m. 20) que celle de la section Nord-Ouest (1 m. 05), semble représenter tout ce qui est demeuré intact du dispositif originel. Nous n'y avons pas retrouvé, en effet, de traces du parement externe. Celui-ci a probablement été démoli et remplacé par des fondations moins solides et sûrement moins bien agencées, qui ne paraissent pas avoir résisté longtemps et qui ont provoqué de nouveaux aménagements. Ce sont ces réparations successives qui expliquent le mieux l'état de confusion dans lequel ont été retrouvées les fondations de la face externe de la muraille. La même incohérence et la même bizarrerie se retrouvent au massif de la porte où nous n'avons pu repérer avec précision les fondations en pierre du mur externe.

Le mur, qui reposait à même le soubassement en pierres, était composé de briques crues carrées de 0 m. 37 de côté sur 0 m. 11 d'épaisseur, reliées par un mortier d'argile. Ces indications ont été fournies par un fragment du mur conservé à proximité du massif Sud-Est de la porte sur une distance d'environ 3 m. et sur une hauteur de 2 m. Un détail intéressant de la structure du mur mérite d'être signalé : à 0 m. 90 au-dessus du soubassement, le maçon a disposé un lit de petits cailloux qui s'est retrouvé plus haut à un nouvel intervalle de 0 m. 90 et qui devait donc apparaître à même distance régulière jusqu'au sommet (1).

Nous n'avons recueilli aucune indication sur la hauteur du mur ni sur son aménagement supérieur.

L'enceinte était percée de plusieurs portes, probablement trois, et dans ce cas on retrouverait à Til-Barsib le type de l'enceinte à trois portes attesté à Arslan-Tash et à Sendjirli (2). La porte principale était certainement celle du Nord-Est (3) : c'est par là que passait

(1) Cette disposition rappelle l'emploi de lits de roseaux par les bâtisseurs sumériens et babyloniens en vue d'assurer une meilleure cohésion à la maçonnerie. Hérodote, I, 179 avait déjà signalé l'emploi de lits de roseaux pour la construction de la muraille de Babylone (cf. G. Contenau, *Manuel*, I, p. 363 s.). On en a retrouvé en place sur plusieurs sites de Babylone, notamment à Babylone (cf. R. Koldewey, *Das wieder erstehende Babylon*, 4<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1925, p. 31) et à Warka (cf. J. Jordan, *Erster vorläufiger Bericht über die Uruk-Warka Ausgrabungen*, Berlin, 1930, fig. 9 et 10).

(2) Cf. *Arslan-Tash*, p. 80.

(3) Voir ci-dessus, p. 4.

probablement la grande voie de communication qui reliait les territoires de la Syrie et de l'Euphrate à la capitale du royaume assyrien par delà Hadatu et Harrân (1). Deux lions monumentaux en basalte la décoraient (2). Le lion Ouest est brisé en deux morceaux dont le plus important et le mieux conservé représentant l'avant-train paraît être *in situ*. Il est couché sur la face non sculptée (pl. XXXVII, 2) ; il reposait primitivement sur un soubassement en blocs de calcaire dont quelques vestiges ont subsisté. Le lion Est, figuré sur le plan de la porte par un triangle, semble être resté également *in situ*. Le fragment du lion Ouest représentant l'arrière-train a été déplacé et se trouve actuellement entre les deux grosses pièces demeurées en place (pl. XXXVII, 1). Encastrés dans les tours, les lions délimitaient un passage d'une largeur approximative de 4 mètres qui conduisait à une cour intérieure. Celle-ci formait à peu près un carré de 18 m. de côté, abstraction faite des murs en saillie formant « tenaille » et des remaniements apportés au plan primitif. La cour était revêtue d'un pavage dont la nature varie d'un endroit à l'autre. Ici, il est fait d'un cailloutis, là de pierres de grès noirâtres, de forme irrégulière, sommairement ajustées, ailleurs encore de carreaux de 0 m. 38 de côté sur 0 m. 075 d'épaisseur, identiques à ceux qui avaient été utilisés pour le carrelage de la chambre B du massif de la porte dont il sera question plus loin (p. 129). On retrouve encore le cailloutis comme pavage à une sorte de petite plateforme qui précédait immédiatement la baie de la porte, devant les deux tours. Cette diversité de pavages montre que nous nous trouvons de nouveau en présence de réparations qui pourraient bien avoir été exécutées après la disparition de l'empire assyrien. Les constructeurs assyriens avaient certainement apporté un plus grand soin à l'exécution du pavage de cette porte monumentale ; ils se sont probablement servi de carreaux, dont quelques-uns ont subsisté près de l'entrée de la cour.

En examinant le plan de la porte, on est frappé tout d'abord par la dissymétrie qu'il présente, encore qu'on n'ait pas de peine à y reconnaître le dispositif en « tenaille double ». Cette dissymétrie est due en partie à un remaniement qu'a subi l'aile Nord-Ouest de la porte. En un point du soubassement en pierre qui soutenait le mur principal et qui est

(1) Cf. *Arslan-Tash*, p. 7 et ci-dessus, p. 7.

(2) Pour la description de ces lions et l'inscription qu'ils portaient, voir le chapitre de la sculpture, p. 141 ss.

marqué en X sur le plan, on constate un sectionnement très net ; on a ensuite édifié une nouvelle fondation. Celle-ci chevauchait en partie sur l'ancienne et supportait un mur qui enfermait un espace presque carré, peut-être une chambre. A cet endroit, on a déblayé une couche de débris de poteries épaisses de 0 m. 75 qui pourrait être l'indice d'une occupation postérieure.

La différence de l'épaisseur des murs qui forment la double tenaille est un autre facteur de dissymétrie. Mais celle-ci apparaît surtout dans le plan de chacun des massifs de la porte. En se fondant sur l'importance similaire des deux mamelons qui, avant les travaux, marquaient l'emplacement des tours, et sur le principe de la symétrie attendu dans des constructions de ce type, on aurait été autorisé à croire que le déblaiement d'une aile de la porte donnait du coup la restitution de l'autre aile. Cette hypothèse vraisemblable s'est trouvée démontrée fautive par la fouille elle-même. Tandis que le massif Nord-Ouest ne comprenait que les éléments de la tenaille double, l'autre massif offrait un aspect différent et une disposition qui n'a guère été relevée jusqu'ici dans des constructions similaires.

Dans l'énorme ensemble de briques crues, formé par l'aile Sud-Est de la porte, l'architecte avait prévu l'aménagement de deux chambres de forme carrée de 4 m. 50 de côté. La brique utilisée est celle de 0 m. 37 sur 0 m. 11 d'épaisseur, que l'on retrouve au rempart. Les murs des deux pièces étaient encore conservés à la hauteur de plus d'un mètre. Ils étaient recouverts d'un crépi blanc de 0 m. 005 d'épaisseur. La maçonnerie de briques reposait sur un soubassement en cailloutis de 0 m. 62 de hauteur. Aucune trace de carrelage n'a été repérée dans la chambre A. Quelques carreaux recouverts de bitume, de 0 m. 38 sur 0 m. 075 d'épaisseur, retrouvés dans la chambre B, indiquent que cette chambre était peut-être carrelée. Dans la chambre A, à une hauteur de 0 m. 56 au-dessus du soubassement en cailloutis, nous avons relevé une couche de pierres calcaires, d'une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 20, insérée dans les murs ; c'est un nouvel exemple du procédé qui a été signalé plus haut (p. 127) à propos du mur d'enceinte.

Il est intéressant de remarquer que les deux pièces ne communiquaient pas entre elles. La porte de la pièce A ouvrait sur la cour, celle de la pièce B donnait sur l'extérieur. Cette disposition était probablement voulue. La pièce A, voisine du passage de la porte, était sans doute réservée aux hommes préposés à la garde qui, une fois leur service de veille terminé, passaient dans la pièce B pour y prendre

du repos ou y attendre leur nouveau temps de faction. Deux osselets qui ont été retrouvés au niveau du carrelage de la pièce B ont peut-être servi aux hommes du corps de garde pendant leurs heures d'attente ou de loisir.

On ne pénétrait pas de plain-pied dans la chambre A, car l'entrée se trouvait à 0 m. 85 au-dessus du niveau de la cour. Un escalier de quelques marches devait donc en permettre l'accès ; c'est sans doute ce qui explique la présence d'un petit massif en briques crues devant la porte, de même largeur qu'elle (1 m.) et d'une épaisseur de 0 m. 50. Le passage lui-même était revêtu d'un pavage en gros cailloutis de 0 m. 15 de hauteur moyenne ; il ne correspondait pas au niveau du sol de la chambre, qui était situé à 0 m. 20 en contre-bas.

L'entrée de la pièce B avait également une largeur de 1 mètre. Près de cette entrée (voir le plan E) et au niveau du carrelage a été retrouvée une crapaudine en calcaire, à peine dégrossie, de 0 m. 28 de diamètre et de 0 m. 07 de hauteur, pourvue d'une cavité de 0 m. 08 de diamètre sur 0 m. 02 de profondeur ; elle était protégée par deux demi-carreaux posés de champ et à angle droit. Ce dispositif sommaire ne paraît pas être l'œuvre des ouvriers assyriens.

A droite de l'entrée de la chambre B, on constate dans le mur, conservé à cette place sur une hauteur de près de deux mètres, une échancrure large de 0 m. 65 et profonde de 0 m. 40. Elle part du sommet du mur et se poursuit jusqu'au pied du soubassement en pierres. Le constructeur avait ménagé ce retrait pour y installer une canalisation qui devait recueillir les eaux de la couverture du massif et les éconduire. Le soin avec lequel le travail a été exécuté atteste la main d'un ouvrier expert qui ne peut être qu'assyrien. La canalisation comprenait deux parties : des drains en poterie et des caniveaux en pierre. Trois des poteries superposées et s'emboîtant les unes dans les autres ont été retrouvées *in situ*. Chacune d'entre elles a été modelée régulièrement dans une argile bien préparée et parfaitement cuite ; elle mesure 0 m. 43 de hauteur, 0 m. 19 à l'orifice supérieur, 0 m. 135 à l'orifice inférieur et 0 m. 015 d'épaisseur de paroi. Le dernier drain aboutissait à un orifice taillé légèrement en biseau dans une dalle en calcaire blanc de 0 m. 73 de longueur sur 0 m. 62 de largeur et 0 m. 10 d'épaisseur. La dalle reposait elle-même sur un caniveau, également en calcaire, de 1 m. de longueur et de type identique à ceux qui ont été retrouvés au palais et à Arslan-Tash (voir plus haut, p. 34 ss.). La couverture du caniveau était assurée au-delà de la dalle par deux pierres

formant murets sur ses bords et par une troisième qui fermait le tout. La canalisation n'a pu être suivie que sur une distance de deux mètres, c'est-à-dire sur une longueur de deux sections de caniveau. Elle aboutissait probablement, comme à la porte Ouest d'Arslan-Tash (1), à un puisard qui devait être situé non loin de là.

*Objets découverts à la fouille de la porte Nord-Est.*

1) Fragment de calcaire avec traces d'inscription araméenne (longueur 0 m. 095 ; épaisseur 0 m. 008). Les deux lettres *lamed* et *beth*,



Fig. 40.

gravées profondément dans la pierre, sont aisément reconnaissables, comme on peut en juger par le croquis ci-dessus (fig. 40).

2) Deux osselets trouvés dans la chambre B (voir p. 130).

3) Sept fragments d'épée en fer, déterrés à 2 m. 50 en avant de la muraille Nord-Ouest, près du massif de la porte et à une profondeur de 0 m. 50. (Voir plan E, au point *a*).

4) Une colombe en terre-cuite (longueur 0 m. 16 ; hauteur 0 m. 096), trouvée au pied d'un soubassement en cailloutis et à 0 m. 40 de profondeur (voir plan E, au point *b* et pl. XVII, 15). Cet oiseau paraît posséder une vertu apotropaïque. R. Koldewey a découvert, en effet, une colombe en terre-cuite déposée dans un réduit en briques aménagé sous la porte d'un temple de Babylone ; elle était accompagnée d'un fragment d'argile portant une inscription de caractère apotropaïque ; cf. R. Koldewey, *Das wieder erstehende Babylon*, 4<sup>e</sup> éd., Leipzig,

(1) Cf. *Arslan-Tash*, p. 76.

1925, pp. 218-220 ; *Die Tempeln von Babylon und Borsippa*, fig. 4 et fig. 20. Voir aussi L. C. Woolley, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1926, p. 691 s. ; M. E.-L. Mallowan et J. Cruikshank Rose, *Iraq*, II (1935), p. 87 s. et fig. 46, nos 1, 2, 3 ; pl. V, b. Comparer éventuellement la colombe en lapis-lazuli trouvée à Suse et reproduite dans CONTENAU, *Manuel*, II, fig. 645.

---

## CHAPITRE VI

# SCULPTURES ET INSCRIPTIONS

par F. THUREAU-DANGIN.

---

Sauf très rares exceptions, les sculptures, mises au jour à Tell-'Aḥmar, n'ont pas été découvertes *in situ*.

Aucune n'est en ronde bosse. Elles décorent ou bien des stèles faites pour être vues de tous côtés ou bien des plaques destinées à être adossées à un mur pour en former le parement inférieur. On donne habituellement à ces plaques le nom d'« orthostates », terme qui, ce semble, conviendrait aussi bien ou même mieux aux stèles. Nous avons cru préférable de les appeler « plaques de parement ».

Ces plaques de parement portent généralement sur la tranche supérieure un, deux ou plusieurs trous qu'on a improprement appelés « trous de scellement », mais qu'il vaut mieux, semble-t-il, appeler « trous de manœuvre » (voir, au sujet de la destination probable de ces trous, Woolley, *Carchemish*, II, p. 147 ss.).

Sauf indication contraire, les sculptures décrites ci-dessous sont en basalte.

### A. — SCULPTURES ET INSCRIPTIONS HITTITES

Nous employons ici le terme « hittite » dans son acception la plus large. On sait que, pour les Assyriens, la Syrie du Nord était pays hittite. Til-Barsib même, bien que situé sur la rive gauche de l'Euphrate, par conséquent en Mésopotamie, était, pour eux, une ville hittite, puisque Sennacherib qualifiait de « barques hittites » des barques qu'il

avait fait construire à Til-Barsib pour son expédition maritime contre Bit-Iakîn (voir ci-dessus, p. 7).

On sait toute l'incertitude qui règne dans la chronologie des sculptures hittites. A Tell-'Aḥmar, nous disposons d'un précieux *terminus ad quem*, la prise de Til-Barsib par Salmanasar en 856. Il semble de toute évidence que, sous la domination assyrienne, aucune stèle inscrite en caractères hittites n'a pu être érigée à Til-Barsib. Or cette domination paraît avoir été continue depuis 856 jusqu'en 612, date du début de l'écroulement de l'empire ninivite. Entre ces deux dates extrêmes, il fut, il est vrai, un temps, compris entre le règne d'Adadnirâri III et celui de Téglathphalasar III, où la puissance assyrienne subit une éclipse ; mais, même alors, la ville de Til-Barsib resta assyrienne, comme l'attestent, nous le verrons plus loin, les lions de la porte Nord-Est. On peut donc tenir pour certain qu'à Tell-'Aḥmar les stèles hittites inscrites, si elles n'y ont pas été transportées comme trophées de guerre ou matériaux de construction, sont antérieures à 856. D'autre part, il est peu vraisemblable qu'elles soient contemporaines de la domination araméenne. Nous ignorons à quelle date les « Enfants de 'Adin » s'emparèrent de Til-Barsib. Si on en juge par les vestiges que nous avons cru retrouver de leur occupation (1), celle-ci a pu être relativement brève et ne pas dépasser un siècle ou deux. Dans cette hypothèse, ce serait vers l'an 1000 que les Araméens se seraient installés à Til-Barsib et les stèles hittites inscrites pourraient dater du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle.

1) *Stèle A.* (Pl. I et II ; auparavant, *Syria X*, Pl. XXXII et XXXIII ; clichés Giraudon). — Les fragments de cette stèle, dont la partie inférieure manque, ont été trouvés à quinze mètres environ au Sud-Est du cimetière occidental et à moins d'un mètre de profondeur. Ils étaient réutilisés dans un mur tardif.

Hauteur : 2 m. 06 ; largeur : 0 m. 83 ; épaisseur : 0 m. 36.

Ce dieu, tenant un foudre d'une main et brandissant de l'autre une hachette, nous est bien connu, notamment par l'une des plaques sculptées de Sendjirli (porte de la citadelle) (2) et par une stèle qui a été trouvée à Babylone et est sans doute également d'origine syrienne (3). A Carchemish il est figuré dans un combat avec un lion, mais sa main

(1) Voir ci-dessus, chap. IV A.

(2) Cf. *Ausgrab.*, pl. XLI.

(3) Voir KOLDEWEY, *Das wieder erstehende Babylon*, p. 162, fig. 103.

gauche, au lieu de tenir le foudre, saisit l'une des pattes du lion (1).

Il est vêtu en soldat : tunique courte, manteau plié en double, enroulé autour de la taille et maintenu par un large ceinturon, épée au côté. Le casque conique, terminé par un renflement sphérique, n'était sans doute pas, au moins originairement, un attribut exclusif de la divinité. La longue tresse de cheveux qui pend dans le dos et dont l'extrémité s'enroule en volute était une protection contre les coups d'épée, comme la crinière du casque de nos anciens cuirassiers. La qualité divine n'est marquée que par les cornes qui ornent le casque. A Sendjirli les cornes sont absentes ou à peine indiquées ; sur la stèle de Babylone elles se réduisent à une seule paire ; ici, au contraire, comme sur le relief de Carchemish, elles forment deux paires étagées.

On notera que le tour des lèvres est rasé. C'est là l'habituelle coupe de barbe figurée sur les reliefs de Sendjirli et de Carchemish, lorsque, comme sur les plus anciens reliefs du premier de ces deux sites, sur ceux de la porte méridionale de l'enceinte, les visages ne sont pas entièrement rasés.

Dans le champ plane au-dessus du dieu le disque solaire ailé, sous sa forme hittite qui combine le croissant lunaire avec le disque solaire. Ce symbole n'est figuré ni sur la stèle de Babylone, ni sur la plaque de Sendjirli, mais nous le retrouverons sur deux autres stèles de Tell-'Aḥmar qui représentent le même dieu.

Les deux tranches et le revers portent une inscription hiéroglyphique en relief, dont Piero Meriggi a, tout récemment, dans la *Revue hittite et asianique*, fasc. 18, p. 45 ss., publié un essai d'interprétation, accompagné d'une copie autographiée. La stèle ayant été entaillée au revers pour être réutilisée, plus d'un tiers de l'inscription a disparu.

2) *Stèle B.* (Pl. III à VI et, auparavant, *Syria X*, Pl. XXVIII à XXXI). — Les fragments de cette stèle ont été signalés pour la première fois par Hogarth, *Annals of Arch. and Anthr.* II, p. 179. Nous les avons retrouvés en 1927 à l'endroit où il les avait vus en 1908, c'est-à-dire à environ 200 mètres au Nord-Ouest de l'ancienne enceinte de la ville (voir le plan A). Ils ont été depuis transportés par Darrous à Alep, où, en mai 1928, nous avons essayé de remonter la stèle qui était originairement un monolithe mesurant un peu plus de 3 mètres de hauteur et en moyenne près d'un mètre de largeur et 0 m. 90 d'épaisseur. C'est d'après cette reconstitution provisoire

(1) Cf. *Carchemish*, I, pl. B 11.

qu'ont été faites les photographies reproduites. Depuis, la stèle a été remontée avec beaucoup plus de précision au musée d'Alep, par les soins de M. Ploix de Rotrou, mais elle est exposée à faible distance d'un mur et il est devenu impossible de la photographier sur toutes ses faces.

Hogarth rapporte avoir appris que la stèle n'aurait été mise en morceaux que peu d'années avant son passage. Nous avons eu pleine confirmation de ce fait par des témoignages dont la sincérité est pour nous hors de doute. L'auteur de cet acte de vandalisme ne put, paraît-il, arriver à ses fins qu'au prix d'un long travail. C'est une seconde édition de l'histoire de la stèle de Mésa.

Il paraît certain que la stèle ne se trouvait pas *in situ*. Nous avons approfondi la petite excavation où gisaient les fragments, sans trouver la moindre trace d'un soubassement.

Le dieu représenté est identique à celui de la stèle précédente. On notera ses chaussures à bout relevé. Cette fois il est juché sur son taureau. L'animal tient la queue entre les jambes, trait commun à beaucoup de sculptures hittites de la Syrie du Nord représentant des lions ou des taureaux. Sur un relief de Beïsan, un lion attaqué par un chien est représenté dans la même attitude, ce qui lui donne une fausse apparence de timidité qui a trompé les archéologues modernes. Le sculpteur n'entendait certainement pas donner une telle signification à cette traditionnelle position de la queue (1).

Le listel qui supporte le taureau est décoré d'une torsade, motif ornemental commun dans l'art de la Syrie du Nord.

Il reste trace, au sommet de la stèle, du disque ailé combiné avec le croissant.

L'inscription, sculptée en relief sur trois faces de la stèle, a été copiée par Hogarth (*Annals of Arch. and Anthr.* II, pl. XXXVIII) et a été, récemment, de la part de Piero Meriggi, l'objet d'un essai d'interprétation (voir *Revue hittite et asianique*, fasc. 18, p. 45 ss.). Meriggi fait, avec raison, observer que cette stèle doit être moins ancienne que la précédente.

3) *Stèle C.* (Pl. VII, 1). Le modelé de la jambe portée en avant est restauré. Cette stèle minuscule, qui mesure 0 m. 35 de hauteur, a été trouvée en deux morceaux dans les décombres remplissant la salle XXIV du palais assyrien.

Nous retrouvons le même dieu que sur les deux grandes stèles pré-

(1) Voir *Rev. d'ass.*, XXIX, p. 44, note 1.

cédentes, dans la même attitude, avec le même costume, les mêmes attributs et le même symbole luni-solaire dans le champ. La seule variante notable est la figuration d'un oiseau sur un perchoir, à droite du dieu. Cet oiseau était aussi peut-être un oiseau de chasse, un faucon. Le dieu guerrier serait aussi un dieu chasseur. Comparer, par exemple, les deux faucons qu'un génie chasseur, représenté des deux côtés de la porte de la citadelle à Sendjirli, porte sur les bras ou sur les poings et voir à ce sujet les observations de Moortgat (*Die bildende Kunst des alten Orients*, p. 43 et suivante).

4) *Stèle D.* (Pl. VII, 3). — Trouvée à environ 3 mètres de profondeur entre le village et le cimetière occidental. Le sommet, qui était cintré, est brisé.

Hauteur : 0 m. 94 ; largeur : 0 m. 63 ; épaisseur : 0 m. 25.

Femme précédée d'un enfant. Tous deux sont vêtus d'une tunique longue, sanglée par une large ceinture, et sont chaussés de bottines à bout relevé. La femme est en outre drapée dans un manteau qui devait lui couvrir la tête comme un voile. Elle tient les deux bras tendus en avant, comme si elle voulait offrir l'enfant, qui, dans un geste de prière, lève les mains (ou l'une des mains ?) à hauteur de son visage. La scène représente peut-être une consécration et l'enfant est peut-être un oblat.

Le costume de la femme rappelle celui des femmes représentées sur les reliefs de la cour extérieure à Carchemish (voir *Carchemish* II, pl. B 19 à B 22). On remarquera, notamment, que, de part et d'autre, la ceinture est décorée de sillons longitudinaux.

Le relief de la sculpture atteint 4 ou 5 centimètres.

5) *Plaque de parement en calcaire blanc.* (Pl. X, 3 et, auparavant, *Syria* X, pl. XXXIV, 1).

Hauteur : 1 m. 12 ; largeur : 0 m. 80 ; épaisseur : 0 m. 30.

Hogarth, dans *Annals of Arch. and Anthr.* II, p. 182, rapporte que Miss Bell aurait trouvé, en 1909, « halfway of the village of Kubbeh, a large white stone which had had some ornament, now indistinguishable, and a fragmentary Hittite inscription in relief ». Depuis (dans *PSBA*, 1912, p. 69, note), Thompson a signalé que « half-way to the village of Kubbeh [Mr. Lawrence] saw a Hittite limestone carving (which may be the same that Miss Gertrude Bell found) which was in a ruined house, picturing a man riding a horse through vegetation over a captive ». Nous avons retrouvé ce relief à environ deux kilomètres à l'Est de Tell-'Aḥmar. Sur la tranche supérieure, qui, comme le

reste, est très mutilée, traces d'un trou qui pourrait avoir eu la même destination que les trous improprement appelés « trous de scellement ». Le cavalier, qui est un archer, bande son arc. Il passe au-dessus d'un homme étendu sur le dos et tenant de la main droite une arme indistincte. La position de cet homme entre les jambes du cheval rappelle de très près deux reliefs, l'un de Sendjirli, l'autre de Carchemish, reproduits par Hogarth, *Kings of the Hittites*, p. 30 et 31. Nous n'avons retrouvé aucune trace de l'inscription hittite notée par Miss Bell.

6) *Lion de porte*, fragment. (Pl. IX, 4).

De ce lion et du pied-droit sur lequel il se détachait en haut relief, il ne subsiste que la partie postérieure, qui a été trouvée dans le village, à peu de distance du tell et à environ un mètre de profondeur. Ce morceau était réutilisé dans un mur tardif.

Longueur : 1 m. ; hauteur : 0 m. 83.

On notera le dessin des griffes et la position de la queue qui sont tout à fait conformes aux traditions de l'art hittite dans la Syrie du Nord.

7) *Fragment de plaque de parement*. (Pl. IX, 1).

Ce fragment, qui est la moitié inférieure de la plaque, a été découvert immédiatement au-dessous du niveau du palais assyrien, à deux ou trois mètres au Sud de la salle X.

Hauteur : 0 m. 74 ; largeur : 0 m. 65 ; épaisseur *maxima* : 0 m. 31.

Ce morceau devait appartenir à un ensemble représentant un défilé de soldats, analogue à celui qui est figuré sur une suite de plaques de parement découvertes *in situ* à Carchemish (voir *Carchemish*, I, pl. B 1 à 3).

8) *Id.* (Pl. IX, 3).

Trouvé près de la porte du palais assyrien.

Hauteur : 0 m. 54 ; largeur : 0 m. 30.

Ce fragment, qui ne livre que le bas d'une jambe nue portée en avant, pourrait appartenir à la même suite que le fragment précédent.

9) *Fragment de bas-relief*. (Pl. IX, 2).

En deux morceaux. Acquis d'un habitant qui l'aurait trouvé entre le tell et le village, en creusant les fondations d'une maison.

Hauteur : 0 m. 15.

Tête de profil, casquée. Deux nattes par derrière. Oeil très grand, de forme triangulaire.

10) *Id.* (Pl. X, 4).

Même origine que le n° précédent.

Hauteur : 0 m. 21.

Ce fragment livre, notamment, une main fermée qui tient un faisceau de lanières.

11) *Id.* (Pl. X, 9).

Trouvé dans le village.

Hauteur : 0 m. 41.

Fragment d'une scène de guerre qui représentait un soldat, peut-être armé d'un bouclier, saisissant par les cheveux la tête d'un ennemi. Il ne subsiste plus que l'avant-bras du soldat, le haut de la tête chevelue et une partie de la courbe du conjectural bouclier.

12) *Id.* (Pl. VII, 2).

Trouvé dans le village.

Hauteur : 0 m. 45 ; épaisseur : 0 m. 15.

Ce fragment livre la partie inférieure de l'avant-train d'un cheval dans l'attitude du galop. Ce cheval devait être accompagné d'un homme à pied qu'il masquait en partie et dont la présence n'est plus attestée que par une jambe portée en avant, visible sous le ventre de l'animal.

13) *Id.* (Pl. X, 8).

Trouvé à moins d'un mètre de profondeur, dans un mur tardif situé au Sud et dans le voisinage immédiat du cimetière occidental.

Hauteur : 0 m. 46 ; épaisseur : 0 m. 24.

Livre l'une des pattes arrière d'un lion passant à droite.

14) *Id.* (Pl. X, 6).

Provient du tell.

Hauteur : 0 m. 19.

Griffe de lion.

15) *Id.* (Pl. X, 7).

Trouvé au Sud du cimetière occidental, à environ un mètre de profondeur. Mesure, dans sa plus grande dimension : 0 m. 34.

Fragment des ailes d'un disque luni-solaire qui devait être figuré au sommet d'une stèle semblable à la stèle A.

16) *Id.* (Pl. X, 5).

Trouvé dans le même mur que le fragment n° 13.

Hauteur : 0 m. 41 ; épaisseur : 0 m. 36.

Ce fragment ne livre que la coiffure d'un dieu : un casque muni d'une paire de cornes et terminé en haut par un renflement sphérique (voir, au sujet de cette forme de casque, ci-dessus, p. 135).

17) *Id.* (Pl. X, 2).

Hauteur : 0 m. 25.

Griffe de lion.

18) Fragment d'inscription hittite en relief. (Pl. VIII, 5).

Recueilli dans la partie Nord du tell, où il était engagé dans un mur tardif.

Hauteur : 0 m. 74.

Restes de quatre bandes d'écriture.

19) *Id.* (Pl. VIII, 2).

Trouvé à environ 2 mètres au-dessus du dallage, à l'extrémité orientale de la cour A du palais assyrien.

Hauteur : 0 m. 35.

Restes d'une bande d'écriture, au-dessus d'un listel uni.

20) *Id.* (Pl. VIII, 9).

Trouvé à environ 4 mètres au-dessus du sol de la salle XXV du palais assyrien.

Hauteur : 0 m. 15.

Restes de deux bandes d'écriture.

21) *Id.* (Pl. VIII, 4).

Trouvé dans la cour A du palais assyrien.

Hauteur : 0 m. 15.

Restes de deux bandes d'écriture.

22) *Id.* (Pl. VIII, 3).

Trouvé dans le village.

Hauteur : 0 m. 23 ; largeur : 0 m. 18.

Restes de deux bandes d'écriture.

23) *Id.* (Pl. VIII, 8).

Trouvé à environ 0 m. 50 au-dessus du sol de la salle XXV du palais.

Hauteur : 0 m. 20 ; largeur : 0 m. 15.

Quelques signes.

24) *Id.* (Pl. VIII, 1).

Hauteur : 0 m. 25 ; largeur : 0 m. 30.

Restes d'une bande d'écriture au-dessus d'un listel uni.

25) *Id.* (Pl. VIII, 6).

Hauteur : 0 m. 28 ; largeur : 0 m. 22.

Quelques signes.

26) *Id.* (Pl. VIII, 7).

Trouvé au Sud du cimetière occidental à environ 1 mètre de profondeur.

Hauteur : 0 m. 18.

Partie de l'extrémité gauche de deux bandes d'écriture.

## B. — SCULPTURES ET INSCRIPTIONS ASSYRIENNES.

1). *Les lions de la porte Nord-Est de la ville.* (Pl. XXXVII, 1 et 2).

Ces lions ont été, pour la première fois, signalés par Hogarth (*Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 178 et pl. XXXVII). On a longtemps cru que l'inscription était de Salmanasar III (1). Il n'en est rien, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le montrer. Voir la copie et la traduction que j'en ai données *Rev. d'ass.* XXVII, 11 ss. et que je reproduis ci-dessous, p. 143 ss.

Les lions sont demeurés *in situ* et n'ont jamais été enterrés ; mais ils sont couchés sur le côté et sont extrêmement mutilés. Le lion Ouest, de beaucoup le mieux conservé, est en deux morceaux, dont l'un livre l'avant-train et l'autre l'arrière-train (sans les pattes). Ce qui subsiste du lion Est est informe, mais conserve cependant des traces de l'inscription, précieuses, on le verra, pour la reconstitution du texte. La photographie reproduite pl. XXXVII, 1, a été faite en fin de fouille ; elle montre la situation respective des divers fragments : à droite l'avant-train du lion Ouest, à gauche ce qui reste du lion Est, et entre deux l'arrière-train du lion Ouest.

On relève sur ces fragments des « trous de manœuvre » quadrangulaires qui ont environ 5 cm. de côté et autant de profondeur. Ces trous sont tangents au plan du champ et creusés dans le relief de la sculpture : j'ai noté sur le fragment avant du lion Ouest un trou au garrot, sur le fragment arrière un trou à la croupe et sur le lion Est un trou au milieu du dos (2). La position de ces trous montre bien qu'ils n'ont jamais pu faire l'office de « trous de scellement ».

Le lion Ouest mesure 2 mètres 50 de hauteur du socle jusqu'au sommet de sa tête. La largeur du socle est de 1 m. 20 et sa hauteur de 0 m. 30.

L'œuvre a quelque chose de massif qui rappelle les lions de Carchemish et de Sendjirli. Le sculpteur n'était peut-être pas assyrien.

(1) Voir l'article de King, *Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 185 et celui de Thompson, *PSBA*, 1912, p. 66 ss.

(2) Voici les mesures précises des trois trous : trou au garrot du lion Ouest, 4 à 5 cm. de côté et autant de profondeur ; trou à la croupe du même lion, 5 cm. 1/2 de côté et autant de profondeur ; trou au milieu du dos du lion Est, 6 × 4 cm. en plan et 4 cm. 1/2 de profondeur.

En tout cas il s'est beaucoup inspiré de la tradition artistique locale. Notons qu'il n'a pas usé de l'artifice de la cinquième patte.

L'inscription n'est ni de Salmanasar III, ni même d'un roi. Le nom et les titres du personnage ont été intentionnellement effacés. Mais, si soigneusement que cette opération ait été faite, il est possible de les déchiffrer avec certitude. Il s'agit d'un *tartân* appelé Šamši-ilu. Ce personnage était déjà connu (1); il figure sur la liste des éponymes, en 780 sous Salmanasar IV, en 770 sous Assur-dan III et en 752 sous Assur-nirâri VI. Il a donc été en charge sous trois rois et pendant au moins 29 ans. Il est encore mentionné sur un fragment d'inscription, acquis autrefois par Lehmann-Haupt à Mossoul et provenant, au dire du vendeur, de Dehök (2). Ce fragment, entré depuis au Musée de Berlin, mentionne, outre le *tartân* Šamši-ilu, un certain Mušallim-Marduk, *sarten* (c'est-à-dire grand-juge) et, ce qui est plus intéressant, *Ar-giš-tu*, c'est-à-dire Argistis I<sup>er</sup>, roi d'Urařtu (3). Cette association des noms de Šamši-ilu et Argistis s'explique parfaitement par notre inscription, qui, on le verra, relate une victoire de Šamši-ilu sur Argistis. Mais il n'est pas certain que les deux textes se réfèrent au même événement. Pendant les dix années du règne de Salmanasar IV, la chronique des éponymes ne mentionne pas moins de six campagnes contre Urařtu, en 781, 780, 779, 778, 776 et 774. Si nous n'avions pas d'autre source que la chronique, on pourrait croire qu'il s'agit de campagnes offensives. Notre inscription montre au contraire qu'alors les Assyriens étaient obligés de lutter contre l'Urařtu sur leur propre territoire.

Šamši-ilu porte, outre le titre de *tartân* qui faisait de lui le premier personnage de l'Etat après le roi, ceux de « grand *nagir* », d'« administrateur des temples » et de « chef de la vaste armée ». Ces trois derniers titres étaient sans doute officiellement liés à celui de *tartân*, car on les retrouve, exactement dans le même ordre, sur une stèle d'Assur, à la suite du nom d'un autre *tartân*, Bêlu-lû-balař (4). Šamši-ilu se qualifie encore « celui qui régit le pays de Ĥatti, le pays des Gutiens et la totalité du pays de Namar ». S'il s'attribuait une

(1) Voir, notamment, Olmstead, *History of Assyria*, p. 166 ss.

(2) Cf. *Materialien zur älteren Gesch. Armeniens u. Mesopot.*, p. 45, n° 25.

(3) Cf. VS I, n° 69.

(4) ANDRAE, *Die Stelenreihen in Assur*, p. 52, n° 44. Noter que le titre de « chef de la vaste armée » est donné par Salmanasar III au *tartân* Daiân-Assur (Obél. II. 142, 149, 160, 176).

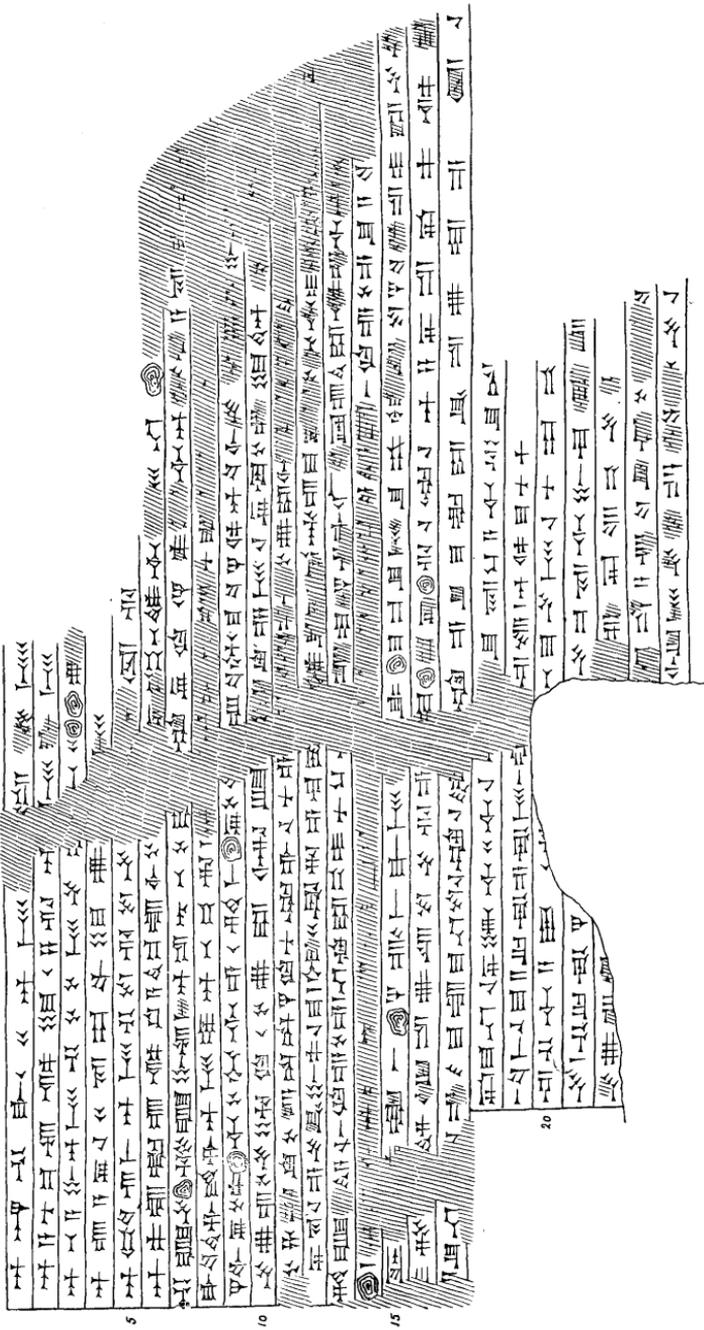


Fig. 41. — Inscription du lion Ouest.

autorité sur le pays hittite, c'était apparemment en tant que gouverneur de la province de Ḫarrân. Comme le montre la stèle de Bêlu-lû-balaṭ, cette province appartenait au *tartân* (1). Il est probable qu'au temps de Šamši-ilu Kar-Salmanasar (Til-Barsib) en dépendait et ne devint chef-lieu que sous Téglatphalasar III (voir *Arslan-Tash*, p. 86) (2). Quant à la mention du pays des Gutiens et du pays de Namar, elle implique, semble-t-il, que Šamši-ilu était, en outre, gouverneur d'Arṣa.

Quelle que fût l'importance du personnage, il est singulier et très inattendu que Šamši-ilu ait érigé, en son propre nom, un monument de victoire. Le règne de Salmanasar IV paraît avoir été marqué par un profond abaissement de l'autorité royale. Nous avons déjà l'exemple du « *nagir* du palais » Bêl-Ḫarrân-bêl-uṣur dont le P. Scheil a autrefois publié la stèle (3). Ce fonctionnaire, inférieur en rang au *tartân*, ayant fondé une ville franche à laquelle il avait donné son nom, voulut perpétuer le souvenir de cet événement en érigeant une stèle. Au moins n'omit-il pas, comme Šamši-ilu, de mentionner le roi. Le nom actuellement gravé sur la stèle est celui de Téglatphalasar. Mais Unger (4) a montré que ce nom avait été ajouté en surcharge et que le nom primitivement inscrit, puis effacé, était celui de Salmanasar. Il s'agit de Salmanasar IV, le roi que Šamši-ilu négligea de mentionner sur les lions de Til-Barsib. L'inscription de Til-Barsib est de forme toute royale et le nom du roi en est absent. Le fait est unique dans l'histoire d'Assyrie. Il a dû faire scandale. Ainsi s'explique que, par la suite, le nom et les titres de Šamši-ilu aient été effacés.

Les deux lions portaient à quelques variantes près, la même inscription. Ma copie a été faite d'après l'inscription du lion Ouest q̄ui est de beaucoup la mieux conservée. On trouvera d'autre part, dans les notes, la copie des passages conservés seulement sur le lion Est. Les variantes sont également indiquées en note. Dans la transcription, les passages encore visibles sur le lion Est ont été imprimés en italiques.

(1) Cf. FORRER, *Die Provinzeinteilung d. assyr. Reiches*, p. 21 ss.

(2) Le fragment d'inscription que nous avons publié à cette place d'après un estampage pris en 1927, et que nous n'avons pas retrouvé l'année suivante, est, comme j'ai pu le constater depuis, à Alep où Darrous a dû le transporter à la fin de 1927 ou au début de 1928.

(3) *Rec. de trav.* XVI, 176 ss.

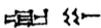
(4) *Die Stele des Bel-Harran-beli-ussur*, Constantinople, 1917.

Le texte est partie en prose, partie en vers. La disposition typographique adoptée pour la traduction fait ressortir ces différences de rédaction.

## TRANSCRIPTION.

- <sup>d</sup>Aš-šur bêlu rabu-u šar *ilâni*<sup>pl</sup> [mu-š]im [šî]mâti<sup>pl</sup>  
<sup>d</sup>A-nu geš-ru reš-tu-u <sup>1)</sup> *za-ri* ilâni<sup>pl</sup> rabûti<sup>pl</sup>  
<sup>2)...2)</sup> <sup>d</sup>Ellil a-bu ilâni <sup>pl</sup> *bêl mâtâti*<sup>pl</sup> <sup>3).....3)</sup> *mu-š[ar-b]u-u<sup>4)</sup> šarru-ú<sup>5)</sup> [-tû]*  
<sup>d</sup>É-a er-šû šar apsi *pe-tu-ú* [uʒnê<sup>6)</sup>]<sup>pl</sup>  
(5) <sup>d</sup>Marduk apkal ilâni<sup>pl</sup> *bêl te-re-te* mu[-ma-a'-i]r gim-ri  
<sup>d</sup>Nabû *tup-šar* É-sag-gil a-bi-iz tup-ši-mat [ilâni<sup>pl</sup> <sup>8)</sup> sa]-ni-qu *mit-ḥur-ti* <sup>(d)</sup> Sin  
na[-an-nar šamê u eršeti] <sup>9)</sup>  
*bêl agê mu-nam-mir bu-ru-me* <sup>d</sup>Is-tar be-lat qab[li u] taḥâzi sa-ki-pat *dš-l[u]-ti*  
<sup>(10).....(10)</sup> <sup>d</sup>Gul[a] a-zu-g[al]-l[ā]-t[ū]  
*rabi-tú ḫi-rat qar-rad ilâni*<sup>pl</sup> *mâr* <sup>d</sup>Ellil *gaš-ri* I <sup>d</sup>[Šam-šî]-ilu <sup>(11)</sup> t[ar]-ta-nu  
nagi[ru rabu-u <sup>(11)</sup> amil ša-tam ekurrâti<sup>pl</sup> *râb ummâni ḫi-a rapšî*]

1) Lion Est : ú.

2) Lion Est : *abu*.3) Lion Est : 

4) Lion Est : ú.

5) Lion Est : *u*.6) Lion Est : 7) Lion Est :  , c'est-à-dire *bêl te-re-?-ti*.8) Comparer : *na-ši tup-ši-mat ilâni*<sup>pl</sup>, stèle de Bêl-Ḥarrân-bêl-ušur, l. 3.

9) Pour cette restitution, voir, par exemple, la stèle de Bêl-Ḥarrân-bêl-ušur, l. 6.

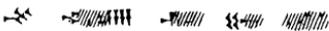
10) Lion Est : 11) Lion Est : 

šá-pi-ir mât Hat-ti mât Gu-ti-e u gi-mi-ir mât Na[mri] ka]-šid uḥu<sup>3)</sup>-ma-tù šá šaldm  
<sup>1).....1) 2).....2)</sup>  
<sup>4).....4)</sup>  
<sup>5)</sup>  
 (10) mu-šam-qiit (mât) Mu-us-ki u (mât) Ú-ra-ar-tu <sup>6).....6)</sup> [šá-í]i-lu: nišir<sup>l</sup>.šú sa-pin<sup>7)</sup> (mât)Ú-tu-u'  
<sup>8).....8)</sup>  
 (mât) [Ru]-b[u-u]  
<sup>9).....9)</sup>  
 (mât) Ha-[r]i-i-lu (mât) Lab-du-du šá-ki-nu ka-mar-šú-nu <sup>10).....10)</sup> e[-nu-m]a l Ar g[íš]-t[í]  
<sup>11).....11)</sup>  
 mâtÚ-ra-a[r-r-]u-u š[á] ki[ma] im[bari] kab-tu pit-lu-ḥu<sup>12)</sup>  
<sup>13).....13)</sup>  
<sup>14).....14)</sup>  
<sup>15).....15)</sup>  
 ni-ba-šú e-mu-qi git-pa šú-ma ana<sup>13)</sup> mán<sup>14)</sup>-ma šarri maḥ-re-e la il[-ru]-šu qát-s[u]<sup>16)</sup>

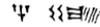
1) Lion Est : mi[r].

2) Lion Est :  . Mât Namri est ici écrit idéographiquement, comme, par exemple, dans KAH, II, n° 113, IV, 21.

3) Signe úḥ. Comparer kar (ou kár) avec la lecture kara (Syll. accad., p. 52, n° 68 et 191).

4) Lion Est : 

5) Ou n[a-me-e-šin]?

6) Lion Est : 

7) Lion Est : p[í-i]n.

8) Voir la note suivante.

9) Lion Est :  , c'est-à-dire ([mât] [R]u-bu-u' (mât) Ha-[r]u d[u]?)

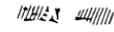
10) Lion Est : 

11) Lion Est :  (ú au lieu de u).

12) La restitution pit-lu-ḥu est purement conjecturale.

13) Lion Est : a-na.

14) Lion Est : man.

15) Lion Est : 

16) Lion Est : 



*i-ḫi[-qa 1)] im-ḫul-iš šam-ru-te mu-re-e* <sup>2).....2)</sup> *[šimda]-at i<sup>2</sup>ni-ri-šú eli-šú* <sup>d</sup> *Za-ni-iš uš-pa-riš-ma*  
*[i]š-ku-na [abikta]-šú e-ḫib-ma um-ma-na-te-šú puḫur-šú saphāti<sup>P</sup>* <sup>3).....3)</sup> *taḫāza e-dūr-ma*  
<sup>4).....4)</sup> *šar-ra-qi-iš ú-ši e-kim-šú*  
<sup>5).....5)</sup> *uš-ma-na-šú ni-šir-ti šarru-ti-šú i[g-mil] qāt-su qa-a-ti ik-šu-du* <sup>6)</sup>  
*ina ū-mi-šú-ma 2 nēše-e širúti<sup>P</sup>* <sup>7)</sup> *ina ab[ul] (ál) Kar-<sup>d</sup>Šulmānu (-ma-nu)-ašared*  
<sup>9).....9)</sup> <sup>10).....10)</sup>  
 (20) *ál bélu-ti-a* <sup>8)</sup> *pūt u-ḫ[u-ma-te uš]-ziz-ma šumāti<sup>P</sup>-šú-nu ab-bi*  
*šum ište-en nēši šá [maḫ-rat bábi iz-za-zu ū] mu ez-ḫu ti-bu la maḫ-ru*  
<sup>11).....11)</sup> <sup>12).....12)</sup>  
*mu-šam-qit [i]a [ma-gi-ri mu-šam-šu]-ú mal lib-bi šum-[š]ú*

1) Lion Est :

2) Lion Est :

3) Lion Est : ; *saphāti<sup>P</sup>* s'accorde avec *um-ma-na-te-šú*.

4) Lion Est :

5) Lion Est : . La restitution *i[g]-m[il]* est très incertaine.

6) *Ikšudu* pour *ikšud*. Forme pausale?

7) Lion Est :

8) Lion Est : *ia*.

9) Manque sur le lion Est. La restitution *u-ḫ[u-ma-te]* est tout à fait conjecturale.

10) Manque sur le lion Est.

*ál bélu-ti-ia u[š-ḫiḫ] šum ište-en nēši* « (à la grande porte de Kar-Salmanasar), ville de ma souveraineté, j'installai. Le nom du premier lion... »

11) Lion Est :

12) Lion Est : , c'est-à-dire *mu-šam-šu-ú ma[-la]*.

1).....1) .....2) .....3).....3)  
 [šum šane-e neši ša maḥ-ṛat bābi iḫ-ḫa-ḫu mu-n]a-kiḫ a-nun-tù sa-p[īn] māt [nu-kūr]-tù  
 4).....4) .....5) .....5)  
 [mu-še-ḡu-ù] lemṇūtī<sup>1)</sup> mu-še-rib damqūtī<sup>2)</sup> šum-šù

## TRADUCTION.

Assur, le grand seigneur, le roi des dieux, qui fixe les destins.

Anu, le fort, le premier, le procréateur des grands dieux.

Ellil, le père des dieux, le seigneur des contrées, qui rend grande la royauté.

Éa, l'avisé, le roi de l'abîme, ouvert d'entendement.

Marḏuk, le Sage entre les dieux, le seigneur des oracles, qui gouverne tout.

Nabû, le scribe de l'Esagil, qui tient la divine tablette des destins, qui maintient l'équilibre (6).

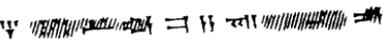
Sin, le *Nannar* du ciel et de la terre, le seigneur de la Tiare, qui illumine le firmament.

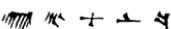
Ištar, la reine de la bataille et du combat, qui abat les récalcitrants.

Gula, la grande guérisseuse, l'épouse du plus vaillant des dieux, du fils d'Ellil, du fort.

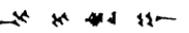
Šamši-ilu, *tartân*, grand *nagir*, administrateur des temples, chef de la vaste armée, qui régit le pays de Ḫatti, le pays des Gutiens et la totalité du pays de Namar, conquérant des monts de l'Occident, dévastateur de [leurs districts], qui terrasse les pays de Muski et d'Urartu, qui emmène en captivité leurs

1) Lion Est : 

2) Lion Est : 

3) Lion Est : 

4) Lion Est : 

5) Lion Est :  (mu-še-ri-bu).

(6) *Sāniq mīḫurti*; voir les observations de Burrows, JRS, Cent. Suppl., oct. 1924, p. 37.

populations, qui balaie les pays d'Utu' (1), Rubu', Ĥarilu, Labdudu, qui les jette bas. En ce temps là,

Argistis, l'Uratéen,	dont, à l'égal d'un lourd ouragan,
[était redouté] le nom,	qui était massivement puissant (2),
et vers aucun roi précédent	n'avait tendu sa main (3),
souleva en vérité les populations,	contre le pays des Gutiens les enrégimenta.
Il prépara le combat :	la totalité de son armée,
au milieu des montagnes,	s'avança (4) pour la bataille.

Sur l'ordre d'Assur le Père, le grand seigneur, et de la très haute Mère de l'Ešarra, la première entre les dieux, Ninlil, Samši-ilu, *tartân*, grand *nagir*, administrateur des temples, chef de la vaste armée, au milieu de ces montagnes renforça les soldats.

Parmi le grand bruit	des musiciens d'armes assemblés,
qui gronde comme la mer,	en tempête il fit rage.
Les jeunes chevaux ardents,	attelage de son char, sur lui,
comme le dieu Zù, il fit voler :	il le mit en déroute.
Lui, en vérité, abandonna son armée,	ses troupes dispersées ;
il redouta le combat	et disparut comme un voleur.
Je lui pris son camp :	son trésor royal,
sa main le [laisa entier ?],	ma main s'en empara.

En ce jour-là, deux lions colossaux à la grande porte de Kar-Salmanasar, ville de ma souveraineté, face aux m[onts], j'installai, puis je leur donnai des noms. Le nom du premier lion, qui se tient devant la porte, est :

Ouragan impétueux,	à l'attaque irrésistible,
qui terrasse les rebelles,	qui procure ce qui contente le cœur.

C'est son nom. Le nom du second lion, qui se tient devant la porte, est :

Qui fonce sur l'insurrection	et balaie le pays ennemi,
qui fait sortir les méchants	et entrer les bons.

C'est son nom.

(1) *Ū-tu-u'* désigne certainement la tribu araméenne dont le nom est généralement écrit *I-tu-u'*. Noter que, dans les Fastes de Sargon, l. 18, les gens d'Utu', Rubu', Ĥarilu et Labdudu sont mentionnés exactement suivant le même ordre que, dans notre texte, les pays d'Utu', Rubu', Ĥarilu et Labdudu. Pour d'autres mentions de ces tribus qui occupaient les confins de la Babylonie et de l'Elam, voir Schiffer, *Aramäer*, index.

(2) Mot à mot : « qui était massif en puissance et par suite... ». Comparer *gīt-ma-lu e-mu-qi* (Gilg., tabl. I, col. IV, 38, 45).

(3) La main tendue (*tiriš qāti*) était un geste de bénédiction et de salutation (voir ci-dessus, p. 48 s.). Le roi se qualifie *tiriš qāti*, c'est-à-dire « objet de la bénédiction » de tel ou tel dieu (cf. p. ex. Nbp., n° 1, l. 14 ; n° 2, l. 3 ; n° 4, l. 3).

(4) *i-nu-qa* de *nuq*, qui, sous la forme *nu-a-qu*, est mentionné parmi des synonymes de *alāku* dans K. 52, l. 49 (CT, XVIII, 6). L'infinif *nuāqu* (pour *nāqu*) est une forme dialectale assyrienne (comme *tuāru* pour *tāru*).

Ce beau texte jette un jour nouveau sur une heure troublée et critique de l'histoire d'Assyrie. L'invasion des Uraṛtēens a lieu par le pays des Gutiens, c'est-à-dire par la province d'Arrapḫa, située à l'Est du Tigre, dans la région montagneuse comprise entre le Zab inférieur au Nord et la Diyala au Sud. Il semble qu'Argistis ait pris, pour envahir l'Assyrie, la route qu'un peu plus d'un demi-siècle plus tard, en 714, Sargon devait suivre en sens inverse pour envahir l'Uraṛtu. Sargon, parti de Kalaḫ franchit les deux Zab, pénètre sur le plateau iranien par la passe de Baneh, qui, aujourd'hui encore est fréquentée par les caravanes qui se rendent de Soleïmanieh en Azerbeïdjan, contourne le lac d'Ourmia et parvient, sans rencontrer d'obstacle naturel, au cœur du pays ennemi, dans la région de Van (voir *Une relation de la huitième campagne de Sargon*, introduction). Il est probable qu'Argistis a suivi la même route en sens inverse.

2) *Stèle A d'Asarhaddon* (Pl. XII et, auparavant, *Syria*, X, Pl. XXXVI). — Les fragments de cette stèle ont été trouvés au cours d'une petite fouille, faite en 1927, dont j'ai rendu compte en détail dans *Syria* X, 185 ss. (voir, notamment, les pp. 189 à 196). Ils étaient répartis des deux côtés d'un soubassement en basalte, situé à l'Ouest du tell, à la cote 9,05 (voir le plan A). Ce soubassement, dont les côtés longs font respectivement face au Nord et au Sud, mesure 2 m. 14 de longueur sur 1 mètre environ de largeur et 1 m. 10 de hauteur. Au centre est ménagée une mortaise de 0 m. 81 de longueur sur 0 m. 57 de largeur et 0 m. 35 de profondeur, destinée à recevoir le puissant tenon qui originellement maintenait la stèle en place.

La stèle est maintenant remontée au musée d'Alep. Elle mesure 3 m. 80 de hauteur ; sa largeur mesurée à mi-hauteur est de 1 m. 72 et son épaisseur varie entre 0 m. 60 et 0 m. 70. C'est, je crois, la plus grande stèle assyrienne connue jusqu'ici.

Elle rappelle de très près la stèle assyrienne de Sendjirli, sinon par le style, au moins par les représentations. C'est le même programme qui a été exécuté à Sendjirli par un artiste indigène et à Tell-'Aḫmar par un artiste probablement assyrien.

Ainsi que j'ai déjà essayé de le démontrer (*Syria* X, 191 s.), les deux prisonniers tenus en laisse par le roi, dont l'un est debout et coiffé d'une tiare conique, l'autre est agenouillé et porte une coiffure basse sur laquelle se détache l'uraeus égyptien, sont, le premier, Abdi-milkutti, roi de Sidon, et le second, Uṣanaḫuru, fils de Tarḫû, roi de Nubie et d'Égypte. L'inscription, nous le verrons, contenait le récit de la campa-

gne de Sidon : or le texte est disposé de telle façon que le nom d'Abdimilkutti se trouve exactement sous les pieds du personnage que nous identifions au roi de Sidon : cette rencontre n'est peut-être pas fortuite.

Cinq dieux, montés sur des animaux sacrés, sont figurés dans le champ et forment une sorte de procession qui se dirige vers le roi. Ils sont peu distincts, le relief étant très fruste ; le dernier, qui sem-

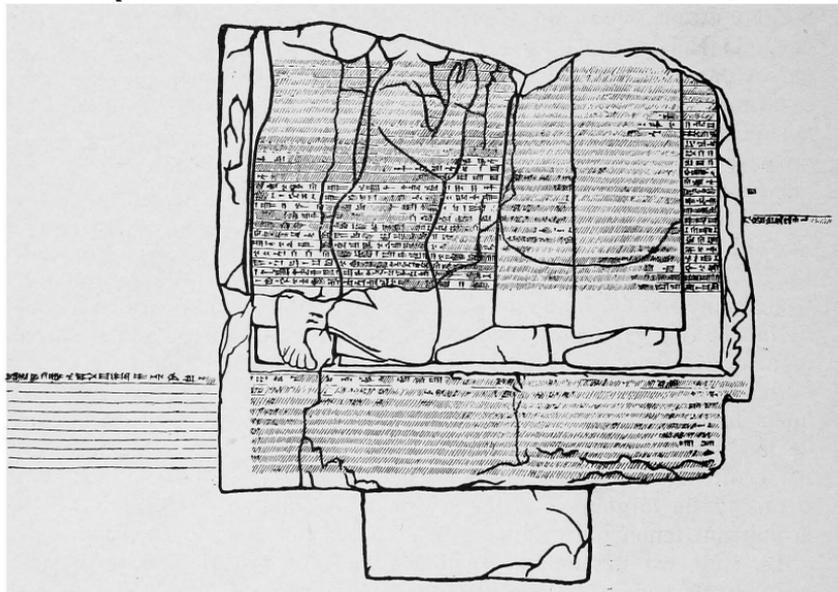


Fig. 42. — Inscription d'Asarhaddon.

ble monté sur un cheval, est sans doute Šamaš ; à Maltaï ce dieu est également sur un cheval (voir *Rev. d'ass.* XXI, 189s.).

Ainsi que sur la stèle de Sendjirli, les tranches représentent les deux fils du roi : Assurbanipal, l'héritier désigné du trône assyrien, et Šamašsumukin, l'héritier désigné du trône babylonien. Mais aucun des deux personnages figurés ne porte par derrière, comme celui de gauche sur la stèle de Sendjirli, la draperie plissée qui est une caractéristique du costume babylonien (cf. Unger, *ZA* XXXI, p. 236ss.). La seule particularité vestimentaire qui distingue les deux frères est que l'un des deux, celui de droite, porte une ceinture d'où pend une longue bande qui s'élargit vers le bas, comme une étole.

L'inscription est très mutilée et l'a été à dessein. Une première bande d'environ 1 m. 10 de hauteur, comprenant probablement 24 lignes, traverse toute la largeur de la stèle, couvrant les figures aussi bien que le champ ; elle se termine à environ 0 m. 30 au-dessus du listel qui forme la ligne de sol. Une seconde bande de 10 lignes est inscrite sur ce listel. On trouve aussi 10 lignes préparées sur le listel correspondant de la tranche gauche ; mais, seule, la première ligne a été inscrite. Cette partie de la stèle offre d'autres signes d'inachèvement : ainsi les pieds du personnage sculpté sur la tranche gauche, sont simplement dessinés au trait, mais non modelés. On trouvera ci-dessous la transcription et la traduction de ce qui reste de l'inscription. Déjà, dans *Syria X*, p. 194 ss., j'ai essayé de combler certaines lacunes à l'aide des prismes A et B + S. Un prisme, publié depuis par Thompson (*The Prisms of Esarhaddon and of Ashurbanipal*), suggère quelques nouvelles restitutions. Comme il y a de notables différences de rédaction entre les différents textes, ces restitutions ne peuvent toutes prétendre à une exactitude littérale : la ligne 8, par exemple, semble, telle que nous la restituons d'après les prismes B + S, trop longue pour l'espace dont on dispose ; au contraire la ligne 9 semble trop courte.

## TRANSCRIPTION.

- .....  
 7.....[<sup>1</sup>Ḫa-za-ùl] šar (amīl māt) A-ri-bi  
 8. [šá it-ti ta-mar-ti-šú ka-bit-ti a-na Niná<sup>ki</sup> ál be-lu-ti-íd il-li-ku-ma] ú-na[-dš-ši]-gu  
 šépé<sup>11</sup>-íd  
 9. [aš-šú na-dan iláni<sup>pl</sup>-šú ú-šal-la-a ni-ma] re-e-mu  
 10. [ar-ši-šú-ma].....<sup>d</sup>[A-tar-sa-ma-a-a-in <sup>d</sup>Da-a-a <sup>d</sup>Nu-]ḫa-a-a  
 11. <sup>d</sup>Ru-[ul-da-a-a-ú <sup>d</sup>A-bi-ri-il-lu] <sup>d</sup>A-tar.....<sup>d</sup>[A-tar-qu]-ru-ma-a  
 12. [ilánu<sup>pl</sup> šá-tu-nu]u an-ḫu-su-nu ud-diš-ma.....[ú]-t[er-ma ad-din-šú] / Ta-bu-u[-a]  
 13. tar-b[ít ekal-li-íd a-na šarru]-ú-ti ap-qid-ma [i]-ti iláni<sup>pl</sup>-[šá].....šá-tu-nu  
 14. a-na má-ti-šá ú-ter-ši ar-ka <sup>1</sup>Ḫa-za-ùl.....-ma [šim-tu ú-bil-šú] <sup>1</sup>Ia(1)-u-ti-<sup>i</sup>  
 15. mār-šú ina kussî-šú ú-še-š[ib]-ma...-ti ú man-da-ti ú[-kin ši-ru-uš]-šú [eli ma-da-at-  
 ti abi-šú] dš-kun  
 16. [U]ḫ-a-bu šá.....-ia [šar]ru-u-ut <sup>1</sup>Ia[-u]-t[e-e]' [a-na ra-ma-ni-šú] ú-ter-ru  
 17. amīl [š]u-ut-rēšip<sup>pl</sup>-íd amīl.....-a-na na-ra-ru-ut <sup>1</sup>Ia-u-ti-<sup>i</sup>.....dš-pur-ma  
 18. [U]ḫ-a-bu ú amīlšábép<sup>pl</sup> t[ák?]-l[i]-šú re-š[i-š]ú a-[di].... iláni<sup>pl</sup>-šú [busi]-šú namkuri-šú

(1) Le scribe a écrit : ra.





sur cette stèle que sur l'autre : ainsi l'objet que le roi tient dans la main droite, devenu indistinct sur la stèle A, est resté ici clairement figuré (voir, au sujet de cet objet, ci-dessus, p. 53 s.). Les deux reliefs des tranches latérales, représentant les deux fils du roi, sont également mieux conservés. En revanche il ne reste aucune trace de la corde qui retenait les deux captifs et la partie antérieure de la main qui tenait cette corde a disparu (ce qu'on voit sur la photographie est une restauration, faite à Alep).

Les deux stèles ont été certainement érigées en même temps et elles peuvent être datées avec une certaine précision. Elles sont postérieures à la campagne d'Égypte de 671. C'est sans doute au retour de cette campagne qu'Asarhaddon, voulant en perpétuer le souvenir, donna l'ordre de sculpter son image sur le rocher du Nahr el-Kelb (1) et d'ériger une stèle à Sam'al (Sendjirli) et deux autres à Til-Barsib. Si la stèle A de Til-Barsib est restée inachevée, c'est sans doute parce qu'elle n'était pas encore terminée, en l'automne de 669, au moment où Asarhaddon trouva la mort sur le chemin de l'Égypte où l'appelait une révolte à réprimer.

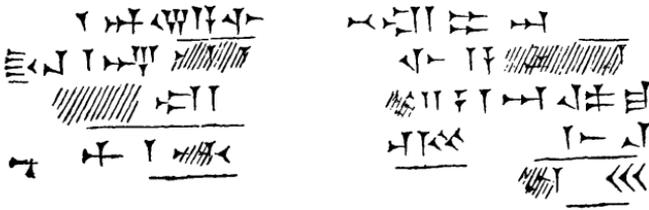
4) *Stèle d'Istar* en brèche rougeâtre. (Pl. XIV, 1).

Cette stèle a été trouvée à moins d'un mètre de profondeur, au Nord-Est et à peu de distance du cimetière occidental, réutilisée dans un mur tardif.

Hauteur : 1 m. 21 ; largeur : 0 m. 77 ; épaisseur : 0 m. 30.

Istar est debout sur son lion, passant à droite, qu'elle tient en laisse de la main gauche, tandis que de la main droite elle fait le geste de la bénédiction. Elle est nimbée, porte dans le dos deux carquois croisés, au côté une épée et sur la tête une haute tiare cylindrique surmontée d'un disque étoilé. L'objet qu'elle tient de la main gauche, en même temps que la laisse, semble être une fleur (lotus ?). Elle est vêtue d'un costume tout masculin : c'est l'Istar virile et guerrière dont on connaît par les cylindres gravés d'assez nombreux exemples, voir notamment le beau cylindre du British Museum, reproduit par Menant, *Glyptique* II, pl. VIII, 1. L'inscription gravée dans le champ nous apprend que cette Istar est celle d'Arbèles, si honorée par les rois d'Assyrie.

(1) Cf. WEISSBACH, *Die Denkmäler und Inschriften an der Mündung des Nahr el-Kelb*, p. 26 ss.



*Ana<sup>d</sup> Ištar a-ši-bat àl Arba-il  
 bêl-ti-šû<sup>1</sup> Aš-sur-d[ur]-pâni-a<sup>a[mil]</sup> ..... (1).  
 ..... àl Kar-<sup>id</sup> Šul-ma-  
 nu-ašared ana balât napšâte<sup>pl</sup>-šû  
 iqi-eš*

« A Ištar, habitante d'Arbèles, sa dame, Assur-dûr-pânia, le [préfet] de Kar-Salmanasar, pour sa vie a voué (cette stèle). »

D'après la description qu'en donne Assurbanipal (Cyl. A, IX, 80 et Cyl. B, V, 53 s.), Ištar d'Arbèles est « vêtue de feu » (c'est-à-dire nimbée), elle « porte des carquois suspendus à droite et à gauche et tient à la main un arc ». C'est bien ainsi qu'elle est représentée sur notre stèle ; l'arc manque, il est vrai, mais il est figuré sur le cylindre publié par Menant.

La stèle est sans doute du VIII<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de préciser davantage. La forme de la chevelure et la double volute qui orne le fourreau de l'épée ne requièrent pas nécessairement une date antérieure à Téglathphalasar III. Comparer la stèle d'Adad, probablement contemporaine de Téglathphalasar, trouvée à Arslan-Tash et voir ci-dessus, p. 45 s.

5) *Stèle au taureau.* (Pl. XIV, 4 et, auparavant, Syria, X, Pl. XXXV, n° 1).

La partie inférieure, munie d'un tenon, est seule conservée. Ce morceau signalé, mais non publié, par Hogarth, *Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 181, n° 3, a été retrouvé par Darrous en 1927 et publié dans Syria.

Largeur : 0 m. 83 ; épaisseur : 0 m. 24.

Taureau passant vers la droite. Ce taureau devait porter une divinité

(1) On attendrait ici le signe EN (et le signe NAM au début de la ligne suivante). Mais les traces favorisent peu cette lecture.

(Adad ?). Le travail est probablement assyrien. Comparer le taureau figuré sur la stèle hittite B (notamment la position de la queue).

6) *Fragment de stèle inscrite*. (Pl. XIV, 2).

Ce petit fragment provient du tell et a été trouvé à un niveau supérieur à celui du palais.

Hauteur : 0 m. 16 ; largeur : 0 m. 21.

Le personnage, dont ce fragment livre une partie, est drapé, comme les fonctionnaires assyriens, dans le châle à longues franges, disposé en baudrier. Quelques signes assyriens.

7) *Fragment de plaque sculptée*, en calcaire dur. (Pl. XV, 2).

Fragment, brisé de tous côtés, trouvé entre le village et le cimetière occidental, à environ 1 mètre 50 de profondeur.

Hauteur : 0 m. 52 ; largeur : 0 m. 82 ; épaisseur : 0 m. 32.

Le personnage assyrien, partiellement conservé sur ce fragment, pose une énigme assez difficile à résoudre. Il tient deux flèches de la main droite qui fait le geste de la bénédiction, tandis que de la main gauche il semble prendre appui sur un arc, dont on n'aperçoit plus que l'extrémité supérieure et dont l'extrémité inférieure devait reposer sur le sol. Cette attitude n'est en général prêtée qu'au roi. Assurnâsirpal II, notamment, est ainsi représenté sur une plaque de Nimroud (pl. XXXIII de l'édition de Budge). Il en est de même de Salmanasar III sur les portes de Balawat (voir bande III, 3 ; V, 4 ; VII, 5 etc.) ainsi que sur l'obélisque de Nimroud. Et précisément notre personnage, par les traits du visage, par la coupe des cheveux, rappelle d'assez près les effigies de ces deux rois. Mais il ne porte pas la tiare : il ne s'agit donc point d'un roi, mais d'un fonctionnaire. Ce fonctionnaire, représenté dans une attitude royale, fait penser au *tartân* Šamši-ilu, qui fit graver, sur les deux lions flanquant l'une des portes de la ville, l'inscription de forme toute royale, publiée ci-dessus, p. 142 ss. N'aurions-nous pas ici l'image de cet ambitieux gouverneur qui semble avoir joué au roi dans la province qu'il administrait ?

8) *Plaque de parement*. (Pl. XV, 1).

La partie supérieure est seule conservée. Ce fragment, trouvé presque à fleur du sol, à peu de distance et à l'Est du cimetière occidental, était réutilisé dans un mur tardif.

Largeur : 0 m. 97.

Cette plaque faisait partie d'une suite représentant une scène d'audience. L'« introducteur », qui fait son geste habituel, est suivi d'un étranger qui des deux mains levées fait le geste de supplication. L'étran-

ger paraît imberbe, comme l'eunuque qui le précède, mais, en réalité, il devait porter la barbe courte. On notera que le fourreau de l'épée portée par l'eunuque est orné de la double volute : c'est une présomption que le morceau est antérieur à Téglatphalasar III (voir ci-dessus, p. 45 s.).

9) *Plaque sculptée sur les deux faces*, en calcaire tendre. (Pl. XIV, 5).

Trouvée dans le tell à plusieurs mètres au-dessus du niveau du palais. Brisée dans le haut.

Hauteur : 0 m. 30 ; largeur : 0 m. 39 ; épaisseur : 0 m. 07.

Sur une face génie à quadruple paire d'ailes, tenant la situle à eau lustrale, sur l'autre décor architectural (une porte).

10) *Fragment d'un taureau de porte*. (Pl. XV, 3).

Trouvé à moins d'un mètre de profondeur, dans un mur tardif, à peu de distance et à l'Est du cimetière occidental.

Hauteur : 0 m. 40 ; largeur : 0 m. 97 ; épaisseur : 0 m. 15.

Ce morceau, à peu près rectangulaire, a été taillé dans le flanc du taureau. Restes des poils frisés de la croupe et de huit lignes d'écriture. A la septième ligne, le nom : <sup>1</sup>*Aš-sur-...-apal*.

11) *Inscription assyrienne* (reproduite dans *Syria X*, p. 197) trouvée couchée sur la face inscrite et aux trois quarts enterrée, à proximité et au Sud-Est du cimetière occidental. Le texte est gravé sur la face et la tranche supérieure d'une ancienne plaque de parement réutilisée. Sur la tranche trois « trous de manœuvre » ne laissent aucun doute sur la destination primitive de la plaque (1).

Hauteur : 0 m. 98 ; largeur : 1 m. 77 ; épaisseur : entre 0 m. 27 et 0 m. 45.

Le texte de la face est très mutilé ; il rappelle le préambule de l'inscription du Monolithe de Kurkh ; on lit sur la tranche :

*ka-šid ištu tam-di  
ša mât Na-i-ri  
a-di tām-di  
ša šalām dŠam-še  
qātu ik-šu-d[u]*

conquérant dont, depuis la mer  
du pays de Naïri  
jusqu'à la mer  
du Soleil couchant,  
la main a (tout) conquis.

Suivent trois lignes à peu près illisibles. L'inscription paraît inachevée.

12) *Stèle funéraire*, en calcaire tendre. (Pl. XIV, 3).

(1) Des plaques semblables, mais non inscrites, ont été trouvées dans le voisinage. Elles étaient réutilisées dans des murs tardifs.

Trouvée à 2 mètres environ au-dessus du sol du palais, aux abords de l'angle Nord-Ouest de l'avant-cour.

Hauteur : 0 m. 31 ; largeur : 0 m. 185 ; épaisseur : 0 m. 07.

Le défunt, vêtu de la tunique longue, est assis devant une table chargée de mets, les pieds sur un escabeau : il semble faire le geste de porter une coupe à ses lèvres. Un serviteur, debout, vêtu de la tunique courte, lui fait vis-à-vis et agite un chasse-mouches au-dessus de la table.

Les personnages et le mobilier sont de type assyrien. Mais la conception de la scène pourrait appartenir à la tradition locale. La stèle ne semble pas antérieure au VII<sup>e</sup> siècle et pourrait même être postérieure au départ des Assyriens.

### C. — SCULPTURES DE CLASSEMENT INCERTAIN.

Quelques-unes des sculptures décrites ci-dessous, notamment les nos 1 à 3, pourraient remonter au temps de l'occupation araméenne.

1) *Fragment de plaque sculptée.* (Pl. X, 10).

Trouvé dans la partie Ouest du village.

Hauteur : 0 m. 30 ; largeur : 0 m. 34.

Morceau détaché d'une scène de guerre. La tête figurée à droite semble saisie par les cheveux. Est-ce une tête coupée ? On notera que le tour des lèvres est rasé, suivant la mode attestée par les sculptures hittites de la Syrie du Nord. Il reste peu de chose du personnage figuré à gauche. Il était debout et devait tenir une longue hampe, peut-être celle d'une lance.

Le travail ne paraît pas assyrien : remarquer, notamment, le rendu de la chevelure.

2) *Plaque de parement A.* (Pl. XI, 1).

Cette plaque, signalée par Perdrizet dans *Syria* VI, p. 299, a été publiée dans *Syria* X, pl. XXXIV, n° 3 et p. 202. Il n'y a pas de « trou de manœuvre » sur la tranche supérieure.

Hauteur : 0 m. 76 ; largeur : 0 m. 69 ; épaisseur : 0 m. 16.

Personnage passant à gauche et tenant de la main gauche une harpe posée sur son épaule, tandis que de la main droite ouverte il fait le geste de la bénédiction. La tête ressemble étroitement à celle qui est figurée sur le fragment qui vient d'être décrit. Le costume n'offre aucune

particularité qu'on ne trouve également à Carchemish (comparer, par exemple, *Carchemish* II, pl. A 13). Il est sanglé à la taille par une large ceinture, presque entièrement effacée, mais dont il reste des traces certaines. L'épée dont le pommeau est en forme de calotte sphérique est de type hittite.

3) *Plaque de parement B*, en calcaire dur. (Pl. XI, 8).

Signalée et reproduite par Hogarth (*Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 181, n° 1 et pl. XL, 3); publiée de nouveau dans *Syria* X, pl. XXXV, n° 4 et p. 201.

Hauteur : 1 m. 07; largeur : 0 m. 79; épaisseur : 0 m. 20.

Deux griffons, assis des deux côtés du palmier sacré, qu'ils saisissent de leurs pattes antérieures, l'une levée, l'autre abaissée. Les griffons sont d'un type assez différent de celui que les sculptures hittites de la Syrie du Nord prêtent généralement à cet animal composite : la crête de plumes, notamment, est, nous aurons encore l'occasion de le faire remarquer à propos de la plaque suivante, un trait directement inspiré de l'art assyro-babylonien. En revanche la stylisation du palmier est bien dans la tradition locale. Les deux branches courbes, finissant en volute, qui forment une sorte de corolle encadrant la palmette terminale et les volutes adossées qui coiffent le sommet du tronc d'une sorte de chapiteau ionien rappellent, par exemple, le bas-relief publié dans *Carchemish*, pl. B 13 b, ou le cylindre syro-hittite n° 164 de la collection Morgan. Notons que sur ce cylindre, comme sur le relief de Tell-'Aḥmar, le palmier sacré est accosté de deux griffons assis.

4) *Plaque de parement C*. (Pl. XI, 3).

Signalée et reproduite par Hogarth, *Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 182, n° 6 et pl. XL, 4), retrouvée par Darrous en 1928 et publiée de nouveau dans *Syria* X, pl. XXXIV, n° 4 et p. 200.

Hauteur : 0 m. 85; largeur : 0 m. 62; épaisseur : 0 m. 35.

Génie à tête d'aigle et à double paire d'ailes, tenant d'une main une situle et présentant de l'autre une panicule de palmier mâle. Représentation fréquente dans l'art assyrien; voir, par exemple, dans le *Catal. des ant. assyr.* de E. Pottier, le n° 5 (relief provenant du palais d'Assurnâsirapal à Nimroud) où le génie porte, par dessus la tunique courte, un grand manteau drapé et le n° 23 (relief provenant de Khor-sabad) où le génie est, comme sur le relief de Tell-'Aḥmar, vêtu de la seule tunique, maintenue à la taille par une ceinture où est passé un poignard et d'où pend un gland. On notera la crête de plumes qui surmonte la tête d'aigle. Ce trait, qui est constant en Assyrie et y est

attesté dès au moins le XIV<sup>e</sup> siècle (1), est tout à fait étranger à l'art hittite, où le génie à tête d'aigle est fréquent, mais d'un type très nettement distinct du type assyrien (cf. par exemple *Carchemish*, pl. B 12 ; *Ausgrab. in Sendschirli*, pl. XLII).

Ce relief, bien que n'étant sans doute pas l'œuvre d'un sculpteur assyrien, date peut-être de la domination assyrienne.

5) *Plaque de parement D.* (Pl. XI, 4).

Deux morceaux se joignant et appartenant à la partie supérieure de la plaque. Le grand morceau, trouvé dans une maison du village, a déjà été publié dans *Syria X*, pl. XXXV, n° 2 et p. 202. Le petit a été trouvé dans le cimetière occidental.

Hauteur : 0 m. 48 ; largeur : 0 m. 91 ; épaisseur moyenne : 0 m. 20.

La plaque, complète, représentait le siège d'une ville. On voit encore les remparts aux tours crénelées, sur lesquels sont montés les assiégés. Comparer les scènes analogues, représentées sur les murs du palais d'Assurnâsirapal à Nimroud (pl. XIII de l'édition de Budge).

On peut voir dans ce relief l'imitation maladroite d'un modèle assyrien.

6) *Plaque de parement E.* (Pl. XI, 6).

Signalée et reproduite par Hogarth, *Annals of Arch. and Anthr.*, II, p. 181, n° 4 et pl. XL, 2 ; publiée de nouveau dans *Syria X*, pl. XXXIV, n° 2 et p. 201 s.

Hauteur : 0 m. 95 ; largeur : 0 m. 88 ; épaisseur : 0 m. 22.

Deux tributaires, vêtus d'une tunique courte, s'avancent vers la gauche l'un derrière l'autre, portant des objets devenus indistincts. On pourrait croire, au moins en ce qui concerne celui de gauche, que l'extrémité de la chevelure se relève en volute ; mais c'est là probablement une illusion due au mauvais état de la sculpture (comparer la plaque suivante). Les chaussures à bouts recourbés indiquent que le sculpteur a voulu représenter des Hittites.

Il n'est pas impossible que cette plaque et la suivante aient été sculptées sous la domination assyrienne et fassent partie, par exemple, de la même suite que la plaque décrite sous le n° 8 dans la classe des sculptures assyriennes.

7) *Plaque de parement F.* (Pl. XI, 5).

(1) Voir le cylindre d'Assur-uballit, reproduit par Weber, *Altorient. Siegelbilder*, n° 354 a.

Il n'en subsiste que la partie supérieure, trouvée à deux kilomètres à l'Est de Tell-'Aḥmar.

Hauteur : 0 m. 60 ; largeur : 0 m. 80.

Cette plaque appartenait probablement au même ensemble que la plaque précédente. Elle représente un tributaire portant sur la tête un plateau, probablement en vannerie, qu'il soutient des deux mains levées, et sur lequel étaient figurés des objets maintenant indistincts. Comparer les deux plaques reproduites dans *Arslan-Tash*, pl. XII, 1 et 2.

8) *Plaque de parement G*, en calcaire dur. (Pl. XI, 2).

Trouvée entre la porte d'entrée et l'angle Nord-Ouest du palais à un niveau un peu supérieur au niveau assyrien.

Hauteur : 0 m. 99 ; largeur : 0 m. 66 ; épaisseur : 0 m. 26.

Personnage barbu, passant à droite : il est vêtu de la tunique longue et porte sur son épaule gauche un bâton à l'extrémité duquel devait être attaché un fardeau qui n'est plus distinct. Cette plaque devait faire partie d'une suite représentant des tributaires. Il est possible qu'elle ait été sculptée au temps où Til-Barsib était déjà sous la domination assyrienne.

9) *Stèle munie d'un tenon*. (Pl. XI, 7).

Trouvée à 6 mètres au Nord du lieu où ont été découverts les fragments de la stèle hittite A et à un peu plus d'un mètre de profondeur. Comme ces fragments, elle était employée dans un mur tardif. Déjà publiée dans *Syria X*, pl. XXXV, n° 3 et p. 200.

Hauteur (sans le tenon) : 1 m. 15 ; largeur : 0 m. 60 ; épaisseur : 0 m. 27 ; hauteur du tenon : 0 m. 13 ; largeur du tenon : 0 m. 23.

Le personnage figuré sur cette stèle est vêtu d'une tunique demi-longue que sangle à la taille une ceinture où est passé un poignard de forme hittite. Ses pieds sont chaussés de sandales. Il a les cheveux et la barbe longs, et l'état de la sculpture ne permet pas de distinguer si, à la mode hittite, le tour des lèvres est rasé. De la main gauche il porte un objet peu distinct (une coupe à libations ?) et de la main droite il semble faire un geste d'adoration.

Cette stèle ne paraît pas être l'œuvre d'un sculpteur assyrien.

10) *Fragment de stèle*. (Pl. X, 1).

Trouvé dans la salle du trône.

Hauteur : 0 m. 35 ; largeur : 0 m. 20.

Ce petit fragment ne livre qu'un pied de taureau.

## INDEX DES PLANCHES

---

- Pl. I et II. — Stèle hittite A (p. 134 s.).  
 Pl. III à VI. — Stèle hittite B (p. 135 s.).  
 Pl. VII, 1. — (p. 136, n° 3).  
 2. — (p. 139, n° 12).  
 3. — (p. 137, n° 4).  
 Pl. VIII. — Fragments d'inscriptions hittites (p. 140).  
 Pl. IX, 1. — (p. 138, n° 7).  
 2. — (p. 138, n° 9).  
 3. — (p. 138, n° 8).  
 4. — (p. 138, n° 6).  
 Pl. X, 1. — (p. 163, n° 10).  
 2. — (p. 139, n° 17).  
 3. — (p. 137, n° 5).  
 4. — (p. 138, n° 10).  
 5. — (p. 139, n° 16).  
 6. — (p. 139, n° 14).  
 7. — (p. 139, n° 15).  
 8. — (p. 139, n° 13).  
 9. — (p. 139, n° 11).  
 10. — (p. 160, n° 1).  
 Pl. XI, 1. — (p. 160, n° 2).  
 2. — (p. 163, n° 8).  
 3. — (p. 161, n° 4).  
 4. — (p. 162, n° 5).  
 5. — (p. 162, n° 7).  
 6. — (p. 162, n° 6).  
 7. — (p. 163, n° 9).  
 8. — (p. 161, n° 3).  
 Pl. XII. — Stèle A d'Asarhaddon (p. 151 ss.).  
 Pl. XIII. — Stèle B d'Asarhaddon (p. 155 s.).  
 Pl. XIV, 1. — (p. 156, n° 4).  
 2. — (p. 158, n° 6).  
 3. — (p. 159, n° 12).  
 4. — (p. 157, n° 5).  
 5. — (p. 159, n° 9).  
 Pl. XV, 1. — (p. 158, n° 8).  
 2. — (p. 158, n° 7).  
 3. — (p. 159, n° 10).  
 Pl. XVI, 1, 2, 3, 4, 7 et 9. — (p. 78).  
 5, 6, 11, 12 et 13. — (p. 80).  
 8. — (p. 79).  
 10, 14, 15, 16, 17 et 18. — (p. 83).  
 Pl. XVII, 1 à 14. — (p. 82 et 83).  
 15. — (p. 131, n° 4).  
 Pl. XVIII, 1 et 5. — (p. 76).  
 2 et 3. — (p. 78).  
 4, 7 et 9. — (p. 75).  
 6 et 8. — (p. 77).  
 Pl. XIX, 1, 2, 3, 5, 6, 7. — (p. 76).  
 4. — (p. 77).  
 Pl. XX, 1. — Vue intérieure de l'hypogée, prise de l'Est (p. 96 ss.).  
 2. — Deux fragments de clous en terre cuite de l'hypogée (p. 97).  
 3 à 12. — Poteries de l'hypogée (p. 99).  
 Pl. XXI. — Poteries de l'hypogée (p. 99).  
 Pl. XXII. — *Id.* (p. 99 et 102).  
 Pl. XXIII. — *Id.* (p. 102).  
 Pl. XXIV. — *Id.* (p. 102).  
 Pl. XXV. — *Id.* (p. 102 et 103).  
 Pl. XXVI. — *Id.* (p. 103 et 104).  
 Pl. XXVII. — *Id.* (p. 104 et 105).  
 Pl. XXVIII. — Bronzes de l'hypogée.  
 1, 2 et 3. — (p. 108, n° 33).  
 4. — (p. 106, n° 8).  
 5. — (p. 106, n° 1).  
 6. — (p. 106, n° 7).  
 Pl. XXIX. — *Id.*  
 1 et 2. — (p. 107, nos 24 et 25).  
 3. — (p. 106, n° 2).  
 4. — (p. 107, n° 26).  
 5. — (p. 106, n° 6).  
 6. — (p. 106, n° 4).  
 7. — (p. 106, n° 3).  
 8. — (p. 106, n° 5).

- Pl. XXX. — *Id.*
1. — (p. 107, n° 31).
  2. — (p. 107, n° 16).
  3. — (p. 107, n° 30).
  4. — (p. 107, n° 29).
  5. — (p. 107, n° 27).
  6. — (p. 107, n° 28).
  - 7 à 11. — (p. 107, nos 9 à 13).
  12. — (p. 107, n° 20).
  13. — (p. 107, n° 17).
- Pl. XXXI. — *Id.*
- 1, 2 et 3. — (p. 107, nos 21 à 23).
  4. — (p. 107, n° 15).
  5. — (p. 107, n° 18).
  6. — (p. 107, n° 19).
  7. — (p. 108, n° 32).
- Pl. XXXII. — Petites tombes du deuxième millénaire.
1. — La tombe 1, vue du Nord-Est (p. 108).
  2. — La tombe 2, vue du Nord (p. 108).
- Pl. XXXIII. — 1 à 3. — Mobilier de la tombe 3 (p. 109).
- 4 à 8. — Mobilier de la tombe 2 (p. 108).
  - 9 à 12. — Mobilier de la tombe 1 (p. 108).
  - 13 à 19. — Mobilier de la tombe 4 (p. 109).
  20. — (p. 88).
  - 21 à 23. — (p. 86).
  24. — (p. 87).
  - 25 et 26. — (p. 95).
- Pl. XXXIV. — Moule à quatre faces (p. 87).
- Pl. XXXV et XXXVI. — Céramique peinte (p. 120 ss.).
- Pl. XXXVII. 1. — Porte Nord-Est de l'enceinte, après la fouille (p. 128). L'ouvrier de droite marque l'emplacement du soubassement en calcaire du lion Ouest (point coté — 0,36 sur le plan E), celui de gauche l'emplacement du pavage en pierres de grès (point coté + 0,14 sur le même plan) et celui du milieu l'extrémité du cailloutis mis au jour au fond de la cour.
2. — Le lion Ouest (p. 128 et p. 141 ss.).
- Pl. XXXVIII. 1. — Le pilier soutenant l'angle Sud-Est du palais assyrien (p. 42 et plan D).
2. — Les fondations de pierres et les premiers lits de briques du mur Ouest de la salle 3 du palais araméen (p. 88).
- Pl. XXXIX. 1. — La porte d'entrée du palais assyrien, vue de l'intérieur (p. 10 et 29).
2. — La salle XLVII, vue du Sud (p. 18). Dans le fond, les peintures du panneau *b* (p. 64).
- Pl. XL. 1. — L'angle Sud-Est du palais assyrien (vue cavalière, prise du Nord-Ouest). A gauche la salle XXIV (p. 21); à droite la salle XV (p. 12; les passages à droite et à gauche marquent l'emplacement d'une voie de Deauville). Entre ces deux salles on entrevoit le couloir XXIX (p. 23).
2. — Porte méridionale Est de la salle XXIV, vue de la cour intérieure; à gauche, une borne fichée en terre (p. 34).
- Pl. XLI. 1. — La salle du trône (XXII), vue du Sud-Est (p. 15 s.).
2. — La cour intérieure (C), vue du Sud-Ouest (p. 17).
- Pl. XLII. 1. — Le passage pavé de mosaïques (XLIX), vu de l'Ouest (p. 23 s.).
2. — Le couloir XXI, vu de la cour intermédiaire (p. 17).
- Pl. XLIII. 1. — Fragment de la frise de de la salle XXVII (p. 62).
2. — Une grenade de la frise de la salle XXIV, panneau *c* (p. 57).
  3. — Une grenade de la frise du panneau Ouest XXIV/XXV (p. 57).
  4. — Fragment de la frise du couloir XXVI (p. 58).
- Pl. XLIV. 1 et 2. — L'eunuque transformé en soldat (p. 64).
- 3 et 4. — Deux eunuques du panneau *b* de la salle XLVII, photographiés avant et après l'enlèvement d'une couche de chaux couvrant le dessin primitif du pendant d'oreille (p. 65).
- Pl. XLV. — Frises des salles XXIV (p. 57), XXII (p. 68 s.) et XLVII (p. 67).
- Pl. XLVI. — Frises de la salle XXV (p. 59), du couloir XXVI (p. 58) et du couloir XLVI (p. 68).
- Pl. XLVII. — Frise du couloir XXI (p. 71) et panneau XXIV/XXVI (p. 57).

- Pl. XLVIII. — Panneaux XXIV/XXVIII (p. 57) et XXIV/XXV (*ibid.*).
- Pl. XLIX. — Panneaux *a*, *b* et *c* de la salle XXIV (p. 53 s.).
- Pl. L. — Panneaux *g* et *b* de la salle XXIV (p. 54 s.) et panneau *d* de la même salle (p. 54).
- Pl. LI. — Panneau *i* de la salle XXIV (p. 56 s.).
- Pl. LII. — Panneaux *a*, *b* et *c*. (p. 64 s.), *d* (p. 65) et *f* (p. 65 s.) de la salle XLVII. Panneaux XLV/XLVI (p. 67) et XLVI/XLIV (p. 67 s.).
- Pl. LIII. — Panneaux *e* et *f* de la salle XXII (p. 68). Panneaux *a*, *b*, *c* et *e* de la salle XXVII (p. 59 ss.).
-

# TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS. . . . .	1
<b>CHAPITRE PREMIER. — Topographie et histoire du site</b>	
A. — Topographie, par Maurice Dunand. . . . .	3
B. — Histoire, par F. Thureau-Dangin. . . . .	6
<b>CHAPITRE II. — Le tell au temps de la domination assyrienne</b>	
A. — Le palais assyrien, par Maurice Dunand. . . . .	8
B. — Les peintures du palais, par F. Thureau-Dangin. . . . .	42
<b>CHAPITRE III. — Le tell après le départ des Assyriens, par Maurice Dunand.</b>	
A. — Tombes achéménides. . . . .	75
B. — Vestiges hellénistiques. . . . .	80
<b>CHAPITRE IV. — Le tell avant la conquête assyrienne, par Maurice Dunand.</b>	
A. — L'installation araméenne. . . . .	84
B. — Tombes du deuxième millénaire. . . . .	96
C. — Vestiges du troisième millénaire. . . . .	119
D. — Le premier établissement : la céramique peinte. . . . .	120
<b>CHAPITRE V. — L'enceinte, par Georges Dossin. . . . .</b>	
<b>125</b>	
<b>CHAPITRE VI. — Sculptures et inscriptions, par F. Thureau-Dangin.</b>	
<b>133</b>	
Index des planches. . . . .	164
Plan A : le site de Til-Barsib. . . . .	
Plan B : le palais assyrien. . . . .	
Plan C : le niveau araméen. . . . .	
Plan D : l'angle Sud-Est du palais et le pilier de soutènement.	
Plan E : la porte Nord-Est de l'enceinte. . . . .	
Diagramme de superposition des couches successives du tell.	













3 1198 02231 5712



N/1198/02231/5712X